

2015-2016

Master 2 Histoire Document Spé. pro et recherche Métiers des archives et des bibliothèques
Parcours Bibliothèques

Les services d'appui à la recherche

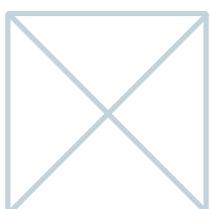
Étude de l'enquête lancée auprès des
chercheurs de l'Université d'Orléans

Julie Sautel

Sous la direction de Mme
Florence Alibert

Membres du jury

Valérie Neveu | Maître de conférences en bibliothéconomie de l'Université d'Angers
Daniel Bourrion | Responsable pôle Publications et Données de la Recherche - lab'UA - DDN



Soutenu publiquement le :
1 juillet 2016



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

J'adresse ici mes remerciements à ceux qui ont contribué à faire de ce stage une expérience des plus enrichissantes et qui m'ont aidée à la rédaction de ce rapport.

En premier lieu, je remercie ma tutrice, Mme Pascale Solon, adjointe à la responsable de la BU LLSH et chargée des services d'appui à la recherche, qui m'a accordé sa confiance et m'a permis de découvrir une autre facette du travail de bibliothécaire.

Je remercie également Mme Catherine Moreau, la directrice du SCD et son adjoint M. Philippe Serisier d'avoir accepté ma candidature.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe pour son accueil et son aide fournie tout au long de mes trois mois de stage. Je remercie tout particulièrement Mme Hélène Jouguet et M. Arnaud Moizard avec qui j'ai eu la possibilité de travailler. Je remercie également Mme Christine Poirrier-Lechner, Mme Laurence Kempa, Mme Anne Laurent, M. Nicolas Mercy, Mme Séverine Mézière, Mme Christelle Ulveling et Mme Marie-Claire Cattanéo pour leur disponibilité.

J'adresse aussi mes remerciements à Mme Florence Alibert et Mme Valérie Neveu, maîtres de conférences à l'Université d'Angers pour la formation qu'elles m'ont apportée.

Sommaire

SIGLES

INTRODUCTION

PARTIE I - LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (SCD) DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

1. L'Université d'Orléans et son histoire

- 1.1. L'Université orléanaise de sa première création à sa fermeture
- 1.2. L'Université orléanaise de sa renaissance à nos jours

2. Le SCD aujourd'hui

- 2.1. L'évolution du SCD de l'Université d'Orléans
- 2.2. Le bilan

3. Les services d'appuis à la recherche

- 3.1. Le contexte
- 3.2. Les missions

PARTIE II - L'ÉTUDE DES HABITUDES DES CHERCHEURS À TRAVERS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1. La mission principale du stage

- 1.1. La mise en œuvre de l'enquête et les attentes
 - 1.1.1. L'élaboration
 - 1.1.2. État du travail à mon arrivée
 - 1.1.3. Les objectifs
- 1.2. La démarche mise en place
 - 1.2.1. Les outils
 - 1.2.2. Les limites et problèmes rencontrés

2. L'Open Access

- 2.1. Son évolution et ses enjeux
 - 2.1.1. L'histoire du libre accès
 - 2.1.2. Les enjeux actuels
 - a) Les voies de l'Open Access
 - b) La mise en place d'un cadre juridique
- 2.2. Le libre accès pour les chercheurs et les bibliothécaires
 - 2.2.1. Une notion encore méconnue et parfois mal vue par les chercheurs
 - a) Les freins au libre accès
 - b) Les réserves des chercheurs de SHS
 - 2.2.2. Son impact dans le travail du bibliothécaire
 - a) Les premiers pas
 - b) Les nouvelles compétences

3. Les résultats observés

- 3.1. Les pratiques documentaires
 - 3.1.1. Les ressources utilisées et les moyens d'accès
 - 3.1.2. Les outils de la recherche
- 3.2. Les pratiques de publication
 - 3.2.1. Les pratiques des chercheurs
 - 3.2.2. Leurs relations à l'Open Access
- 3.3. L'évaluation de la recherche

PARTIE III – FINALITÉ DE L'ENQUÊTE ET AUTRES OBJECTIFS ASSOCIÉS

1. La mise en place du portail HAL

- 1.1. Une archive ouverte
 - 1.1.1. Qu'est-ce qu'une archive ouverte ?
 - a) L'histoire de ce mouvement
 - b) Le droit d'auteur et les archives ouvertes
 - 1.1.2. HAL archive ouverte du CCSD
- 1.2. La cartographie du portail HAL de l'Université

2. L'Open Access Week, les formations et la page web « services d'appui à la recherche »

- 2.1. L'Open Access Week
- 2.1.1. Petit historique
- 2.1.2. Open Access Week 2016
- 2.2. Formation à la recherche
- 2.3. La page web « services d'appui à la recherche »

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires

- 1.1. Textes de loi
- 1.2. Rapports et textes internes

2. Sources Secondaires

- 2.1. Définitions de termes et notions
- 2.2. L'Université d'Orléans et ses bibliothèques
- 2.3. Open Access

ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES TABLEAUX

Sigles

Sigles des laboratoires de l'Université d'Orléans

CBM: Centre de Biophysique Moléculaire

CEDETE: Centre d'Études sur le Développement des Territoires et l'Environnement

CEMHTI: Conditions Extrêmes et Matériaux : haute Température et Irradiation

CIAMS: Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives

CRJ Pothier: Centre de Recherches Juridiques Pothier

GREMI: Groupe de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés

I3MTO: Imagerie Multimodale Multiechelle et Modélisation du Tissu Osseux et articulaire

ICARE: Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité, Environnement

ICMN: Interfaces, Confinement, Matériaux et Nanostructures

ICOA: Institut de Chimie Organique et Analytique ou par requête

INEM: Immunologie et Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires

IRAMAT: Institut de recherche sur les archéomatériaux

ISTO: Institut des Sciences de la Terre d'Orléans

LBLGC: Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures

LEO: Laboratoire d'économie d'Orléans

LIFO: Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans

LLL: Laboratoire Ligérien de Linguistique

LPC2E: Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace

MAPMO: Laboratoire de Mathématiques - Analyse, Probabilités, Modélisation - Orléans

POLEN: Pouvoirs, Lettres, Normes

PRISME-F2ME: Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique ; pôle Fluides, Mécanique, Matériaux et Energétique

PRISME-IRAUS: Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique ; pôle Images, Robotiques, Automatique et Signal

REMELICE: Réceptions et Médiations de Littératures et de Cultures Étrangères et Comparées

VALLOREM: Val de Loire Recherche en Management

Sigles des instituts de l'Université d'Orléans

ITP GEE : Géosciences, Environnement, Espace

ITP EM : Energie et Matériaux

ITP SBCV : Sciences Biologiques, Chimie du Vivant

ITP MSL : Modélisation, Systèmes et Langages

ITP NORMATIS : Normes, Organisations, MArchés, Territoires, Institutions, Sociétés

ITP HCS : Humanités, Cultures et Sociétés

Autres sigles

ABES : Agence Bibliographique de l'enseignement supérieur

BU : Bibliothèque Universitaire

CCSD : Centre pour la Communication Scientifique Directe

CNRS : Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche

COMUE : Communauté d'universités et établissements

COPIL : Comité de pilotage

DAG : Direction des Affaires Générales

DEG : Droit Economie Gestion

DRP : Direction de la Recherche et du Partenariat

Form@doct : FORMation A distance en information-DOCUmentation pour les docTorants

HAL : Hyper Articles en Ligne

HEP-TH : High Energy Physics – Theory

IPP : Impact per Publication

LLSH : Lettres Langues Sciences Humaines

OAI-PMH : Open Archive Initiative - Protocol for Metadata Harvesting

OPAC : Online Public Access Catalog

PloS : Public Library of Science

SCD : Service Commun de Documentation

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

SNIP : Source Normalized Impact per Paper

SRJ : SCImago Journal Rank

STS : Sciences technologies et STAPS

TGIR : Très Grande Infrastructure de Recherche

TEL : Thèses En Ligne

UFR : Unité de Formation et de Recherche

Introduction

Ce rapport rend compte du travail accompli lors d'un stage de trois mois, mené dans le cadre de la deuxième année du Master Histoire Document Spé. pro et recherche Métiers des archives et des bibliothèques, parcours bibliothèques. Ce stage avait pour finalité de valider ce master, en mettant à profit mes connaissances et en m'apportant de l'expérience, avant mon entrée dans la vie active. Il s'est déroulé au SCD¹ de l'Université d'Orléans du 22 février 2016 au 13 mai 2016 et a eu pour intitulé : *les services d'appui à la recherche en bibliothèque universitaire*.

Les recherches menées, pour trouver ce stage de fin de cursus universitaire, ont commencé dès le mois d'octobre dans l'agglomération orléanaise. Ayant choisi l'option « corpus numérique » lors du troisième semestre du master, il était pour moi important de trouver un stage tourné vers le numérique en bibliothèque, c'est pourquoi mes différentes lettres de motivations faisaient état de mon intérêt pour ce sujet. Après avoir envoyé des demandes, tant auprès de grandes structures comme la médiathèque d'Orléans, que des structures moins importantes telle la bibliothèque d'Olivet, j'ai reçu deux propositions de stages dans le courant du mois. Du fait de la conjoncture, il est souvent difficile pour les bibliothèques d'accepter des stagiaires pour un stage de plus de deux mois, pour lequel la rémunération est obligatoire. Cela a donc été surprenant pour moi d'avoir des réponses positives aussi rapidement. La première offre émanait du SCD de l'Université d'Orléans qui me proposait de travailler, entre autres, sur une enquête lancée auprès des chercheurs pour connaître leurs pratiques de publication. La seconde provenait d'une médiathèque et me proposait de travailler sur la refonte de son site ainsi que la mise en place de tablettes. Ces deux propositions étaient toutes deux très intéressantes et il m'a fallu en choisir une.

C'est après une entrevue avec Pascale Solon et le directeur adjoint du SCD, Philippe Serisier, où les différentes missions m'ont été présentées ainsi que leur intérêt pour la mise en place de services aux chercheurs, que mon choix s'est porté sur ce stage au SCD de l'Université d'Orléans. Plusieurs raisons expliquent cette préférence, la première étant la structure. En effet, même si au début de cette deuxième année de master, je n'avais pas encore arrêté mon choix quant à la future orientation de ma carrière professionnelle, je portais tout de même plus d'intérêt pour le monde des bibliothèques universitaires. Ce stage avait donc comme premier but de confirmer cette préférence et de me permettre de me lancer plus spécifiquement dans cette voie. La seconde raison porte sur ma relation avec ce SCD, puisqu'il a été, pendant mes cinq premières années d'études universitaires un lieu important de ma formation. Je l'ai en effet fréquenté en tant qu'étudiante en Histoire, mais aussi en tant que monitrice et tutrice documentaire. Ce sont d'ailleurs ces expériences qui m'ont fait découvrir les différents postes de ce type de structure. La dernière raison de ce choix est bien sûr liée aux missions en elles-mêmes. Tournées vers la recherche, elles m'ont permis de découvrir une

¹Le Service Commun de Documentation (SCD), créé par le conseil d'administration de l'Université, se doit de mettre en place la politique documentaire. Sous l'autorité du directeur de l'Université il n'a pas d'autonomie juridique, il est dirigé par un directeur et est administré par un conseil. *Le métier de bibliothécaire*, sous la dir. d'Yves ALIX. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2013. p. 119. Tous les sigles sont à retrouver dans la fiche « Sigles » de ce rapport p. 2.

autre facette de ce monde, que j'ai bien du mal à quitter et elles m'ont donné la possibilité de voir l'évolution que la recherche connaît avec l'émergence de nouveaux outils numériques et la place importante que prend le libre accès.

L'objectif premier de mon stage était de comprendre les pratiques des chercheurs en matière de publication et de documentation pour pouvoir mieux appréhender leurs attentes et leurs besoins et pour leur proposer une offre de services renouvelée.

Pour exposer au mieux les tenants et aboutissants de ce stage, il faut présenter tout d'abord le SCD en revenant sur l'histoire de l'Université, en mettant en évidence la structure du réseau actuel et en se penchant sur les premières missions d'appui à la recherche. Il est ensuite important de mettre en valeur l'étude de l'enquête en analysant la démarche mise en place, en faisant un point sur l'Open Access, sujet central, et en commentant les résultats mis au jour. Enfin, il faut exposer la finalité de cette enquête et les missions qui s'y sont rattachées en commentant la mise en place du portail *HAL* en présentant l'Open Access Week ainsi que les différentes formations suivies et en examinant le travail mené pour la page web consacrée aux « services d'appui à la recherche».

Partie I - Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université d'Orléans

Dans un premier temps, c'est le SCD, Service Commun de la Documentation de l'Université d'Orléans, qui est présenté à travers l'histoire de l'Université. L'état actuel du SCD est ensuite mis en avant pour traiter, à la fin de cette partie, du travail mené autour des services d'appui à la recherche.

1. L'Université d'Orléans et son histoire

L'histoire de cette université débute au XIIe siècle et après une fermeture de plus d'un siècle et demi, elle reprend en 1960 pour continuer jusqu'à nos jours. Les bibliothèques ont toujours eu beaucoup d'importance dans le monde universitaire et Orléans en est la preuve ; elles seront donc présentées elles aussi pour montrer rapidement leur évolution au fil des siècles.

1.1. L'Université orléanaise de sa première création à sa fermeture

C'est en 1306 que l'Université d'Orléans naît officiellement avec la concession, par le pape Clément V, de cinq bulles¹ donnant au *studium*, établi depuis longtemps, le titre d'*Universitas* et des priviléges économiques ou encore judiciaires à ses étudiants. Cette concession ne fait qu'officialiser cette institution déjà bien établie à Orléans depuis 1219, date à laquelle l'enseignement du droit romain est interdit par le pape Honorius III à Paris². Cette interdiction fait le bonheur du *studium* orléanais qui intègre les étudiants parisiens en son sein. À cela s'ajoute la tolérance accordée par le pape Grégoire IX en 1235 pour cet enseignement à Orléans. Ces éléments permettent de donner au *studium* d'Orléans le titre de « capitale du droit romain » du nord du royaume³. L'importance et la renommée que cette institution acquiert au fil du XIIIe siècle, font d'elle une Université dans les faits, mais non dans le titre et dans les priviléges, cette situation ne pouvant se résoudre que par une officialisation pontificale. L'Université doit tout de même attendre quelques années avant de voir son statut être vraiment accepté par tous les pouvoirs politiques ainsi que par la population orléanaise elle-même, qui ne voit pas alors d'un très bon œil cet afflux d'étudiants. Le *studium* d'Orléans est reconnu de

¹« Décret du pape désigné par les premiers mots du texte. Doit son nom au sceau ou *bulla* qui sert à l'identifier. » GAUVARD, Claude. *La France au Moyen Age du Ve au XVe siècle*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2010, p. 536.

² HENWOOD, Annie, MICHAUD-FRÉJAVILLE, Françoise, VULLIEZ, Charles, et al. *700 ans d'université à Orléans*. Orléans, France : Conseil général du Loiret, 2006.

³ VULLIEZ, Charles. Des origines à la Révolution. Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans, France : Université Orléans, 1982, p. 14.

manière définitive comme une Université en avril 1320 avec l'ordonnance du roi Philippe V, qui met fin à une période de formation assez houleuse⁴.

Mais les difficultés ne sont pas finies pour autant et l'Université, qui connaît malgré tout une grande vitalité, voit son premier siècle d'existence émaillé par les crises urbaines, le Grand Schisme et la guerre de Cent Ans. Ce n'est qu'à la moitié du XVe siècle que la vie étudiante reprend un cours normal. Jusqu'au XVIe siècle, le rayonnement de l'Université est important, elle a accueilli jusqu'à un millier d'étudiants venant du royaume, mais aussi du reste de l'Europe du nord. En son sein ont été formés de grands légistes de la monarchie française ainsi que des dignitaires de l'Église. L'Université tient un rôle important dans l'histoire du droit au début du courant humaniste avec des hommes comme Guillaume Budé, Pierre de l'Étoile ou encore Pyrrhus d'Angleberme. Ces hommes ont renouvelé l'étude du droit en retournant aux sources antiques. Un autre temps fort de l'Université se déroule lors de la Réforme, Calvin a en effet été un élève de cette

institution⁵. Les deux siècles qui suivent sont beaucoup moins brillants et l'Université vieillissante décline peu à peu. La Révolution qui ne voit dans les universités qu'un symbole de l'Ancien Régime, les ferme définitivement par décret le 15 septembre 1793⁶.

Il existait déjà à cette époque plusieurs bibliothèques liées à l'Université et même si elles ne ressemblent en rien à nos bibliothèques actuelles, elles sont tout de même leurs ancêtres. La librairie de l'Université d'Orléans n'a jamais renfermé beaucoup d'ouvrages ; l'inventaire de 1420 parle de cinquante-quatre manuscrits, à cause de la cherté des livres à l'époque, mais elle permettait tout de même de mettre à la disposition des maîtres et de leurs élèves un petit fonds traitant de droit. Cette bibliothèque s'est probablement formée grâce à des prêts, permettant la copie, des dons et des legs d'anciens élèves ou de dignitaires. Il existe à partir de 1567 une autre bibliothèque plus connue et surtout plus riche, la bibliothèque de la Nation germanique⁷. Cette bibliothèque s'enrichit jusqu'à la fermeture de l'Université grâce aux droits d'inscriptions ainsi

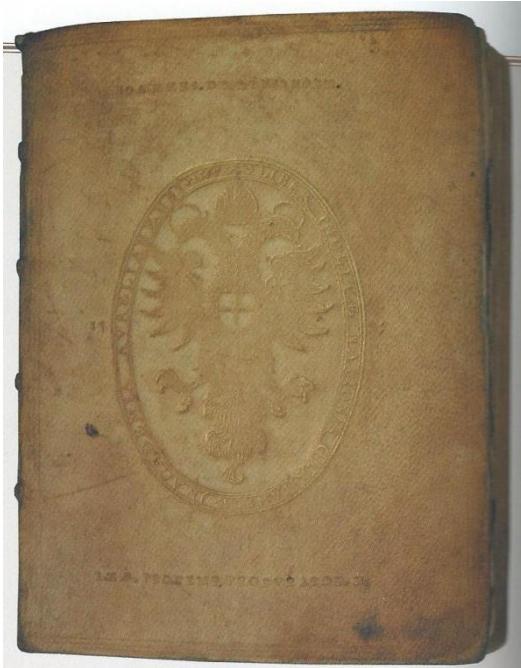


Figure 1 : Une reliure de parchemin estampée aux armes de la Nation germanique, peu après 1595. *Spirae Memetum : typis Bernardi Alibini, 1595 Rés. B107.*

⁴ *Idem* p. 16.

⁵ HENWOOD, Annie, MICHAUD-FRÉJAVILLE, Françoise, VULLIEZ, Charles, et al. *700 ans d'université à Orléans*. Orléans, France : Conseil général du Loiret, 2006. p. 5. *op. cit.* p. 6.

⁶ VULLIEZ, Charles. Des origines à la Révolution. Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans, France : Université Orléans, 1982, p. 29. *op. cit.* p. 6.

⁷ Un des deux groupes d'étudiants étrangers les plus importants de l'Université d'Orléans. Le XVIe siècle est la période la plus importante de cette Nation qui est composée d'étudiants du Saint-Empire, de Pologne et d'Angleterre. BOSC, Aurélie, MAIGNAUT, Marie, MARION, Michel, et al. *Dix siècles de reliures de la bibliothèque municipale d'Orléans : exposition à la médiathèque d'Orléans*. Orléans : Bibliothèque municipale d'Orléans, 2005. p. 59. La photographie ci-dessus est tirée de ce même ouvrage.

qu'à des dons conséquents, du fait de l'appartenance des élèves de cette nation à un rang social élevé. Cette librairie, qui en 1678 compte plus de cinq mille ouvrages, est jusqu'à la Révolution gérée par un bibliothécaire qui faisait respecter un règlement très strict. À la fermeture de l'Université, les trois cents manuscrits, incunables et imprimés enrichissent les collections de la bibliothèque municipale⁸. Ils font toujours partie, à l'heure actuelle, des fonds précieux de la médiathèque d'Orléans et sont aisément reconnaissables grâce à l'écusson à l'aigle à double tête que l'on retrouve sur nombre de reliures ainsi qu'à un ex-libris témoignant de l'appartenance à la librairie de la Nation germanique⁹.

La fermeture en 1793 met fin à plus de quatre siècles d'existence. Il faut attendre cent soixante-sept ans pour que l'Université renaisse à Orléans sous l'impulsion du maire de l'époque et du Conseil général.

1.2. L'Université orléanaise de sa renaissance à nos jours

Le contexte de cette renaissance doit être rapidement expliqué pour comprendre les enjeux qui s'y rattachent. La France en 1960 n'a que seize universités en province et une hyperstructure à Paris complètement surchargée, alors qu'en à peine moins de vingt ans, les effectifs étudiantins devaient être multipliés par cinq. Il était donc urgent pour les responsables locaux et nationaux de trouver des solutions pour construire de nouvelles universités. Dans le même temps, les populations urbaines ne font que croître au point d'amener au basculement démographique en 1951. Orléans ne fait pas exception à la règle et en 1959, après l'élection du nouveau maire de la ville, Roger Secrétin, ce dossier est traité en priorité¹⁰. L'enjeu de la renaissance de l'Université à Orléans était donc double, donner aux étudiants, toujours plus nombreux, un nouvel endroit où étudier et créer dans le même temps une nouvelle ville, pour désengorger le centre d'Orléans qui étouffe. Le choix de la municipalité et du Conseil général se porte, pour ce projet, sur le domaine de la Source du Loiret en Sologne, alors en succession. La ville devient ainsi la propriétaire d'un château, d'un parc classé ainsi que de quatre cent dix hectares de terrains¹¹.

La renaissance est actée par un arrêté ministériel d'août 1960 pour l'instauration d'un collège scientifique et elle est suivie par la création de l'Académie d'Orléans l'année suivante. Très vite, c'est une université bicéphale qui est mise en place, Orléans et Tours se partageant les formations. Tours récupère l'école de Médecine et celles de Lettres, Orléans se dote au fil des ans d'une école de Droit et d'une autre de Science ainsi que d'un collège de Lettres. Il faut attendre 1965 pour que les préfabriqués soient peu à peu remplacés par des bâtiments neuf et 1967 pour que la Bibliothèque centrale soit construite. Cette première bibliothèque

⁸ HENWOOD, Annie, MICHAUD-FRÉJAVILLE, Françoise, VULLIEZ, Charles, et al. *700 ans d'université à Orléans*. Orléans, France : Conseil général du Loiret, 2006. *op. cit.* p. 6.

⁹ ROBINET, André. La bibliothèque de « la Nation germanique » de l'Université. *Numéro spécial du Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais : Orléans ville universitaire*. 1960, n° 7, p. 322.

¹⁰ HENWOOD, Annie, MICHAUD-FRÉJAVILLE, Françoise, VULLIEZ, Charles, et al. *700 ans d'université à Orléans*. Orléans, France : Conseil général du Loiret, 2006. *op. cit.* p. 6.

¹¹ SECRETAINE, Roger. La renaissance de l'université d'Orléans. Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans, France : Université éd., 1982, p. 37-38.

est d'ailleurs toujours debout et est désormais la bibliothèque du Collégium UFR Lettres Langues et Sciences Humaines (LLSH)¹². Non loin de là, se construisent en parallèle les laboratoires du BRGM et du CNRS donnant à l'Université orléanaise une ouverture sur la recherche. Cette université bicéphale est problématique et ne donne satisfaction si à Tours ni à Orléans qui ont du mal à se mettre d'accord sur de nombreux points. Les événements de mai 1968 accélèrent le processus d'autonomisation des deux universités qui est officialisé le 1^{er} janvier 1971, Orléans accueille alors cinq mille étudiants¹³.

L'université a continué à croître, donnant au fil des années des enseignements de plus en plus nombreux dans différents domaines au point de devenir l'université multidisciplinaire que l'on connaît aujourd'hui. Elle se compose, sans compter les antennes et les centres universitaires implantés sur d'autres sites de la région, de trois UFR Collégium, d'une école d'ingénieurs universitaire, de quatre Instituts Universitaires de Technologie, d'un ESPE et de l'Observatoire des Sciences de l'Univers du Centre. Aujourd'hui, l'Université d'Orléans compte seize mille six cent quatorze étudiants, dont quatre cent trente-neuf doctorants et sept cents chercheurs¹⁴. La Bibliothèque centrale a elle aussi bien changé depuis sa construction en 1967, le SCD est en effet composé aujourd'hui, rien que sur le campus de la Source, de trois sites.



Figure 2 : La bibliothèque en 1967
(cliché de C. Arrault)

Voilà donc résumés succinctement 710 ans d'histoire de l'Université d'Orléans, en comptant bien sûr les 167 ans où l'Université n'existe plus. Cette histoire, longue et riche, il est difficile de l'aborder et même de l'imaginer sans bibliothèque. Cette bibliothèque a d'ailleurs beaucoup évolué depuis la renaissance de l'Université pour devenir le SCD actuel où s'est déroulé mon stage.

2. Le SCD aujourd'hui

Le Service Commun de la Documentation de l'Université d'Orléans est aujourd'hui un réseau documentaire de vingt-trois bibliothèques qui a pour fonction de mettre en place une politique documentaire en

¹² La photographie ci-dessus est tirée d'une planche d'*Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans, France : Université éd., 1982.

¹³ GERALD, Antoine. Remember! Souviens-toi... Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans, France : Université éd., 1982, p. 55.

¹⁴ PÔLE AVENIR. *Total ministériel*. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 15 janvier 2016. p. 4 et 31.

lien avec les enseignements prodigués ainsi qu'avec les recherches menées à l'université¹⁵. De plus, il se doit aujourd'hui de travailler avec les autres organismes documentaires faisant partie de la COMUE¹⁶ Université Confédérale Léonard de Vinci¹⁷.

2.1. L'évolution du SCD de l'Université d'Orléans

En tout premier lieu, il faut savoir que le SCD n'est en place à l'Université d'Orléans que depuis 1994, date à laquelle un SIGB¹⁸ a été mis en fonction ainsi qu'un réseau de cédéroms. En effet, avant cette date et même si les statuts étaient approuvés depuis le 21 mars 1986 par le Conseil d'Administration de l'Université, le SCD d'Orléans n'avait pas de structuration propre. C'est pourquoi la mise en place des sections, le développement de collaborations et la création d'associations avec les structures de recherches liées à l'Université ne datent que d'une vingtaine d'années¹⁹.



Figure 3 : BU Droit Économie Gestion (cliché J. Sautel)

Sur le campus orléanais, la bibliothèque universitaire a beaucoup évolué depuis la construction en 1967 du premier bâtiment qui a été agrandi en 1977. La BU Forum réunit pendant de longues années les sections LLSH, Droit Économie Gestion (DEG) et Sciences Technologies STAPS (STS), ce qui amène un public de plus en plus important à mesure que l'Université s'agrandit et que le nombre d'étudiants augmente. En 1995, à la demande des enseignants de Droit, une nouvelle bibliothèque est construite à côté de l'UFR DEG pour accueillir

cette section. Une extension est réalisée en 2008, pour atteindre une surface allouée à l'accueil du public de 1657 m² sur deux étages, où l'on trouve quatre cent trois places assises, une salle de formation et huit salles

¹⁵ Dir. De la publication TOURÉ, Youssoufi. Les bibliothèques de l'université | Université d'Orléans. Dans : Université d'Orléans [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-orleans.fr/bibliotheques/les-bibliotheques-de-luniversite>.

¹⁶ La loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche permet de créer des regroupements d'établissements en fusionnant, en associant ou en créant une communauté d'universités et établissements, plus couramment appelée COMUE. Les COMUE sont dès cette date une nouvelle catégorie d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). DIR. DE PUBLICATION WEIL, François. Communauté d'universités et établissements (COMUE) - Paris, Ile de France. Dans : *La Chancellerie des Universités de Paris* [en ligne]. 25 septembre 2013. [Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.sorbonne.fr/etablissement/les-communautes-duniversites-et-établissements/>.

¹⁷ Décret n° 2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci » [en ligne]. 13 juillet 2015.

[Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030890104&categorieLien=id>.

¹⁸ Logiciel qui permet la gestion informatique de données bibliographiques (création, mise à jour et recherche). *Le métier de bibliothécaire*, sous la dir. d'Yves ALIX. p. 238. *op. cit.* p. 4.

¹⁹ JAMEAU, Alexandre. *Service commun de la documentation de l'Université d'Orléans : bilan et perspectives* [en ligne]. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, 2000. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61843-service-commun-de-la-documentation-de-l-universite-d-orleans-bilan-et-perspectives.pdf>. p. 28.

de travail en groupe, ce qui présente un avantage non négligeable. Un projet d'extension de la BU Forum est imaginé en 1995 pour la section STS, mais le terrain empêche la construction d'un étage et le classement du bâtiment rend impossible ce projet. Un nouveau projet de construction est donc lancé à cette date, mais à cause de problèmes de financement, la BU Sciences n'ouvre qu'en 2005. Situé sur le site de l'UFR des Sciences, ce bâtiment de 3000 m² offre trois cent cinquante places réparties sur trois niveaux ainsi qu'une salle de formation et trois salles de travail en groupe. La BU LLSH anciennement nommée BU Forum, ne couvre désormais plus que les domaines langues, littératures, histoire, géographie, philosophie, psychologie, religions, sciences sociales et beaux-arts. Elle est constituée d'une surface allouée à l'accueil du public de 1297 m² et elle



Figure 4 : BU Sciences, Technologies,
STAPS (cliché J.Sautel)

propose deux cent vingt-huit places assises et seulement une seule salle de travail en groupe, ce qui est parfois un problème pour les étudiants de LLSH²⁰. À ces structures situées sur le campus d'Orléans la Source, il faut ajouter différentes bibliothèques comme celles se situant dans d'autres villes de l'Académie et qui ont été créées au fur et à mesure de la délocalisation des formations. On peut prendre comme exemple l'antenne de Bourges qui propose une formation en Droit depuis 1993 ou encore l'antenne de Chartres avec sa faculté des Sciences implantée depuis 1997. À cela se rajoutent

aussi les bibliothèques d'unités de recherches rattachées aux campus. Tout cela explique pourquoi le SCD est à ce jour composé de quatre bibliothèques universitaires intégrées sur Orléans et Bourges et de dix-huit bibliothèques associées situées à Châteauroux, Issoudun, Chartres, Bourges, Tours et Blois²¹.

Voilà présentée en quelques lignes l'évolution de la première bibliothèque universitaire de l'Université d'Orléans au SCD actuel. Avant de s'intéresser aux services d'appui à la recherche proprement dit, il est important de faire bilan concis de cette structure.



Figure 5 : BU Lettres Langues et
Sciences Humaines (cliché J.Sautel)

2.2. Le bilan

Le dernier rapport d'activité du SCD d'Orléans date de 2012²² et certains chiffres présentés ici proviennent de ce document. Les autres données proviennent de divers documents produits en interne et

²⁰ Ces informations proviennent d'une discussion avec Laurence Kempa ainsi que de ces références : SCD. *Université d'Orléans Service Commun de la Documentation, Rapport d'activité 2012*. Rapport d'activité. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 2012. p. 6 ; DEROUEN, Vanessa. *Formation des usagers au SCD d'Orléans : outils de communication et de médiation* [en ligne]. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, septembre 2010. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48967-la-formation-des-usagers-au-scd-d-orleans-outils-de-communication-et-de-mediation>. p. 17.

²¹ Voir Annexe II : Les bibliothèques du réseau p. 79.

permettent d'analyser l'évolution sur le temps court du SCD et de faire un bilan. Les chiffres pour 2015 ne sont pas tous connus à la date de la rédaction de ce rapport, il a donc été décidé de présenter en priorité les chiffres de 2014.

Cinquante personnes travaillent dans les trois BU du campus en comptant l'équipe de la direction des affaires générales, dont les bureaux se situent à la BU LLSH²².

Personnel	DAG	DEG	LLSH	STS
Conservateurs	3	0	1	1
ITRF cat. A	3	0	0	0
Bibliothécaire	0	2	1	0
Bibliothécaire assistant spécialisé	2	4	3	4
ITRF cat. B	3	0	0	0
Magasiniers principaux	0	3	1	2
Magasiniers	0	2	3	2
ITRF cat. C		0	1	1
AENES	3	1	0	1
Contractuels	0	1	0	2
Total	14	13	10	13

Tableau 1 : Le personnel des BU du campus (2016)

Il manque dans certaines BU des effectifs ce qui pose problème dans la mise en place et le suivi de certains dossiers. Au moment de mon stage de nombreux changements sont en préparation dans le personnel (départ en retraite, évolution de carrière, nouvel arrivant) ce qui ne simplifie pas la mise en place de nouveaux chantiers et la continuité des projets en cours.

Le public :

Le tableau ci-dessous présente succinctement le nombre d'inscrits en licence et en master dans les trois BU du campus.

Publics/Bibliothèques 2014	DEG	LLSH Emprunteurs sur l'année	STS
Licence	1279	827	1412
Master	554	279	410

²² SCD. *Université d'Orléans Service Commun de la Documentation, Rapport d'activité 2012. op. cit. p. 11.*

²³ Voir Annexe III : L'organigramme SCDU Orléans 2015/2016 p. 80.

Doctorant	5	79	14
Enseignants-chercheurs	30	5 ²⁴	85
TOTAL lecteurs universitaires	1868	1190	1921
Autres usagers	252	174	131
Usagers extérieurs	116	107	736
TOTAL autres lecteurs	368	281	867
TOTAL	2236	1471	2788
TOTAL 2015	2169	1366	2454

Tableau 2 : Nombre d'inscrits dans les trois BU du campus (2014)

Le constat général, remarqué dans les trois BU, concerne la baisse en dix ans du taux de fréquentation. Pour la BU LLSH, où la baisse est la plus significative, elle est de 46 %. En 2005/2006 on comptabilisait 215 828 entrées, alors que pour l'année 2014/2015 on compte 116 586 entrées. Ce constat s'explique pour partie par la baisse des inscrits à la composante LLSH, mais elle n'est pas la seule raison. Les pratiques des étudiants, toutes composantes confondues, ont évolué au fil des années soit parce que la documentation leur est désormais accessible par un autre biais (notamment en ligne) soit parce que les travaux scientifiques demandés dans les différentes filières ont changé de nature ; le besoin en documentation est parfois moins important que par le passé. Pour les doctorants et les chercheurs, la fréquentation a elle aussi baissée et leurs pratiques de recherches ont évolué, les périodiques imprimés par exemple sont de moins en moins consultés.

On peut voir une hausse des inscrits pour l'année 2015 en licence et en master en DEG et STS ce qui n'empêche pas pour autant d'avoir un nombre d'inscrit au total inférieur à celui de 2014²⁵.

Horaires d'ouvertures :

Malgré cette baisse de fréquentation, les étudiants étaient favorables à l'augmentation de l'amplitude des horaires d'ouvertures. Voilà pourquoi à la rentrée 2012 un projet d'extension des horaires a été concrétisé permettant aux étudiants d'avoir accès à une bibliothèque universitaire sur le campus orléanais soixante-sept heures par semaine.

Bibliothèques campus d'Orléans	Horaires d'ouverture
BU Lettres, Langues et Sciences Humaines	60h
Bu Sciences technologies et STAPS	60h
BU Droit, Économie et gestion	67h

Tableau 3 : Horaires d'ouverture lors d'une semaine de cours (depuis 2012)

²⁴ Il y a bien sûr bien plus de cinq enseignants-chercheurs inscrits à la bibliothèque LLSH, ils sont simplement répertoriés dans la catégorie « autres usagers » de ce tableau à cause des codes statistiques utilisés dans le SIGB.

²⁵ Pour l'année 2015 le nombre total d'inscrit est connu par le SCD, mais les chiffres niveau par niveau ne sont pas encore tous calculés et validés ce qui explique les manques dans ce tableau.

Cela se traduit par une ouverture des trois BU du lundi au vendredi de 8 h à 20 h ainsi que de l'ouverture vingt-deux samedis par an environ de la BU DEG de 9h30 à 16h30²⁶. Pour pouvoir travailler le samedi dans de bonnes conditions, les étudiants, enseignants et lecteurs autorisés peuvent réserver sur place ou en ligne des ouvrages des deux autres BU pour qu'ils soient acheminés le vendredi soir à la BU DEG. Dans les bibliothèques associées, ces dispositions ne peuvent être mises en place à cause du personnel trop peu nombreux ou de leur statut (filière administrative). À l'heure actuelle, un projet qui s'inscrit dans le plan « bibliothèque ouverte » est en chantier pour évoluer vers une ouverture jusqu'à 22h trois soirs par semaine lors des périodes avant les examens. Une enquête auprès des publics a été menée en mars/avril pour connaître leurs attentes et leurs avis sur la question.

Le budget :

Le but ici n'est pas d'énoncer la totalité du budget du SCD. Néanmoins, il est important de faire un point rapide sur les dépenses documentaires qui ont conduit, entre autres, à la mise en place de services d'appui à la recherche.

Année	2012	2014
Ouvrages imprimés	269 516€	162 939 €
Périodiques imprimés	33 221€	115 590 €
Documentation électronique	509 923€	561 746€
Total	812 660€	840 275 €

Tableau 4 : Répartition des dépenses par support pour les BU du campus (2012-2014)

On remarquera que les dépenses pour les ouvrages imprimés ont fortement baissé en deux ans et qu'au contraire le budget pour les périodiques et la documentation électroniques a fortement augmenté. Dans l'ensemble, le budget total pour la documentation a connu une hausse, mais reste inférieur au budget de 2010 qui était de plus de neuf cent mille euros en comptant la BU de Bourges²⁷. L'autre constat, que l'on fait désormais dans chaque université, est qu'une grande partie du budget alloué à l'achat de la documentation du SCD est utilisé pour la documentation électronique.

Bibliothèques en 2014	Dépenses documentaires monographies	Dépenses documentaires périodiques	Total papier	Dépenses ressources électroniques	Total
DEG	100 975€	66 361€	167 336€	561 746€	
LLSH	72 445€	32 169€	104 614€		
STS	90 494€	17 060€	107 554€		

²⁶ Voir Annexe IV : Horaires BU 2015/2016 campus d'Orléans p. 81.

²⁷ La BU de Bourges a des dépenses documentaires beaucoup moins importantes que les BU du campus d'Orléans.

Total	162 939 €	115 590 €	274 890 €	561 746€	840 275€
--------------	-----------	-----------	-----------	----------	----------

Tableau 5 : Répartition des dépenses dans les trois BU du Campus (2014)

Quand on examine les dépenses BU par BU, on constate que même si le budget pour les monographies a baissé en deux ans, il reste malgré tout conséquent, par rapport aux périodiques, dans les différentes BU en 2014.

L'ingénierie documentaire :

En 2002, le SCD d'Orléans se dote du SIGB *Horizon*, un logiciel de la société américaine SirsiDynix, développé dans les années 1990. L'Université d'Orléans est alors l'une des premières à utiliser ce logiciel en France. Très performant au début des années 2000, il est aujourd'hui un SIGB assez ancien, surtout l'OPAC²⁸ *HIP* qui n'est pas du tout interactif. À l'heure actuelle, la société ne commercialise plus *Horizon*, elle a développé un nouveau logiciel, nommé *Symphony* avec un OPAC 2.0 *Enterprise*. En 2011, un travail est mené au SCD avec différents prestataires pour connaître l'offre d'OPAC 2.0, mais à ce moment-là, il n'existe pas grand-chose de nouveau pour les SIGB et ce qui existe, coûte assez cher. Cette même année, un projet de SIGB mutualisé est lancé par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)²⁹ : celui-ci a pour but de mettre à disposition des SCD qui candidatent, un SIGB et un Discovery Tools³⁰ commun. L'ABES a mis en place ce projet pour pallier au coût élevé de l'acquisition et de la maintenance des SIGB - celui du SCD d'Orléans coûte 25 000 € par an - ainsi que pour stopper la multiplicité des logiciels dans les bibliothèques universitaires, ce qui pose des problèmes d'interopérabilité. Christine Poirrier-Lechner, la responsable de l'ingénierie documentaire au SCD d'Orléans, a proposé de candidater pour le SGBM lors de l'appel à candidature, ce qui a été accepté. À l'heure actuelle, le SCD est en attente pour connaître les coûts et mettre en place le calendrier de préparation au déploiement si le projet se concrétise.

Pour son portail, le SCD a utilisé de 2007 à 2014 le logiciel de la société Archimed, qui lui coûtait 25 000 € par an et qui ne le satisfaisait pas totalement. Le choix a donc été fait de passer à un logiciel libre, Drupal. Une première version a été mise en place en 2014 et une seconde version en 2016 après un travail sur le graphisme mené par un prestataire extérieur. Utiliser un logiciel libre ne veut pas dire gratuité et ne veut pas dire non plus facilité. Pour pouvoir le configurer et le mettre en place, il faut avoir de bonne capacité en informatique. Quand on rajoute à cela l'achat de petits matériels et les investissements, le budget annuel dédié à l'ingénierie documentaire au SCD d'Orléans est de 100 000 €. La maintenance coûte à elle seule 45 000 €, ce qui explique pourquoi des solutions moins onéreuses sont étudiées.

²⁸ Catalogue en ligne permettant à l'usager de faire des recherches documentaires n'importe où. *Le métier de bibliothécaire*. p. 353. *op. cit.* p. 4.

²⁹ KALFON, Jérôme. ABES : SGB mutualisé – Projets en cours. Dans : *Abes* [en ligne]. [Consulté le 6 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.abes.fr/Projets-en-cours/SGB-mutualise>.

³⁰ « Les discovery tools sont des outils destinés aux bibliothèques, conçus pour fournir un seul point d'accès et indifféremment du support, du mode et du lieu de stockage, à toutes les ressources qu'elles proposent. » Journée d'étude Discovery tools du 8 septembre 2011. Dans : *Couperin.org* [en ligne]. 27 septembre 2012. [Consulté le 6 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/acces-aux-ressources-cat/discovery/item/916-journee-detude-discovery-tools-du-8-septembre-2011>.

État des lieux des collections papier :

Les collections papier, monographies et périodiques, ont évolué en deux ans pour tenter de répondre aux nouvelles pratiques du public universitaire. Les collections de monographies ont diminué en DEG et LLSH grâce à des campagnes de désherbage et au contraire, ont augmenté en STS.

Collections 2014	DEG	LLSH	STS	Total
Nombre de titres	51 991	110 073	52 812	214 876
Unités matérielles	69 420	118 832	70 604	258 856
Nombre de titres en 2012	63 801	112 910	45 868	222 579

Tableau 6 : Les monographies dans les BU du campus (2014)

Cette augmentation s'explique par le rattachement de nouvelles filières à la faculté de Sciences, en effet celles-ci sont composées d'un public en demande de documentation. La BU LLSH garde, malgré cette baisse, une collection importante de monographies qui s'explique par une pratique importante de ce type de support dans le monde de la recherche en sciences humaines.

Collections 2014	DEG	LLSH	STS	Total 2015	Total 2012
Périodiques nbré mètres linéaires	2 762	944	/	3 706	5 088
Dont ml. en libre accès	360	79	/	439	472
Périodiques	2674	1 041	/	3 715	4 284
Périodiques : nbré titres éliminés	/	/	/	/	11

Tableau 7 : Les périodiques dans les BU du campus (2014)

Les collections de périodiques ont elles aussi diminué et ce dans les trois BU³¹. Fait qui s'explique là encore par l'affaiblissement de la consultation et de l'emprunt des périodiques en format papier par l'intégralité du public universitaire.

Les ressources électroniques :

La documentation numérique prend dans le budget du SCD d'Orléans de plus en plus d'importance au fil des années. Le cas n'est pas unique et cette tendance s'observe dans toutes les bibliothèques de France.

³¹ Ce symbole indique simplement que ces données n'étaient pas indiquées dans les documents que j'ai pu consulter, mais la baisse des collections de périodiques en STS m'a été confirmée.

Année	2010	2014	2015
Dépenses ressources électroniques	298 289€	561 746€	625 760€

Tableau 8 : Évolution des dépenses pour les ressources électroniques (2010-2015)

Les téléchargements pour l'année 2014 sont au nombre de 450 887, ce qui, au regard des dépenses occasionnées par l'achat des différents bouquets, est peu. L'utilisation de ces ressources ne semble pas être encore entrée dans les pratiques des étudiants, surtout au niveau licence et master. Cette situation est des plus complexe et elle ne peut indéfiniment se poursuivre, voilà pourquoi des désabonnements importants ont été menés pour l'année 2016. À côté de cela des solutions sont proposées pour tenter de freiner, d'une autre manière, ces dépenses documentaires, comme l'Open Access et les archives ouvertes, et tenter d'augmenter dans le même temps l'utilisation de ces ressources grâce à la formation des usagers.

Le SCD d'Orléans, comme tous les SCD de France, est en pleine évolution pour suivre les changements des pratiques de ses usagers. Il doit se réorganiser pour pouvoir répondre aux nouvelles attentes et demandes d'un public peut-être moins nombreux, mais toujours aussi hétérogène et exigeant. La mise en place de services d'appuis à la recherche est l'une de ces évolutions.

3. Les services d'appuis à la recherche

Pascale Solon, ma tutrice lors de ce stage, a pour mission la mise en place d'une cellule transversale cohérente « services d'appui à la recherche ». Mon stage s'inscrit donc dans une période de création et de structuration de cette future cellule dédiée aux services de soutien à la recherche. Il est important de comprendre le cadre de ce projet et les missions qui s'y rattachent pour mieux évaluer le travail que j'ai dû y mener.

3.1. Le contexte

Une université, à l'heure actuelle, paye le plus souvent les recherches deux fois, la première fois pour rémunérer ses chercheurs et la seconde fois pour pouvoir accéder aux résultats de ces recherches. Les ressources électroniques, où se trouvent une grande partie de ces recherches, constituent une dépense de plus en plus lourde pour le SCD d'Orléans, 625 760€ en 2015. Celui-ci doit d'ailleurs se désabonner peu à peu pour pallier à l'envolée des prix³². Pour exemple l'abonnement à Elsevier-Science Direct est passé de 175 355,82€ en 2010, pour des revues en format numérique et papier à 212 882€ en 2015 pour des revues exclusivement au format numérique³³. L'ouverture vers l'Open Access peut aider à freiner ces dépenses et à ouvrir la recherche à

³² Voir les Annexes V à VIII pp. 82-85

³³ SOLON, Pascale. *Matinée d'information d'échange autour du libre-accès*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 19 novembre 2015.

tous. Cette notion, qui s'organise dans le monde de la recherche depuis le début des années 2000, est vue par un grand nombre d'institutions et de chercheurs comme la réponse logique à cette mainmise financière des grands éditeurs. La voie verte, l'un des choix que propose le libre accès, est une option qui permet aux chercheurs d'auto-archiver ou de faire archiver par son laboratoire, ses publications dans des archives ouvertes. Grâce à cette option, l'Université a la possibilité d'accéder librement aux recherches qu'elle a subventionnées. Les dépôts dans les archives ouvertes donnent aussi une visibilité plus importante aux organismes de recherche, un avantage non négligeable surtout en période d'évaluation comme c'est le cas en ce moment pour l'Université d'Orléans. Cette pratique du libre accès, qui n'a pas eu pendant longtemps de véritable cadre juridique, est en train de se modifier grâce à l'évolution des politiques nationales et européennes. Cette évolution du cadre politique et juridique a pour objectif de rendre la recherche accessible à tous, grâce par exemple, à des programmes de soutien, comme *Horizon 2020*. Je reviendrai plus en détail sur ces questions dans la partie suivante de ce rapport. S'ajoute à cette utilisation de plus en plus importante du libre accès une évolution des pratiques documentaires grâce à la création d'outils de plus en plus performants. Ce foisonnement d'outils, permis par un web de plus en plus intuitif, est parfois complexe à comprendre pour les chercheurs qui ne savent plus vraiment à quels outils se fier. Il existe en effet de nombreux logiciels, propriétaires ou libres pour permettre le travail collaboratif, la fouille de données, la recherche intuitive, la gestion bibliographique et bien d'autres tâches, qui facilitent le travail de recherche. Pour permettre à tous les chercheurs de s'informer sur ces outils et de leur donner les clés pour faciliter leur utilisation, les instances de la recherche et les SCD mettent en place depuis quelques années des services pour accompagner les chercheurs dans cette évolution. On peut prendre ici comme exemple le tutoriel Form@doct. Ce projet a été lancé en 2006 par les SCD des universités de Bretagne et des bibliothèques de l'INSA de Rennes, de l'ENIB et avec la participation de l'URFIST de Rennes. Tutoriel ayant pour public cible les doctorants, il permet la formation à distance sur les sujets traitant de l'information documentaire. Projet d'envergure, ce tutoriel met à disposition des guides, des ressources ainsi que des outils au fur et à mesure que l'information documentaire évolue³⁴. C'est dans ce cadre de foisonnement et d'évolution des services proposés aux chercheurs qu'est mise en place actuellement une cellule « services d'appui à la recherche » au SCD de l'Université d'Orléans³⁵.

Le projet de création de cette cellule d'appui à la recherche se met véritablement en place au SCD à l'arrivée de Pascale Solon, le 1er avril 2015 au poste d'adjointe de la responsable de la bibliothèque de Lettres, Cécile Cuisset. Elle est alors chargée, et ce, dès sa prise de fonction, de la mission transversale « Appui à la recherche » pour 40% de son temps de travail. L'enjeu principal de son travail est la création en deux ans d'une cellule pérenne et cohérente. Ce projet a pour finalité de proposer des services d'appui aux chercheurs comme des présentations d'outils et des formations sur les évolutions que connaît l'écosystème de la publication scientifique. Mais ce projet a aussi pour objectif de faire découvrir et utiliser les ressources numériques du SCD ainsi que de présenter aux chercheurs de l'Université d'Orléans les possibilités qui s'offrent à eux en termes de

³⁴ Pour avoir plus d'informations sur ce projet : SERRES, Alexandre. Formadoct. A propos. Présentation. Dans : *Form@doct* [en ligne]. 12 avril 2016. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=146506&sid=1245109>.

³⁵ SOLON, Pascale. *Conseil de la Documentation 14 décembre 2015. Bilan des actions pour la recherche*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 14 décembre 2015.

publication de leurs travaux. Le premier travail de Pascale Solon a été de poser le cadre de sa mission pour la présenter, courant juin, au personnel du SCD ainsi qu'au personnel de l'Université dont le travail est lié à la recherche et à sa valorisation. Cette prise de contact essentiel a permis d'avoir un premier échange avec ces personnes, dont le travail consiste à accompagner le chercheur. Des audits ont été ensuite proposés à ces différents acteurs pour aller plus loin dans l'étude de ce projet. Son deuxième travail a consisté à entrer en contact avec la recherche par le biais de la Cellule Europe mutualisée³⁶, tout d'abord, puis par le biais des laboratoires qui lui ont expliqué leurs besoins et leurs projets. Tout ce travail préliminaire a permis de mieux visualiser les enjeux de cette cellule et de mettre en place les premières actions auprès des chercheurs.

Le cadre et les enjeux de ce projet présentés, il faut maintenant faire un rapide récapitulatif des actions mises en place depuis avril 2015. Certaines de ces missions seront explicitées plus en détail au fur et à mesure de ce rapport puisque mon stage s'y intègre.

3.2. Les missions

En tout premier lieu pour définir le rôle du chargé de mission, piloter les actions d'appui et les évaluer, un Comité de pilotage (Copil) Recherche a été mis en place avec à sa tête Pascale Solon. Il est composé de Christine Poirrier-Lechner (responsable ingénierie documentaire), d'Arnaud Moizard (responsable formation des usagers), de Philippe Serisier (adjoint au directeur) et d'Hélène Jouquet (ingénierie documentaire). Avant mon arrivée trois réunions de ce Copil avaient déjà eu lieu et une quatrième s'est faite pendant mon stage le 26 avril 2016. Ces Copil sont de véritables jalons de réflexion et d'échange pour la mise en place de cette cellule ainsi que pour la définition de ses différentes missions auprès des chercheurs.

Open Access Week :

L'Open Access étant l'un des concepts moteurs de ce travail d'appui à la recherche, une matinée d'information autour du libre accès a été proposée dans le cadre de l'Open Access Week 2015. Cette première manifestation était destinée au personnel du SCD et avait pour but de présenter, en une matinée, les enjeux du libre accès pour la recherche et pour les métiers des bibliothèques³⁷. Cette demi-journée du 19 novembre 2015, qui a eu pour grand témoin Olivier Baude, maître de conférences en linguistique et directeur de la TGIR HUMA-NUM, a été un franc succès auprès de tout le personnel du SCD qui a pu échanger et s'instruire sur le libre

³⁶ Cette cellule, commune à l'Université d'Orléans et de Tours est un moyen pour ces deux institutions d'accroître la lisibilité de la recherche, et donc de leurs laboratoires, à l'échelle européenne. Les missions de cette cellule sont, la veille et la sensibilisation aux programmes européens, l'information des laboratoires des appels à projets pouvant les intéresser, l'accompagnement pour le montage de leur propre projet, la coordination des actions auprès des différents acteurs régionaux et la mise en place d'un observatoire permettant de mesurer les performances de la région dans les différents programmes européens. UCHARD, Aurélie et ROCHETTE-CASTEL, Thomas. L'Europe et la recherche en Région Val de Loire. Dans : *Cellule Mutualisée «Europe-Recherche»* [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://cellule-europe-recherche-centre.fr/>.

³⁷ Le programme de cette journée est en Annexe IX p. 86.

accès. Ayant plus de temps à consacrer à la session de 2016, Pascale Solon a mis en place cette année un programme plus conséquent se déroulant sur une journée et ayant pour public les chercheurs de l'Université d'Orléans. Je présenterai plus en détail dans la troisième partie de ce rapport, cette préparation de l'Open Access Week 2016.

Portail HAL :

Il a été fait le choix de créer un portail *HAL* pour l'Université. Pour ce faire, une convention a dû être signée entre le CCSD et l'Université d'Orléans et un paiement de 1 200€ a été fait par la Direction de la Recherche et du Partenariat (DRP). La procédure, engagée rapidement, a permis la création du portail *HAL* dès le mois d'octobre 2015 avec pour administratrices Pascale Solon et Hélène Jouguet. Leur premier travail a été la configuration de ce portail avant son ouverture officielle le 19 novembre 2015, date de la journée d'information sur le libre accès. Pour pouvoir mener à bien cette mission, les administratrices suivent des réunions et des formations ; elles participent aussi au « club des utilisateurs » de *HAL*. Le portail est enrichi au fur et à mesure que le travail de prise en main progresse. La question est désormais de savoir comment le SCD doit accompagner les chercheurs dans leurs démarches de dépôt de publication. Plus le temps avance et plus les administratrices découvrent que cette archive ouverte est un outil complexe et souvent difficile à manipuler ce qui pose d'autant plus de problèmes pour les futurs dépôts et la maintenance de ce portail.

Formations :

Le SCD a depuis quelques années mis en place des interventions avec les écoles doctorales de l'Université. Arnaud Moizard donne des cours à une école doctorale de sciences depuis trois ans dans le cadre d'une UE intitulée « Écrire un article scientifique ». Claire Neuzeret, BIBAS coordinatrice de STAR, et Hélène Jouguet s'occupent elles, dans le cadre de l'obligation de dépôts des thèses, d'une séance d'information où les questions de droits d'auteurs sont, entre autres, évoquées. Pascale Solon a proposé des formations de quelques heures autour de la recherche et de sa valorisation qui ont intéressé les doctorants de SHS. À ce jour, trois de ces formations ont eu lieu et ont été appréciées par les doctorants qui les suivent, d'après les retours qu'ils en ont faits et leur participation lors des formations. J'ai pu suivre deux de ces formations et participer à la préparation de l'une d'entre elles, je reviendrai plus en détail sur tout cela dans la troisième partie de ce rapport.

Page web « services d'appui à la recherche » :

Enfin, l'une des dernières missions autour de ces services à la recherche porte sur la création d'une page web dédiée aux services d'appui à la recherche sur le site web du SCD. Cette proposition a été validée par le Copil du 3 février 2016 et a pour but de présenter la future cellule, de transmettre des actualités et de donner aux chercheurs un accès à de la documentation pour les accompagner dans leur démarche de dépôt ou d'utilisation de nouveaux outils³⁸.

³⁸ Ces informations proviennent de différentes discussions avec Pascale Solon ainsi que des comptes rendus des trois Copil : SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 10 septembre 2015*. Compte rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 5 novembre 2015 ; SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 26 novembre 2015*. Compte

Voilà présentées rapidement les différentes missions de Pascale Solon ma tutrice dans le cadre de la mise en place d'une cellule de « services d'appui à la recherche ». J'ai pu participer, à plus ou moins grande échelle, à toutes ces missions. Cela m'a permis de comprendre l'objectif de ce futur service ainsi que le rôle qu'il doit prendre auprès des chercheurs. Il n'y a qu'une seule mission que je n'ai pas développée ici, celle qui m'a occupé une grande partie de mon temps, l'audit auprès des chercheurs.

rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 1 décembre 2015 ; SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 03 février 2016*. Compte rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 8 février 2016.

Partie II - L'étude des habitudes des chercheurs à travers les résultats de l'enquête

Cette seconde partie traite de la mission principale de mon stage qui a porté sur l'étude des résultats d'une enquête. Le déroulement de cette mission, ses objectifs et les difficultés rencontrées sont présentés tout d'abord, puis avant de donner les résultats, un point est fait sur l'Open Access et les évolutions qu'il amène dans la recherche et le métier de bibliothécaire.

1. La mission principale du stage

Cette enquête, menée auprès des chercheurs pour connaître leurs pratiques de publications, s'insère dans les premières étapes du projet de création de la cellule « services d'appui à la recherche », qui consiste à faire un audit de toutes les personnes concernées. Il est primordial de comprendre comment cette enquête a été mise en place ainsi que les objectifs qui s'y rattachent, avant d'analyser la démarche que j'ai suivie pour mener à bien l'étude.

1.1. La mise en œuvre de l'enquête et les attentes

1.1.1. L'élaboration

Pour pouvoir mettre en place des services d'appui à destination des chercheurs, il est important de connaître l'avis des principaux concernés ainsi que leurs habitudes en termes de documentations et de publications. Voilà pourquoi un audit, prenant la forme d'une enquête, a commencé à être constitué courant septembre 2015. Cet audit fait partie des missions principales, en ce début d'élaboration du projet, il est en effet impensable de ne pas impliquer les chercheurs dans l'élaboration des différents services d'appui.

C'est lors du Copil Recherche du 10 septembre 2015 que ses premières bases ont été posées en s'appuyant sur une enquête élaboré par l'Université Laval à Québec. Une seconde réunion a été nécessaire pour constituer l'enquête, puis sa finalisation a été menée par Philippe Serisier et Pascale Solon. Avant la saisie finale de l'enquête, celle-ci a été transmise le 16 octobre 2015 à Olivier Baude et Christine Rousselle, la vice-présidente Recherche à l'Université d'Orléans, pour connaître leurs avis et propositions d'améliorations éventuelles. Ces deux personnes étaient au courant depuis l'été du désir du SCD de s'investir davantage auprès des chercheurs et ils se sont beaucoup impliqués dans ce projet. Olivier Baude, comme je l'ai indiqué plus haut, a participé à l'Open Access Week 2015. La saisie de l'enquête dans *SphinxOnline* s'est faite la semaine du 9 novembre et elle a été lancée officiellement auprès de tous les chercheurs de l'Université d'Orléans le 9 décembre 2015. La diffusion s'est opérée par plusieurs biais, tout d'abord Christine Rouselle a communiqué massivement l'enquête, via la liste de diffusion, à tous les chercheurs. Elle a d'ailleurs rédigé l'introduction de

l'enquête donnant ainsi plus de poids à cette initiative¹. L'enquête étant aussi ouverte aux doctorants, eux aussi chercheurs de l'Université, un courriel leur a été transmis via les secrétariats des Écoles Doctorales. Pour être sûre que l'enquête soit remplie par un maximum de chercheurs une communication importante a été faite autour de son lancement avec une actualité dans *l'Hebdo* du 10 décembre² et une autre sur le site web du SCD. Pascale Solon et Philippe Serisier sont allés présenter cette enquête directement auprès des chercheurs des laboratoires POLEN et LIFO et de l'ITP SBCV les 17 et 18 décembre 2015. L'objectif était alors d'obtenir quatre cents réponses.

1.1.2. État du travail à mon arrivée

Au moment de mon arrivée au SCD, le 22 février 2016, cette enquête, qui interroge les chercheurs sur leurs pratiques documentaires, les outils utilisés pour mener à bien leurs recherches, leurs habitudes de publication et l'évaluation de la recherche au sein de leur laboratoire respectif, avait été lancée depuis onze semaines et demie. Cent soixante chercheurs y avaient répondu à mon arrivée. L'objectif des quatre cents chercheurs était loin d'être atteint et l'enquête se finissait à la mi-mai, peu de temps après la fin de mon stage. Au début de son lancement, de nombreux chercheurs ont répondu à l'enquête, cent quatorze en un mois, mais très rapidement ce premier mouvement s'est essoufflé, plus que quarante-deux répondants le mois suivant. À l'heure actuelle l'Université d'Orléans se compose de sept cents chercheurs ainsi que de quatre cent trente-neuf doctorants, les quatre cents réponses espérées représentaient donc 35 % de cet effectif, ce qui ne semblait pas être un objectif impossible à atteindre lors du lancement. Pourtant au vu de la diminution de la participation cet objectif a été revu à la baisse par Pascale Solon, à mon arrivée elle espérait atteindre les trois cents réponses.

Pour ce qui est de l'étude des données déjà récupérées, elle n'avait pas encore débuté, j'étais donc libre de traiter tout cela comme je le souhaitais. Pascale Solon m'a tout de même demandé l'extraction de certaines données en priorité pour la préparation de l'Open Access Week 2016.

1.1.3. Les objectifs

L'objectif principal de ma mission était de donner une première analyse des données transmises par les chercheurs par le biais de l'enquête. Ce travail avait pour premier intérêt de mieux comprendre leurs niveaux de connaissances et d'utilisation des outils informatiques dédiés à la recherche, et permettre ainsi à Pascale Solon de leur proposer des formations ou de leur donner des informations cohérentes en fonction de leurs besoins. Le second intérêt de cette analyse était de mettre en lumière leurs pratiques de publications et leurs connaissances ou méconnaissances, des questions de libre accès et d'archives ouvertes. L'ambition de la future cellule est de faire évoluer les pratiques des chercheurs vers l'utilisation massive de *HAL* pour pallier à l'envolée des prix des revues électroniques. Pour ce faire, connaître l'avis des chercheurs sur ces questions est

¹ Voir Annexe X pp. 87-98. Pour mieux comprendre le travail que j'ai mené sur les résultats de cette enquête, il est utile d'en avoir un exemplaire vierge.

² Voir Annexe XI p. 99.

primordial. Cela peut en effet aider à mettre en place des formations ou des discussions autour de ces sujets et éviter d'éventuelles récriminations.

L'étude que j'ai menée devait aussi permettre une relance sélective de l'enquête auprès de chercheurs n'ayant pas répondu. Il s'est avéré, comme certaines discussions nous l'ont démontré, que certains chercheurs ne semblaient pas avoir reçu de courriel à propos de cette enquête.

Cette mission avait aussi pour but d'aider à la préparation de l'Open Access Week 2016 ainsi qu'à l'alimentation de la page web « services d'appui à la recherche », travaux auxquelles j'ai pu participer. Je les présenterai plus en détail dans la troisième partie du rapport.

Mon travail s'est donc inscrit dans une phase d'étude pour la création de la cellule « services d'appui à la recherche ». Pour mener à bien mon travail, j'ai pu mettre en place ma propre démarche.

1.2. La démarche mise en place

Comme je l'ai déjà précisé plus haut, l'étude des premiers résultats de l'enquête n'avait pas du tout commencé, j'ai donc pu choisir la manière dont je souhaitais étudier et mettre en valeur les réponses des chercheurs de l'Université d'Orléans. La première semaine le travail a commencé doucement, je me suis avant tout familiarisée avec certains outils, j'ai réfléchi à la manière dont je voulais m'y prendre et ce que je souhaitais faire. Ma démarche en elle-même n'est pas compliquée et elle s'explique par les outils simples que j'ai utilisés. Avant de rentrer plus en avant dans le vif du sujet, je tiens à préciser que toutes les données que je vais transmettre ici sont anonymes comme la loi Informatique et Liberté de 1978 l'exige³.

1.2.1. Les outils

Le premier outil que j'ai dû employer c'est le logiciel *SphinxOnline*. Ce logiciel est utilisé par le SCD pour la création, l'hébergement et la diffusion en ligne de leurs enquêtes et la consultation des résultats. Son avantage est de permettre la consultation et l'extraction des données à tout moment et en toute sécurité alors même que l'enquête est encore en ligne. *SphinxOnline* est un logiciel de la société Le Sphinx qui depuis sa création il y a une trentaine d'années s'est spécialisée dans l'édition de logiciel d'enquête, la prestation d'études et la conduite de formations⁴. Cet outil est très simple d'utilisation et il permet l'extraction vers *Excel* de tout ou une partie de l'enquête, ce qui facilite grandement son étude. Cette exportation est obligatoire quand l'enquête comporte un grand nombre de champs comme c'est le cas pour celle-ci. Avec les outils statistiques du logiciel, elle se compose de quatre-vingt-quinze champs ce qui rend impossible son étude en ligne. De plus, le logiciel, qui propose des résultats sous forme de tableaux et de diagrammes pour chacun des champs, n'est pas capable

³ *Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés* [en ligne]. 6 janvier 1978. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000886460>.

⁴ Présentation. Dans : *Sphinx* [en ligne]. 12 octobre 2015. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lesphinx-developpement.fr/societe/presentation-etude/>.

de traiter certaines données transmises par les chercheurs. En effet ceux-ci avaient parfois la possibilité de répondre librement en indiquant le nom des revues où ils publient ou les outils qu'ils utilisent pour leur recherche par exemple. Ces données libres, le logiciel n'est pas capable de les analyser comme on peut le voir ici avec les réponses à la question : quels sont les principaux critères qui guident le choix des revues auxquelles vous soumettez des articles ?

	Nb Occurrences	% Rep.
impact	57	40,1%
factor	40	28,2%
revue	38	26,8%
Qualité	22	15,5%
revues	18	12,7%
Thématique	17	12%
Facteur	16	11,3%
domaine	15	10,6%
journal	15	10,6%
scientifique	15	10,6%

Figure 6: Extraction des réponses à la question 40 sur *SphinxOnline*

Le logiciel n'a pas su prendre en compte la réponse complète de chaque chercheur, il a en effet analysé mot par mot les réponses, ce qui n'a aucun intérêt pour l'étude. Voilà pourquoi l'extraction vers le tableur *Excel* est encore une fois obligatoire puisqu'elle permet une analyse plus fine des données :

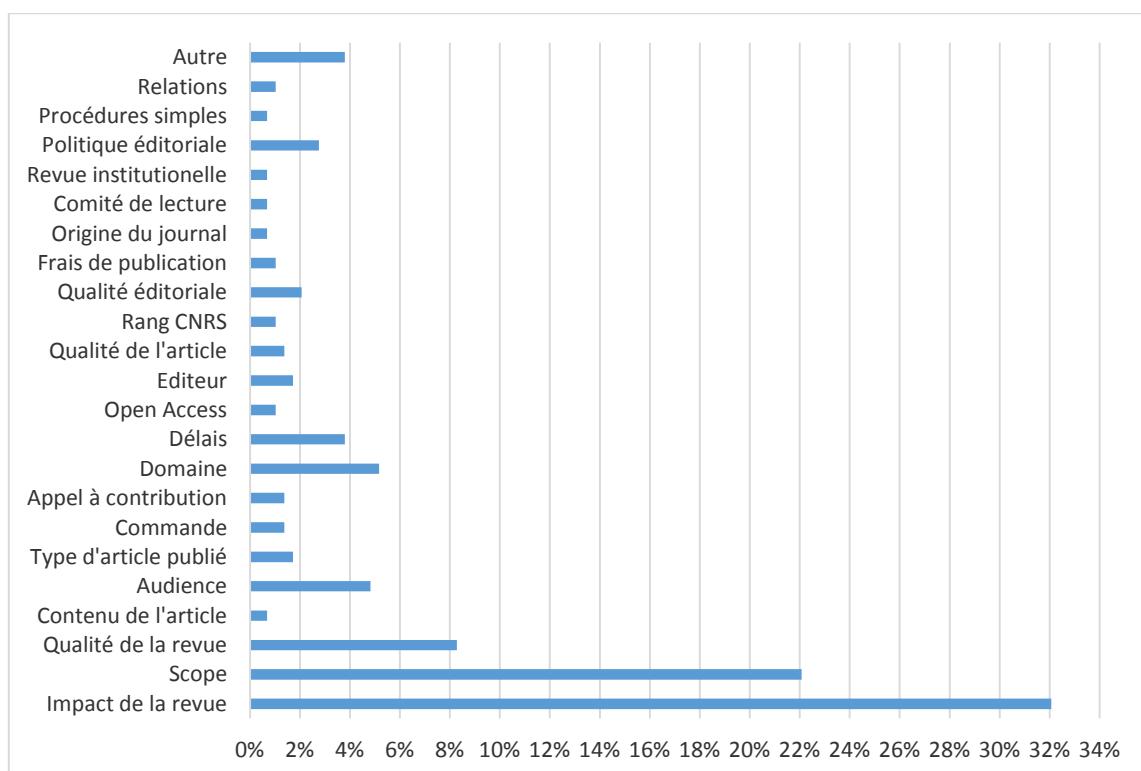


Figure 7 : Diagramme créé avec *Excel* reprenant les principaux critères qui guident le choix des revues

Le second outil utilisé pour cette mission c'est la version 2013 de la suite bureautique Windows et plus précisément le tableur *Excel*. Pour ce travail j'ai décomposé les résultats de l'enquête en quatorze classeurs cohérents où j'ai pu multiplier les feuilles de calcul, créer des tableaux dynamiques et réaliser des diagrammes. Ce tableur intuitif, j'ai dû me l'approprier pour pouvoir arriver à un résultat lisible et facilement réutilisable tout au long de ma mission. L'intérêt premier du tableur c'est bien sûr la possibilité d'utiliser des formules de calcul, pour pouvoir gagner du temps et ne pas se perdre quand les données sont en grand nombre. J'ai donc cherché au début de mon stage des formules spécifiques me permettant de mettre en place des tableaux de statistiques. Pour cette mission je n'ai eu besoin que de deux formules « complexes » sans parler bien sûr des formules simples qui sont accessibles d'un simple clic dans la barre d'informations. La première permet de connaître le nombre d'occurrences d'un terme ou d'un chiffre dans un nombre de cellules données = NB.SI (B3 : B12 ; 'NON'), la seconde permet d'avoir ce résultat en pourcentage = NB.SI (B3 : B12 ; 'NON')/NBVAL (B3 : B12).

Pour cette mission je ne me suis pas contentée des informations fournies par les chercheurs dans cette enquête. J'ai fait un gros travail de recherche autour des revues où ceux-ci publient leurs travaux. En partant des noms des revues qu'ils ont indiqués, j'ai recherché, entre autres à connaître l'éditeur des revues, leur ISSN, leur politique d'Open Access et leur impact.

Revue	Éditeur	Accès SCD	ISSN	Open Access	Nombre de chercheurs qui publient dans cette revue	SJR 2014	IPP 2014	SNIP 2014
Ecosystem Services	Elsevier BV		2212-0416	Voie dorée (3000 \$ par ms.) Voie verte (archivage de la version pré print ou de la version post print embargo 12 à 24 mois)	1	2,2	5,014	2,252
Electronic Journal of Probability	Institute of Mathematical Statistics		1083-6489	Open Access(550 \$ par art.) Voie verte (archivage de toutes les versions)	2	1,541	0,857	0,976

Tableau 9 : Deux exemples de revues avec leurs métadonnées

Pour trouver ces informations, j'ai utilisé quatre outils qui m'ont fait gagner un temps précieux et qui m'ont permis de créer une base de données structurée et fournie. Le premier est l'OPAC du SCD d'Orléans, grâce auquel j'ai pu vérifier si les revues étaient accessibles à l'Université. La notice des revues m'a permis de récupérer le nom de l'éditeur et l'ISSN, une métadonnée bien plus simple à utiliser parce qu'unique⁵. Grâce à cette métadonnée la recherche, sur *Scopus* et *SHERPA/RoMEO*, d'informations complémentaires était

⁵ Voir exemple en Annexe XII p. 100.

grandement simplifié. *Scopus*, le second outil que j'ai utilisé pour ce travail sur les revues, est la base de bibliographie et de biométrie scientifique d'Elsevier, auquel le SCD d'Orléans est abonné. Cet outil propose trois mesures de citation qui permettent de faire des comparaisons et ainsi connaître l'impact d'une revue. La première SRJ (SCImago Journal Rank) mesure la qualité de la revue, la seconde IPP (Impact per Publication) fait une moyenne de citations par rapport aux nombres d'articles de la revue et le troisième SNIP (Source Normalized Impact per Paper) mesure le nombre de citations par rapport aux citations du domaine de la revue⁶. Les outils de mesure de ce type sont assez peu appréciés par les chercheurs de par leur complexité, malgré tout ils sont utilisés par tous. Le troisième outil se nomme *SHERPA/RoMEO*, hébergé par l'Université de Nottingham, il permet de connaître la politique des revues scientifiques en termes d'autoarchivage⁷. Cet outil a le grand avantage d'être en libre accès et de permettre une meilleure visibilité de ces politiques, souvent difficile à trouver sur le site des revues. Enfin, j'ai aussi utilisé dans une moindre mesure l'équivalent français de *SHERPA/RoMEO*, *Héloïse*, pour les revues de l'Hexagone. Ces outils ne font pas tout et certaines informations ou mêmes revues ont été difficiles, voire impossibles, à trouver. Pour connaître par exemple la politique des revues par rapport à la voie dorée du libre accès j'ai dû chercher au cas par cas sur le site des revues.

Ces outils ne sont pas spécifiques au travail en bibliothèque et ils peuvent être utilisés, même si certains d'entre eux ne sont pas gratuits, par toute personne menant des recherches. Dans l'ensemble ces outils sont assez simples d'utilisation et m'ont permis de mener à bien ma mission même si des problèmes sont tout de même survenus.

1.2.2. Les limites et problèmes rencontrés

L'étude ne s'est pas faite sans poser quelques petites difficultés la première et la plus importante étant le fait que l'enquête était encore ouverte au moment de mon stage. Quand j'ai commencé à extraire des données via *SphinxOnline* cent soixante chercheurs avaient répondu, au fil des trois mois de mon stage trente-neuf autres ont contribué à l'enquête. Pour certains fichiers le rajout de nouvelles lignes de données était simple, il suffisait de les structurer et de lancer le tri automatique. J'ai choisi dans mon cas le tri par laboratoire ce qui permet une étude ciblée et surtout plus anonyme. Le chercheur en tant qu'individus passe ainsi au second plan ce qui permettra à terme un rendu global qui pourra se subdiviser en laboratoire sans que les réponses d'un chercheur soient plus importantes que celle d'un autre. Pour d'autres fichiers, ce rajout plus ou moins important de réponse n'était pas évident, car quand j'ai créé certaines feuilles de calcul je n'avais pas pensé à ce problème. En effet pour pouvoir faire des statistiques j'ai dû parfois scinder (tableau 11) en plusieurs cellules les réponses des chercheurs qui se présentaient après extraction en une seule et même cellule (tableau 10). Ce travail n'est pas complexe en soi, mais pour rendre cohérents les classeurs, j'ai dû fusionner d'autres cellules. Or la fusion empêche ensuite le tri des données rajoutées a posteriori. J'ai donc trié les données rajoutées au fur et à mesure, ce qui prend du temps même si la manipulation est en elle-même simple.

⁶ Voir exemple en Annexe XIII p. 100.

⁷ Voir exemple en Annexe XIV p. 101.

4. Vous êtes membre du laboratoire de recherche :	31. Si vous êtes membre d'au moins un réseau social scientifique pour quelles raisons ?
CBM - Centre de Biophysique Moléculaire	Pour y diffuser des articles ; Pour y trouver des articles ; Pour être en contact avec mes pairs ; Pour développer mon rayonnement international

Tableau 10 : Exemple d'extraction de réponses multiples

4. Vous êtes membre du laboratoire de recherche :	31. Si vous êtes membre d'au moins un réseau social scientifique pour quelles raisons ?
CBM - Centre de Biophysique Moléculaire	Pour y diffuser des articles Pour y trouver des articles Pour être en contact avec mes pairs Pour développer mon rayonnement international

Tableau 11 : Exemple de travail de séparation des données pour l'étude statistique

L'autre petit souci que j'ai rencontré avec *Excel* au début de mon stage et qui s'explique avant tout par mon manque de pratique de cet outil, c'est l'utilisation des filtres. Fonction bien pratique, les filtres peuvent devenir un véritable problème quand on oublie de les enlever avant de commencer la création d'une nouvelle feuille de calcul grâce à des données du tableau filtré. C'est le plus souvent après que les données sont structurées et les calculs finis que l'on se rend compte de l'erreur commise, il ne reste plus qu'à tout recommencer. Ces petites difficultés m'ont poussée à vérifier couramment que les données ne s'étaient pas mélangées dans mes différents fichiers à cause d'une mauvaise manipulation. Cette action m'a permis le cas échéant de rectifier le problème avant que celui-ci ne devienne impossible à réparer et que je sois obligée de recommencer une extraction.

Les autres difficultés que j'ai pu avoir se situent ensuite au niveau des réponses des chercheurs elles-mêmes plutôt que de leurs extractions. Dans certains cas, il s'est en effet avéré que des chercheurs n'avaient pas compris la question posée et ils ont donc répondu à celle-ci de manière erronée, en donnant le nom d'éditeur de revue alors que l'on demandait des noms d'éditeur d'ouvrage ou alors le nom d'outil d'aide à la recherche qui n'existe pas ou dont la fonction n'est pas correcte. Dans ces cas-là, il est un peu compliqué de traiter la réponse, en elle-même elle peut prouver la méconnaissance du chercheur sur certains sujets, mais elle peut être aussi le fruit d'une maladresse. Dans certains cas j'ai introduit ces réponses erronées dans les tableaux de statistiques et dans les diagrammes, elles me semblaient en effet importantes et j'ai expliqué le problème de ces réponses dans un encadré, en redéfinissant l'outil mal compris par exemple. Dans d'autres cas, j'ai souligné l'erreur dans la feuille de calcul principale et je ne l'ai pas utilisée dans les statistiques, car elle pouvait fausser les résultats.

Enfin pour pouvoir créer des diagrammes cohérents et mener à bien des calculs, j'ai dû reprendre certaines réponses de chercheurs. La réponse originale est toujours présente, mais elle a été, dans une autre feuille de calcul, remaniée. Ce travail n'a pas été simple, comprendre ce que certains chercheurs ont voulu dire a été complexe et ne pas multiplier les réponses a parfois été difficile, mais ce travail était pour moi obligatoire pour pouvoir présenter au mieux ces résultats.

61 : Pourquoi ne pas avoir déposé dans une archive ouverte ?	Reprises des réponses
Manque de temps	Manque de temps
Je ne connais pas	Ne connaît pas/pas bien
Faute d'y penser et de bien connaître le système.	Ne connaît pas/pas bien
	N'y pense pas
Lisibilité faible	Lisibilité faible
À cause du coût	Coût
Un truc de plus à faire avec un login et un mot de passe...	Contrainte supplémentaire
Concept assez nouveau pour le temps	Ne connaît pas/pas bien
Je ne connaissais pas jusqu'il y a peu de temps. Je ne connais pas non plus nos droits et obligations à publier dans <i>HAL</i> .	Ne connaît pas/pas bien
Je ne connais pas, Les ressources en libre accès sont encore considérées de mauvaise qualité	Ne connaît pas/pas bien
	Mauvaise réputation
Quel intérêt ?	Ne voit pas d'intérêt

Tableau 12 : Exemple de remaniement de réponse pour la création d'un diagramme

Dans l'ensemble les difficultés rencontrées ont été minimes et facilement surmontables. Cela s'explique en grande partie par mon installation dans le bureau de ma tutrice Pascale Solon. Cette proximité m'a permis d'échanger très souvent avec elle et de pallier avant même qu'elles n'apparaissent aux difficultés.

La création des classeurs sur *Excel* m'a occupée jusqu'au 18 avril, j'ai dû ensuite les mettre à jour tout au long de mon stage puisque les réponses sont arrivées en continu. Je les ai aussi améliorés pour les rendre les plus lisibles possible. Comme je l'ai montré, je n'ai pas eu à palier à de trop grosses difficultés ce qui m'a permis d'aller assez loin dans l'analyse et de pouvoir présenter de manière complète le 26 avril, lors du COPIL Recherche, les résultats observés. Cette mission m'a donné la possibilité de m'intéresser à de nombreux outils

que je ne connaissais pas forcément. Mais elle m'a surtout poussée à étudier une notion qui prend de plus d'importance dans le monde de la recherche, mais aussi dans le travail du bibliothécaire, l'Open Access.

2. L'Open Access

L'Open Access est comme je l'ai déjà dit une notion importante que le SCD souhaite voir se généraliser dans les habitudes des chercheurs de l'Université. Mais si l'Open Access prend une place de plus en plus importante dans la recherche, c'est encore un mouvement assez obscur pour les chercheurs de certaines disciplines. Pour mieux comprendre tout cela, il faut revenir sur l'histoire de cette notion, ces enjeux et ce qu'elle amène comme évolution dans les bibliothèques.

2.1. Son évolution et ses enjeux

« Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.⁸»

2.1.1. L'histoire du libre accès

C'est en parallèle de l'avènement d'internet que le mouvement du libre accès (Open Access) voit le jour chez les chercheurs dans les années 1990. Ce mouvement qui touche les revues dites scientifiques s'explique, selon Jean-Claude Guédon, par deux facteurs indépendants⁹. Le premier étant bien sûr l'émergence du numérique avec la création des revues en ligne, la première date de 1989, le second facteur arrive quelques années plus tard avec la croissance fulgurante des prix des périodiques. Cette envolée des prix a mis en lumière un fait inacceptable pour beaucoup, la privatisation de la recherche, un bien considéré comme faisant partie des communs. Comme nous l'expliquent dans leur article Odile Contat et Didier Torny¹⁰, cette barrière économique posée entre le public et la recherche n'est pas les seuls dispositifs mis en place par les éditeurs pour s'approprier peu à peu ce commun. Cette privatisation voit le jour avec la mise en place de contrats d'édition dans lesquels le chercheur abandonne, le plus souvent sans rétribution, l'intégralité de ses droits. En France cet abandon de droit est devenu une norme, mais les droits moraux sont encore inaliénables. S'ajoute à ces

⁸ L'INIST propose sur son site une traduction de ce texte : *Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* [en ligne]. 26 mars 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

⁹ GUÉDON, Jean-Claude. Le libre accès: quo vadis? *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 4.

¹⁰ CONTAT, Odile et TОРNY, Didier. Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 64.

contrats, la mise en place, par les éditeurs qui profitent des avantages du numérique, d'un accès temporaire aux publications plutôt qu'un accès définitif. Les institutions n'achètent donc plus le bien, mais un simple accès qui leur est retiré s'ils arrêtent de payer. Enfin, les éditeurs pour engranger plus de profit ont créé des bouquets de revues. Ceux-ci empêchent le choix des abonnements en fonction de la politique de recherche de l'institution payeur. Cette privatisation de la recherche fait l'objet d'une dénonciation et les chercheurs réfléchissent alors à des alternatives comme le libre accès.

Très rapidement ce mouvement du libre accès se développe et s'organise dans les années 2000 grâce à de multiples déclarations qui défendent le libre accès comme une solution face aux difficultés de plus en plus importantes d'accessibilité des résultats de la recherche. La pétition *Public Library of Science*, lancée en 2001 par Harold E. Varmus, Michael Eisen et Patrick O. Brown, entre autres, est le premier jalon de cette organisation. Elle avait pour but d'obliger les maisons d'édition à mettre en accès libre les publications, six mois après leur parution sous peine de voir tous les signataires refuser de soumettre leurs travaux. Cette pétition a reçu des milliers de signatures, malgré tout elle a échoué à faire évoluer les pratiques de publication. Cela n'empêcha pas les créateurs de cette pétition de la transformer en maison d'édition spécialisée dans le domaine des sciences et prônant le libre accès, PloS, qui existe toujours¹¹. Cette même année se déroule l'une des trois manifestations « 3B » majeures qui fait connaître le libre accès à un plus large public et le définit. Cette manifestation qui a réuni treize personnes, dont Jean-Claude Guédon, c'est soldé par la rédaction de l'appel, *Budapest Open Access Initiative (BOAI)* qui recommande aux chercheurs deux voies pour le libre accès, l'autoarchivage et les revues alternatives.

« L'accès libre à la littérature des revues à comités de lecture est le but. L'autoarchivage et une nouvelle génération de revues alternatives en libre accès sont les moyens d'atteindre cet objectif. Ils ne constituent pas seulement les moyens directs et efficaces à cette fin, ils sont à la portée des savants eux-mêmes, immédiatement, et ne nécessitent pas d'attendre des changements quelconques apportés par les marchés ou la législation.¹² »

S'en suit la Déclaration de Bethesda en avril 2003, qui définit le rôle des différents acteurs de la communication scientifique ainsi que la publication en libre accès :

« Le/les auteur(s) ainsi que les titulaires du droit d'auteur accordent à tous les utilisateurs un droit d'accès gratuit, irrévocable, mondial et perpétuel et leur concèdent une licence leur permettant de copier, utiliser, distribuer, transmettre et visualiser publiquement l'œuvre et d'utiliser cette œuvre[...]. La version complète de l'œuvre,[...] réalisée dans un format électronique standard approprié, est déposée dès sa publication initiale dans au moins un réservoir en ligne subventionné par un établissement d'enseignement supérieur, une société savante, une agence gouvernementale ou tout autre organisme reconnu œuvrant pour le libre accès[...].¹³ »

¹¹ Pour aller plus loin : PLOS. The PLOS Story. Dans : *Plos.org* [en ligne]. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.plos.org/history>.

¹² *Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* [en ligne]. 26 mars 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

¹³ L'INIST propose sur son site une traduction de ce texte : *Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès* [en ligne]. Trad. par INIST. 27 mars 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l>.

Enfin la Déclaration de Berlin en octobre 2003¹⁴, développe la notion du libre accès à tous les biens culturels et à toutes les données issues de la recherche.

Ces quatre événements, ainsi que bien d'autres, montrent que le mouvement du libre accès qui était le fait de quelques chercheurs est devenu en quelques années un fait de société¹⁵. L'Open Access est aujourd'hui un mouvement de grande envergure que les institutions politiques tentent de normaliser.

2.1.2. Les enjeux actuels

« L'open Access est surtout une réponse à des besoins fonctionnels de faire de la science. »
Jérôme Kalfon¹⁶

a) Les voies de l'Open Access

Il existe actuellement deux voies à l'Open Access, la première c'est la voie dorée, privilégiée par les Anglo-saxons, qui permet aux chercheurs de publier leurs travaux directement dans des revues en libre accès. Ces revues peuvent être nativement en libre accès ou avoir évolué vers le libre accès, elles ont dans tous les cas les mêmes caractéristiques d'une revue classique avec la validation par les pairs et l'évaluation des publications via les citations. La plupart de ces revues permettent un accès gratuit aux articles sans demander de paiement aux chercheurs, mais certains éditeurs ont profité de ce modèle pour s'enrichir encore plus. D'abord réfractaires aux libres accès, les grandes maisons d'édition ont vite compris que cette voie dorée pouvait leur permettre d'augmenter leur profit. Ils ont créé un nouveau système, les revues hybrides dans lesquelles le chercheur qui le souhaite peut publier ses recherches en libre accès après avoir payé des APC. Le chercheur en plus d'abandonner ses droits doit payer, souvent très cher, pour ce faire publier en libre accès. Les éditeurs sont ainsi doublement gagnants d'autant plus que le prix des bouquets qu'ils proposent n'a pas diminué pour autant, alors même que de plus en plus d'articles sont désormais en libre accès. Cette voie est souvent mal vue par les chercheurs qui ne la considèrent plus comme une voie viable pour le libre accès. Malgré tout des plateformes internationales subventionnées par des fonds publics et contrôlées par des chercheurs se mettent peu à peu en place et tentent de redonner à cette voie sa fonction première¹⁷. La seconde voie du libre accès c'est la voie verte qui permet aux chercheurs d'auto archiver leurs travaux dans des archives ouvertes institutionnelles¹⁸. Cette voie a failli ne pas voir le jour, tant le danger pour le respect des droits d'auteurs semblait important. Pourtant aujourd'hui c'est cette voie qui est encouragée par les institutions sous l'impulsion des bibliothèques et des établissements de recherche qui voient dans les archives ouvertes

¹⁴ Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales [en ligne]. 12 juillet 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>.

¹⁵ INIST. Textes de références. Dans : *Libre accès à l'information scientifique et technique - Actualité, problématiques et perspectives* [en ligne]. 2012. [Consulté le 18 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->.

¹⁶ KALFON, Jérôme. L'open Access, pourquoi ? *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 3.

¹⁷ GUÉDON, Jean-Claude. Le libre accès : quo vadis? p. 5-6. *Op. cit* p. 30.

¹⁸ GRAND-DÉMERY, Marion. Entre Green, Gold et Freemium. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 9.

institutionnelles un moyen d'accès à la science. Le dépôt peut se faire à tout moment (avant, pendant ou après la publication) avec si besoin une période d'embargo qui rend inaccessible la publication pendant une période donnée. À l'heure actuelle en France le chercheur a tous les droits sur la version non corrigés de son article, il lui est donc possible de déposer cette version sans aller contre un quelconque contrat d'édition¹⁹. Mais même si ce type de dépôt est encouragé les chercheurs sont encore sceptiques, ils se sentent trop peu documentés sur ces questions, ce qui pousse les bibliothèques universitaires à multiplier les actions de formation vers ce public souvent difficile à faire évoluer. Je reviendrai plus en détail dans la partie trois de ce rapport sur cette question et l'autoarchivage. Certains, comme Marion Grand-Démery, distinguent une troisième voie hybride au libre accès, le modèle « freemium », que l'on retrouve souvent sur les réseaux sociaux professionnels, mais aussi dans certaines revues²⁰. Ce modèle propose des services de base gratuits à tous ses utilisateurs, mais si ceux-ci souhaitent avoir accès à des services plus intéressants, ils doivent payer. Il faut être prudent avec ce modèle, en effet s'il semble proche du libre accès, il ne fait pourtant pas partie de ce mouvement, puisqu'il n'est pas impossible que les différents services et documents accessibles librement aujourd'hui deviennent payants demain. Ces voies du libre accès sont aisément définissables, mais dans la pratique il est bien plus difficile de s'y retrouver, voilà pourquoi depuis quelques années les institutions politiques tentent de proposer un cadre juridique.

b) La mise en place d'un cadre juridique

À l'échelle européenne a été lancé en 2014 le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation, *Horizon 2020*, qui a pour mission d'améliorer l'accès à l'information scientifique. Pour ce faire, les résultats de la recherche financés par ce programme sont obligatoirement accessibles gratuitement à tous les citoyens européens grâce aux dépôts dans les archives ouvertes. D'autres types de production scientifiques sont aussi encouragés par *Horizon 2020* avec la mise en place par exemple du « Projet pilote Libre accès aux données issues de la recherche »²¹. En France le projet de loi pour une République numérique adopté au Sénat le 3 mai 2016, donne dans son article 17 des directives pour la libre accessibilité des articles et des données scientifiques subventionnées au moins pour moitié par des dotations publiques :

« Art. L. 533-4. – I. – Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au

¹⁹ GUÉDON, Jean-Claude. Le libre accès: quo vadis? p. 6-7. *op. cit* p. 30.

²⁰ GRAND-DÉMERY, Marion. Entre Green, Gold et Freemium.p. 9. *op. cit* p. 32.

²¹ UNION EUROPÉENNE. *Horizon 2020. Lignes directrices pour le libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche dans Horizon 2020* [en ligne]. 2014, p 9-11. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse :

http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086_lignes_directrices_la_horizon_2020_tr_fr_versionavril2015.pdf.

maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales.

« La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial. »

« II. – Dès lors que les données issues d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne ne sont pas protégées par un droit spécifique ou une réglementation particulière et qu'elles ont été rendues publiques par le chercheur, l'établissement ou l'organisme de recherche, leur réutilisation est libre. »

« III. – L'éditeur d'un écrit scientifique mentionné au I ne peut limiter la réutilisation des données de la recherche rendues publiques dans le cadre de sa publication. »

« IV. – Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite.²² »

De nombreux points de cette loi ont été discutés grâce à une concertation mise en place par la secrétaire d'État au numérique Axelle Lemaire. 21 330 contributeurs ont voté près de 150 000 fois et déposé 8 500 arguments, amendements et propositions sur le site dédié²³. Sur la question du libre accès il y a eu de nombreux débats par exemple sur les périodes d'embargos avant le dépôt en archives des publications scientifiques. De nombreux contributeurs souhaitaient en effet voir ces périodes doublées, mais cette demande n'a pas été acceptée. Le projet voté par Le Sénat stipule donc que l'accès doit être libre au plus tard six mois après la publication pour les articles et données de la recherche des domaines des sciences, de la technique et de la médecine et douze mois pour ceux des sciences humaines et sociales. Ces périodes sont les mêmes que celle d'*Horizon 2020*, ce qui permet une uniformisation des règles mises en place par les institutions publiques, si cela n'avait pas été le cas le mouvement de libre accès aurait été encore plus complexe à comprendre et surtout à mettre en place dans les universités et unités de Recherche. Le CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, travaille lui depuis quelques années sur ces questions de libre accès et pousse ses partenaires et ses chercheurs à suivre ce mouvement pour mettre en place une Science ouverte. En avril 2016 le CNRS et ses partenaires ont d'ailleurs proposé leurs analyses sur la question et présenté les réflexions menées par le monde de la recherche pour la création d'une Science ouverte, dans un ouvrage en libre accès *Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique*²⁴, accessible sur le site OpenEdition. Aujourd'hui les bibliothécaires souhaiteraient voir le libre accès toucher le monde de la monographie pour libérer des ouvrages en rupture de stock et permettre à tous d'avoir accès aux recherches

²² LE SÉNAT. *PROJET DE LOI pour une République numérique*. [en ligne]. 3 mai 2016, sect. Article 17, chapitre III du titre V complété par un article L. 533-4. [Consulté le 20 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2015-2016/535.html>.

²³ Pour une République numérique. Dans : *Gouvernement.fr* [en ligne]. 3 mai 2016. [Consulté le 20 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.gouvernement.fr/action/pour-une-republique-numerique>.

²⁴ DIRECTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CNRS. *Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique*. Marseille : OpenEdition Press, 18 avril 2016. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/1548>.

publiées sous cette forme, car il ne faut pas l'oublier qu'en SHS c'est encore la monographie qui est la forme de publication la plus utilisée²⁵.

L'Open Access est un mouvement qui semble être en perpétuelle évolution et qui s'institutionnalise peu à peu même si pour certains cette tendance ne va pas assez vite et est trop souvent freiné par les grands éditeurs qui n'entendent pas se voir retirer cette manne financière aussi facilement. Pour une partie des chercheurs, le libre accès est encore une notion assez abstraite et elle parfois considérée comme dangereuse, c'est pourquoi le travail du bibliothécaire est important et évolue rapidement pour répondre à ce nouvel enjeu qu'est le libre accès.

2.2. Le libre accès pour les chercheurs et les bibliothécaires

2.2.1. Une notion encore méconnue et parfois mal vue par les chercheurs

Le SCD de l'Université d'Orléans n'est pas le seul à avoir mené son enquête auprès des chercheurs pour connaître leurs avis sur le mouvement du libre accès. Dans le numéro de juillet-août-septembre 2015 d'*Arabesques* qui traite presque exclusivement du libre accès, un article revient sur une enquête menée par le consortium Couperin en 2014 auprès des chercheurs pour connaître leur ressenti sur les questions de libres accès et l'utilisation de réseaux sociaux scientifiques²⁶. À cette enquête 1 698 chercheurs ont répondu et le constat est clair, même si plus de la moitié des répondants disent connaître l'Open Access, à peine une moitié d'entre eux dépose une version de leurs publications dans des archives ouvertes et seulement 11 % les soumettent à des revues en libre accès. Ce qui ressort assez fortement de cette enquête et de bien d'autres du même genre, mené dans les différentes universités françaises, c'est la différence de regard porté sur ce mouvement en fonction des disciplines. Pour les informaticiens et les mathématiciens par exemple les archives ouvertes sont couramment privilégiées pour diffuser les travaux alors que les chercheurs en sciences humaines et sociales utilisent eux plus souvent les réseaux sociaux scientifiques, comme *Academia.edu*. Cette utilisation des réseaux sociaux est assez étrange surtout quand on se penche sur les conditions d'utilisation qui stipulent très souvent une appropriation par les réseaux de toutes les données déposées par l'utilisateur. Les archives ouvertes institutionnelles sont plus complexes d'utilisation, mais elles ont au moins le mérite d'être pérennes et de protéger les droits des auteurs. Des revues en libre accès n'existent pas forcément dans toutes les disciplines, ce qui s'explique par les pratiques de publications des chercheurs. En effet la monographie ou l'acte de colloque est parfois le type de publication privilégié, or comme je l'ai rapidement expliqué un peu plus haut, la monographie est encore peu touchée par le libre accès. Il est donc logique que cette voie du libre accès ne soit pas la plus couramment utilisée, mais il est étrange en revanche que le dépôt en archives ne soit pas

²⁵ RESPINGUE-PERRIN, Sébastien. Vers un «livre libre»? Les voies du ebook en open access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 16-17.

²⁶ OKRET-MANVILL, Christine. Réseaux sociaux de la recherche et open access : les perceptions des chercheurs. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 8-9.

devenu un réflexe au fil des années, surtout quand on sait qu'une majorité de chercheurs, même en SHS, se disent favorables au libre accès.

a) Les freins au libre accès

Plusieurs raisons sont données par les chercheurs qui n'ont pas encore déposé leurs travaux²⁷, la première étant la difficulté d'utilisation. Le dépôt est vu, comme une action technique qui demande du temps et une bonne connaissance des archives où l'on souhaite déposer. Or les chercheurs ont souvent peu de temps à consacrer à tout cela et ne savent pas vraiment comment procéder. Cette méconnaissance est un véritable frein aux dépôts puisque le chercheur ne se sent pas assez documenté sur cette question et n'a pas le temps de faire des recherches, un véritable cercle vicieux. La seconde raison porte sur des questions de droits, des éditeurs, mais aussi des auteurs. Les chercheurs ne savent pas en général ce que leur contrat éditorial leur permet ou non de faire et hésitent donc à faire des dépôts pensant aller contre les règles qu'ils ont acceptées. De plus, ils craignent de voir leurs droits moraux être bafoués par les archives ouvertes ou le public qui les utilise. La peur du plagiat est donc un autre obstacle au dépôt. Les chercheurs craignent en effet que les archives ouvertes facilitent la réutilisation abusive de leurs recherches par d'autres chercheurs ou par des étudiants. Pourtant, cette peur semble non fondée, il est en effet difficile de voir en quoi le dépôt sur des archives ouvertes faciliterait plus le plagiat que le dépôt sur des réseaux sociaux scientifiques ou la publication dans une revue traditionnelle. Un autre frein qui fait hésiter les chercheurs à utiliser les archives c'est le manque de validation de la documentation, ils ont en effet peu confiance dans un système qui accepte des travaux scientifiques qui n'ont pas été relus et acceptés par des pairs. Cette non-validation est aussi pour eux un signe de la non-visibilité de ces dépôts. Ces craintes découlent toutes d'une méconnaissance du mouvement du libre accès et de sa voie verte. C'est pour ainsi dire ici que rentre en scène le bibliothécaire et que son rôle devient primordial pour former et rassurer.

b) Les réserves des chercheurs de SHS

L'Open Access a fait naître auprès des chercheurs d'autres réserves au fur et à mesure qu'il faisait parler de lui. Avec la loi sur le Numérique et les différents financements mis en place par les établissements publics prônant le libre accès, ces réserves se sont exacerbées. On voit bien tout cela dans les différents articles du numéro 62-4 bis de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, qui traite du libre accès en SHS.

« Le projet de loi « pour une République numérique » de l'automne 2015 a relancé le débat. Un consensus semblait se dégager autour de délais de barrière mobile variant de douze mois en STM à vingt-quatre mois en SHS. Mais une campagne active de lobbying menée par les promoteurs de

²⁷ Pour présenter rapidement les différents freins qui bloquent les chercheurs, je vais reprendre la liste présenter aux pages 41-44 du document : BOURRION, Daniel, BOUTROY, Jean Louis, GIORDANENGO, Claire, et al. *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes* [en ligne]. 18 juillet 2006. [Consulté le 25 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00086084/document>. Les différents freins mis en avant par les chercheurs de SHS dans cette enquête se retrouvent à peu près partout, comme chez les chercheurs de l'Université d'Orléans.

l'accès ouvert généralisé, animée en particulier par l'équipe d'OpenEdition, remet en cause ce compromis (avec l'appui du Conseil scientifique du CNRS).²⁸ »

Ce qui ressort en premier lieu de ma lecture de ces différents articles c'est que l'idée de gratuité du libre accès est vue comme un faux semblant par une partie des chercheurs.

« Si l'Open Access postule en effet l'accès gratuit aux contenus scientifiques, il a bien évidemment un coût, qui combine toute une chaîne de financements permettant à la fois l'élaboration intellectuelle des recherches, l'écriture des articles, le travail d'expertise et d'édition et, enfin, la mise en ligne.²⁹ »

Les auteurs de l'article reviennent ici sur le nom donné à une Table ronde de la SHMC, « L'édition des revues en "accès gratuit" » pour expliquer que cette idée de gratuité ne fonctionne que si l'on se place du côté du lecteur. Du côté du chercheur même si l'accès est bien gratuit l'élaboration de l'article et sa mise en ligne coûtent une certaine somme. Ils préfèrent donc parler de libre accès plutôt que d'accès gratuit. Dans les différents textes que j'ai pu lire Open Access a toujours été traduit par libre accès et non par accès gratuit, cette traduction a été donnée par la SHMC pour provoquer le débat ce qu'elle a réussi. La seconde crainte qui est mise en avant ici c'est la disparition pure et simple des petites revues dont les chercheurs de SHS sont les contributeurs, mais aussi dans une grande majorité des cas les éditeurs.

« Les intentions sont louables : mettre à la disposition du public le travail des chercheurs financé par la collectivité publique correspond à un idéal scientifique et citoyen de libre circulation du savoir. D'autre part, les bibliothécaires ont raison de dénoncer les tarifs absolument prohibitifs pratiqués par les quelques très grands groupes d'édition européens comme Elsevier, par exemple. Mais en l'occurrence, ce n'est pas en SHS qu'on atteint le prix de plusieurs milliers de dollars pour un abonnement annuel de revue [...]. En fait, les revues de SHS deviennent les victimes collatérales d'un combat qui les dépasse, et risquent de payer pour les péchés des autres, et pour des abus évidents qu'elles n'ont pas commis. Il n'empêche : toute l'économie des revues scientifiques est mise à mal dans cette affaire.³⁰ »

Les chercheurs ont avant tout peur que les institutions ne fassent pas la différence entre petits et grands éditeurs. Mettre en place des solutions, pour contrecarrer l'envolée des prix et la mainmise de la recherche par ces grands groupes, est vu comme essentiel, mais risque d'être fatal avant tout pour les petits éditeurs, le débat autour des périodes d'embargo est un bon exemple de cette crainte. Mais les chercheurs l'avouent eux-mêmes, l'économie de l'édition en SHS est déjà précaire et elle a dû mal à survivre depuis l'émergence du numérique.

²⁸ MINARD, Philippe. Les revues à l'âge numérique : au péril de l'idéologie. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 12.

²⁹ CALAFAT, Guillaume et MONNET, Eric. À la recherche de l'accès ouvert. Revues et nouveaux formats numériques. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 33.

³⁰ MINARD, Philippe. Les faux-semblants du «tout gratuit». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 101.

« Je pense qu'il est important de ne pas présenter nos disciplines uniquement comme une citadelle assiégée. Pour moi, dans ce contexte, l'accès ouvert représente une partie de la solution, et non du problème.³¹ »

Le libre accès peut être un danger pour les petites revues, mais à l'heure actuelle il peut être aussi vu comme une solution au bouleversement que le numérique est en train de produire. Que le libre accès soit présent ou non, cela ne change pas le fait que l'édition scientifique doit faire face à une évolution de grande ampleur et si des solutions ne sont pas trouvées pour réussir à suivre le mouvement alors certaines maisons d'édition vont tout bonnement disparaître, ce qui est d'ailleurs déjà le cas. Une partie des chercheurs de SHS malgré leurs réserves l'ont bien compris, et plutôt que de voir le libre accès comme une menace ils tentent de mettre en place des solutions viables pour leur discipline en se basant sur ce mouvement.

Les craintes et les réserves des chercheurs dans certaines disciplines sont compréhensibles, mais l'évolution du monde de l'édition est en marche et il est primordial aujourd'hui que les chercheurs de toutes les disciplines travaillent à suivre ce mouvement. Les bibliothèques universitaires ont bien sûr un grand rôle à jouer dans tout cela, ce qui amène là encore à une évolution, celle d'un métier.

2.2.2. Son impact dans le travail du bibliothécaire

Comme je l'ai déjà dit précédemment, le SCD d'une université a pour rôle de mettre à disposition pour l'enseignement et la recherche, de la documentation et des services affiliés. L'activité principale et surtout ancestrale d'une bibliothèque se décompose en trois temps, l'acquisition, le traitement matériel et intellectuel, et la conservation et le prêt de collections. Le problème à l'heure actuelle c'est que les bibliothèques universitaires ont bien du mal à assurer leur rôle à cause des restrictions budgétaires et l'augmentation des prix des abonnements aux revues qui accapare une grande partie des budgets. Pour pouvoir continuer à fonctionner, les SCD se sont regroupés en consortium, comme Couperin, pour pouvoir peser dans les négociations tarifaires et ainsi diminuer les coûts des abonnements aux revues. Mais cette initiative est bien insuffisante et n'empêche pas l'envolée des prix puisque « les éditeurs commerciaux Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell, Sage Publications et Taylor & Francis, à force de rachat de revues, forment aujourd'hui un oligopole qui tire largement profit de la notoriété associée à ses publications.³² » À cela s'ajoute un autre problème qui semble ubuesque, les bibliothèques universitaires ne sont plus propriétaires des ressources, mais simplement titulaires d'un droit d'accès et d'usage³³. En d'autres termes, les SCD sont otages des grands éditeurs qui savent pertinemment qu'ils ont la mainmise sur la recherche. L'Open Access et sa voie verte principalement est donc vue, depuis quelques années par les bibliothèques universitaires, comme une solution complémentaire pour freiner les dépenses d'acquisition en abonnement et reprendre la main sur les publications.

³¹ LEMERCIER, Claire. Pour qui écrivons-nous ? *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 45.

³² LEBRASSEUR, Paula et SAOS, Valérie. L'Open Access, quels enjeux pour les bibliothèques universitaires ? Dans : *Economie du document* [en ligne]. 21 octobre 2014. [Consulté le 3 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archinfo24.hypotheses.org/2411>.

³³ CAVALIER, François. Bibliothèques garanties 100% Open Access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 10.

a) Les premiers pas

La contribution des SCD à ce mouvement d'Open Access est assez récente, en effet la collecte, le signalement, la diffusion et la conservation des données de la recherche en libre accès sont en France une initiative du monde de la recherche, CNRS et CCSD en tête³⁴. Mais les bibliothèques universitaires ont depuis quelques années compris l'intérêt des archives ouvertes et se sont présentées comme des relayeurs auprès des chercheurs. Les SCD se sont d'abord intéressés aux thèses et à leurs dépôts qu'ils gèrent intégralement, à Orléans c'est en 2009 que le dépôt électronique des thèses devient obligatoire. Ce travail sur les thèses n'était bien sûr qu'un premier pas fait par les SCD pour entrer peu à peu dans ce système. Mais dès ce moment une tension s'est fait sentir entre le bibliothécaire et le chercheur. En effet ce dépôt électronique n'a pas forcément été très bien apprécié par les chercheurs, en premier lieu parce que pour eux la publication d'articles qui jalonne ou suit le travail de thèse est plus importante que la thèse elle-même. Cette différence d'opinions entre le chercheur et le bibliothécaire se retrouve depuis toujours dans la relation entre ces deux mondes, « le bibliothécaire parlant «collectif, transversal et partagé» au chercheur qui lui répond «singulier, communautaire et spécifique».³⁵ » Le bibliothécaire doit donc s'approprier de nouvelles compétences pour pouvoir gérer au mieux son rôle dans le mouvement du libre accès et dans le même temps apprendre à comprendre les attentes des chercheurs pour répondre aux mieux à leurs demandes.

b) Les nouvelles compétences

Le 26 avril 2012 a eu lieu à la British Library une table ronde, constituée de quatorze professionnels des bibliothèques et d'experts, qui a abordé le sujet du rôle des bibliothèques scientifiques dans un avenir où le libre accès aura un impact prépondérant. Le rapport de cet événement, « Moving towards an open access future : the role of academic libraries » qui a été publié en août 2012 et traduit par l'Inist en septembre³⁶, revient sur les compétences que les bibliothèques se doivent d'avoir pour répondre à cette évolution, la plupart des professionnels dans leurs articles plus récents valident ces différents points. La première compétence que le chercheur se doit d'assimiler est purement technique, celle du traitement des métadonnées pour le dépôt en archives ouverte. Sans ce traitement des métadonnées, la visibilité des publications est quasiment nulle et donc l'accès à la documentation, la mission principale des SCD, n'est donc pas assurée. Un bibliothécaire capable de traiter les données d'une publication et d'expliquer l'importance de ce traitement par le biais de formations rassure le chercheur qui se sent tout de suite plus à l'aise avec le dépôt puisqu'il sait quelles informations il doit fournir avec sa publication³⁷. Cette compétence permet aussi la mise en place de schémas descriptifs cohérents qui donne un signalement clair et homogène des différentes publications et garantit une interopérabilité des

³⁴ *Ibid*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ INIST. Aller vers le libre accès : le rôle des bibliothèques universitaires. Dans : *Libre accès à l'information scientifique et technique Actualités, problématiques et perspectives* [en ligne]. 21 septembre 2012. [Consulté le 3 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Aller-vers-le-libre-acces-le-role>.

³⁷ LEBRASSEUR, Paula et SAOS, Valérie. L'Open Access, quels enjeux pour les bibliothèques universitaires ? *op. cit.* p. 38.

métadonnées entre différents systèmes d'information³⁸. La seconde compétence qui découle du bon apprentissage de la première, c'est la capacité à travailler en réseau. Le bibliothécaire est depuis les années 1990 et l'informatisation des SCD, couramment amené à travailler en réseaux, mais le libre accès démultiplie la taille de ces réseaux qui sont désormais d'échelle nationale, voire internationale. Les projets tournant autour du mouvement du libre accès font travailler ensemble des acteurs de différents horizons. Le bibliothécaire doit donc avoir des compétences en gestion de projet lui permettant de mettre en place à l'échelle du SCD un plan cohérent qui s'inscrit dans un projet bien plus vaste. À ces compétences techniques, il faut ajouter des compétences juridiques spécifiques, comme le droit d'auteur ou encore le contrat d'édition, que le bibliothécaire se doit d'appréhender pour pouvoir informer au mieux les chercheurs. Ceux-ci sont, comme nous l'avons vu, peu au fait de ces questions de droits qui touchent leurs travaux. Enfin, le bibliothécaire se doit de posséder des aptitudes de médiation pour pouvoir réconcilier le chercheur avec le libre accès, tant pour garantir la multiplication des dépôts que pour démontrer la fiabilité des revues en libre accès³⁹. Cette médiation est primordiale pour garantir une pédagogie et une communication légitime auprès des chercheurs. Elle a aussi un rôle dans la mise à disposition d'une documentation en Open Access en fonction des besoins et pratiques des chercheurs. Le bibliothécaire se doit d'analyser l'offre en libre accès, d'opérer un choix et enfin de communiquer sur celui-ci⁴⁰. L'Open Access constitue un véritable renouvellement du travail du bibliothécaire et fait évoluer leurs fonctions documentaires. Mais toutes ces compétences ne peuvent être mises en place que grâce à un appui de l'université, tant au niveau des moyens humains que matériels. Si aucune aide de ce type n'est apportée aux SCD ils auront bien du mal à surmonter les réserves des chercheurs et à continuer à assurer leur mission principale à savoir mettre à disposition une documentation fiable et récente.

Cette partie sur l'Open Access est avant tout théorique, mais elle est à mon sens indispensable pour comprendre au mieux l'évolution de la recherche et du travail du bibliothécaire. Elle m'a aussi permis de dresser un panorama général sur ce mouvement et les débats actuels qui s'y rattachent avant de passer plus concrètement aux résultats de l'enquête menée à l'Université d'Orléans. Cette brève étude de cette notion me permet ainsi de replacer dans son contexte le travail que j'ai mené et les résultats que j'ai mis aux jours.

3. Les résultats observés

L'étude que j'ai menée a commencé le 22 février 2016 et les chiffres, graphiques et tableaux qui vont suivre ne prennent en compte que les réponses des cent quatre-vingt-dix-neuf chercheurs qui ont rempli cette enquête à la date du 13 mai 2016, dernier jour de mon stage. L'enquête au moment de mon départ n'était, en effet, pas encore arrêtée. Pour rappel on compte sept cents chercheurs et quatre cent trente-neuf doctorants à

³⁸ GRANGER, Sabrina. Open access : une révolution dans les compétences des bibliothécaires. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 12.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ BIHAN, Solenn et HARMAND, Stéphane. La bibliométrie au service de l'open access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 15.

l'Université d'Orléans depuis la rentrée universitaire 2015/2016, ce qui signifie qu'un peu plus de 17 % de chercheurs ont répondu à cette enquête qui se compose de cinq parties : Identité, Pratiques documentaires, Outils, Publications et Évaluation de la Recherche. La grande majorité des répondants, quatre-vingt-quatre, sont maîtres de conférences, quarante-sept répondants sont des doctorants et quarante-cinq sont professeurs des universités. L'Université d'Orléans se compose de vingt-quatre laboratoires, vingt-trois d'entre eux sont ici représentés par au moins un chercheur⁴¹. Six personnes n'ont pas indiqué leur laboratoire par choix ou parce qu'elles n'appartaient à aucun d'entre eux au moment de l'enquête. Ce sont les chercheurs du laboratoire PRISME qui ont le plus répondu avec vingt-neuf répondants suivis par les chercheurs d'ICOA avec vingt-quatre. Ces deux laboratoires ont pour activité la recherche en science dure.

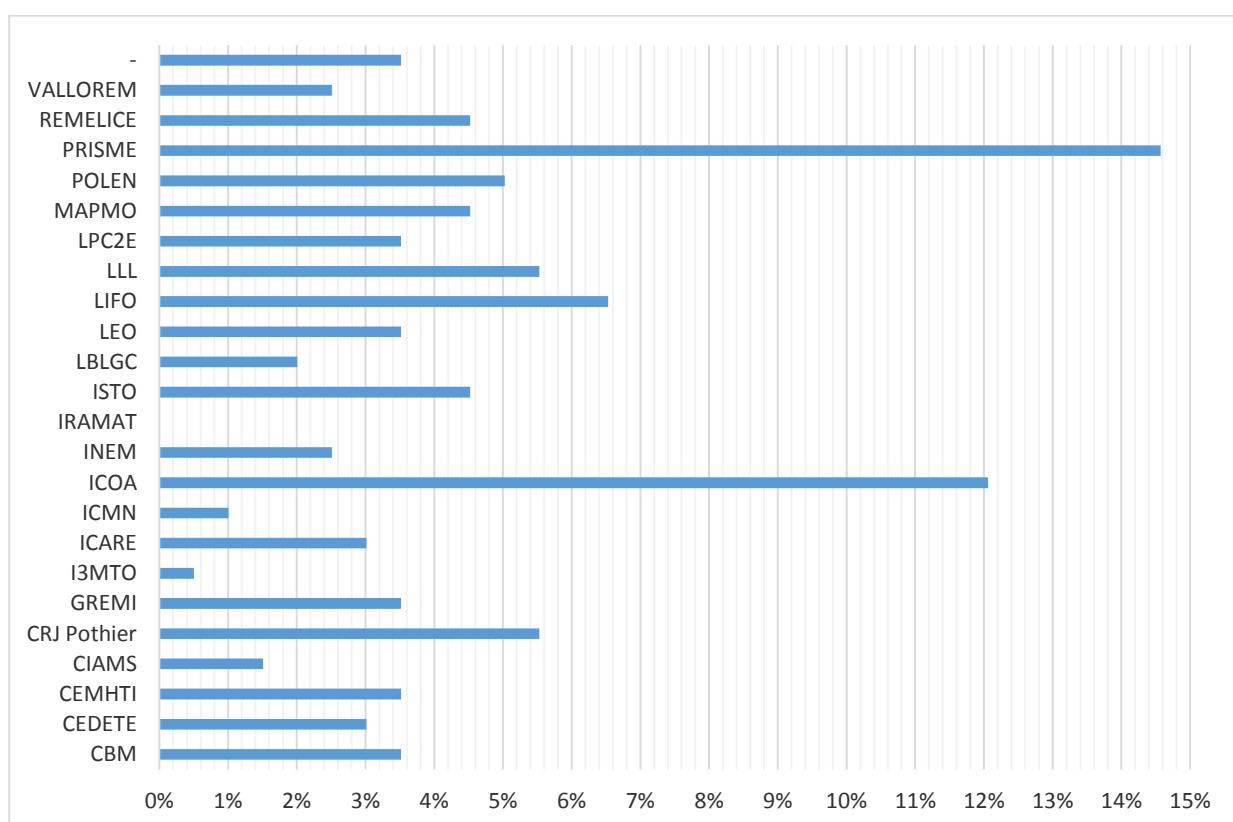


Figure 8 : Diagramme sur les répondants par laboratoire

Pour vous présenter rapidement, mais tout de même de manière complète les résultats de mon étude, je vais tout simplement reprendre les grandes parties qui composent l'enquête en traitant des pratiques documentaires puis des pratiques de publications et enfin j'examinerai les réponses aux questions sur l'évaluation de la recherche.

⁴¹ Les différents noms des laboratoires sont dans la liste des sigles en p. 2.

3.1. Les pratiques documentaires

3.1.1. Les ressources utilisées et les moyens d'accès

En cette période de restriction budgétaire, la BU doit parfois faire le choix de se désabonner de certaines ressources numériques et elle aimerait donc savoir si les ressources qu'elle met à la disposition de l'Université sont utilisées et connues. Voilà pourquoi l'enquête demandait aux chercheurs de cocher les ressources numériques qu'ils utilisent dans le cadre de leur recherche, cent quatre-vingt-quatorze ont répondu. Dix des ressources proposées sont utilisées par plus de cinquante chercheurs :

Ressources	Nombre de chercheurs qui l'utilise	Pourcentage
ScienceDirect	132	68 %
Wiley Online Library	102	52,6 %
SpringerLink	100	51,5 %
Thèse en ligne (TEL)	98	50,5 %
HAL	79	40,7 %
Revue « Nature »	60	30,9 %
Revue « Science »	56	28,9
American Chemical Society (ACS)	52	26,8 %
SCOPUS	52	26,8 %
Cairn	51	26,3 %

Tableau 13 : Les dix ressources les plus utilisées par les chercheurs de l'Université

Pour accéder à la documentation, les chercheurs utilisent le plus souvent la bibliothèque universitaire, *Google Scholar* et les archives ouvertes.

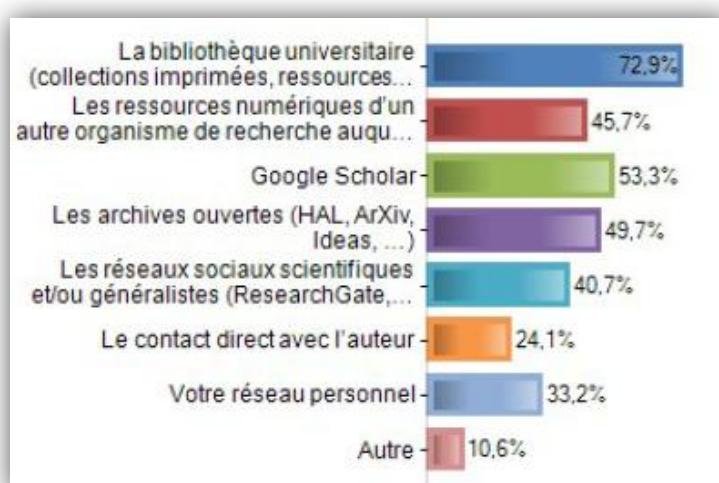


Figure 9 : Les moyens d'accès à la documentation (extraction *SphinxOnline*)

Les archives ouvertes semblent bien connues d'une partie des chercheurs en tant qu'utilisateur, cela ne veut pas dire qu'ils en sont contributeurs. La BU reste donc le moyen privilégié des chercheurs pour accéder à de la documentation, même si elle se fait peu à peu rattraper par d'autres outils. Elle doit désormais se renouveler pour continuer à être pour les chercheurs l'intermédiaire de prédilection entre eux et la documentation.

Deux autres questions étaient posées dans cette partie de l'enquête, la première demandait aux chercheurs de préciser les revues qu'ils consultent le plus et la seconde les invitait à donner les mots clés essentiels de leurs recherches du moment. Pour moi il était important de présenter avant tout ces données de manière ordonnée, par ordre alphabétique et/ou laboratoire par laboratoire en indiquant le nombre de chercheurs qui y ont fait mention, pour avoir une vision claire des besoins de chacune des disciplines. Tous les chercheurs ayant des besoins différents les revues et les mots clés sont multiples, les statistiques ne sont donc ici d'aucune utilité, mais les feuilles de calcul que j'ai créées permettent une extraction rapide des informations en fonction du laboratoire selon les besoins, pour une présentation auprès de chercheurs par exemple.

3.1.2. Les outils de la recherche

Les chercheurs ont été interrogés sur leurs utilisations ou connaissances de différents outils et logiciels qui permettent de faciliter la recherche documentaire, la première question portait sur l'utilisation de logiciel bibliographique. Quatre-vingt-douze chercheurs disent utiliser des logiciels de gestion bibliographique, soixante-dix-neuf disent ne pas en utiliser et vingt-sept disent ne pas connaître ce type de logiciel⁴². Les chercheurs qui ont répondu oui à cette question ont ensuite pu donner le nom des logiciels qu'ils utilisent, soit en les cochant dans la liste, soit en les inscrivant dans la case « Autre ». Cette case « Autre » et plus globalement la réponse libre, permet au SCD de découvrir d'autres logiciels, qui sont parfois spécifiques à une discipline. Mais ces réponses libres permettent aussi de constater que certains chercheurs ne comprennent pas forcément de quels types de logiciels il est question dans cette enquête.

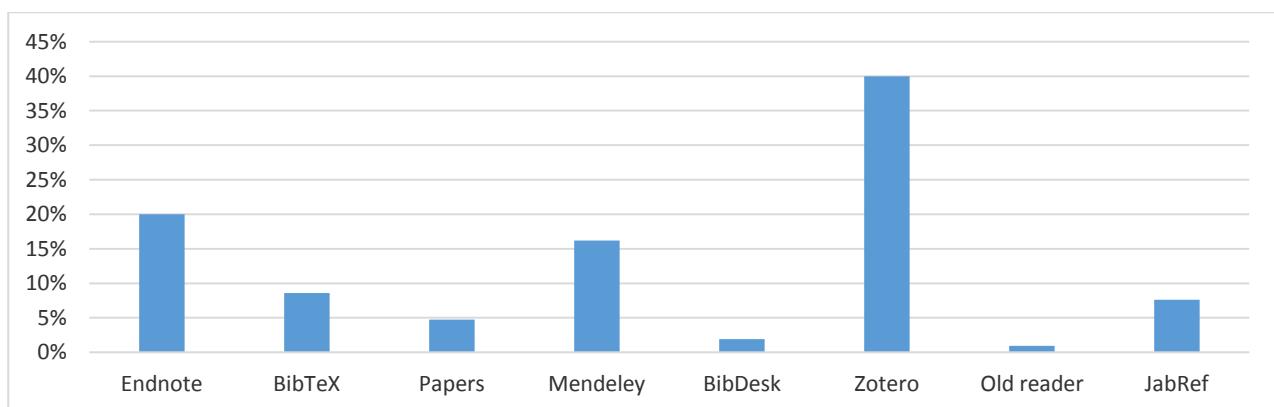


Figure 10 : Diagramme sur les logiciels bibliographiques utilisés par les chercheurs

Zotero avec 40 % est le logiciel le plus couramment utilisé par les chercheurs de l'Université d'Orléans, vient ensuite *Endnote* (20 %), puis *Mendeley* (16 %). Une grande partie des chercheurs ne semble pas au vu de ces

⁴² Un chercheur n'a pas répondu à cette question.

chiffres voir les intérêts de ce type d'outils, parce qu'ils n'y ont pas été formés ou parce qu'ils n'en voient pas l'utilité dans leurs travaux.

Pour ce qui est des outils de travail collaboratif, soixante et onze chercheurs disent y avoir recours, et cent vingt-quatre disent ne pas en utiliser, peut-être encore une fois par méconnaissance ou tout simplement parce qu'ils n'en ont pas l'intérêt⁴³.

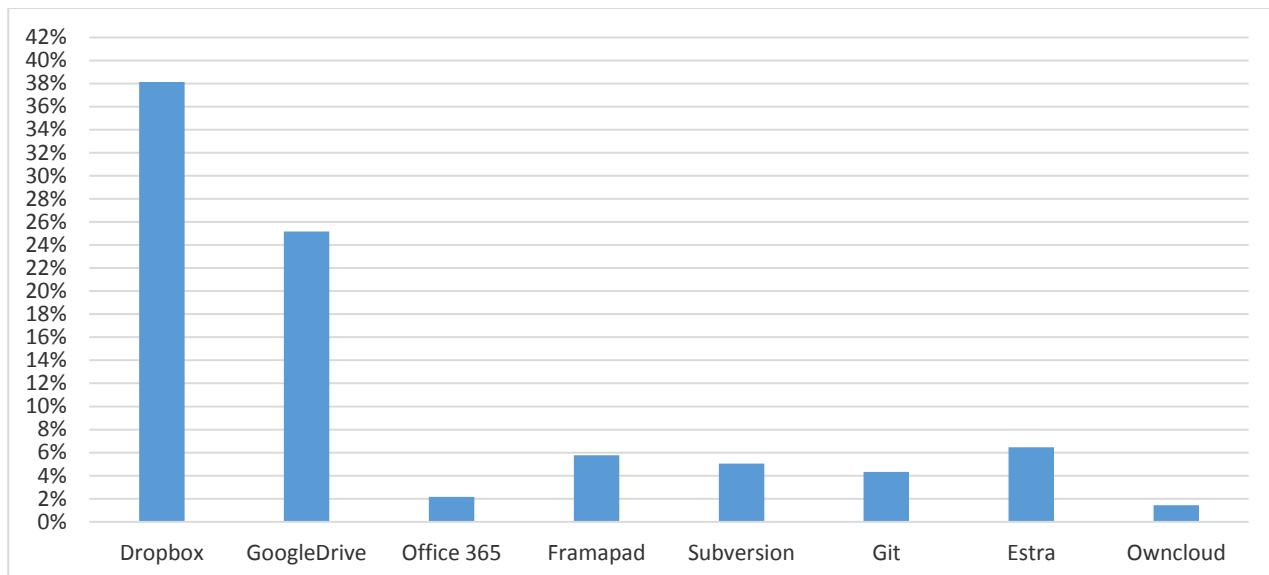


Figure 11 : Diagramme sur les outils collaboratifs utilisés par les chercheurs

Dropbox est l'outil le plus couramment utilisé avec 38 %, vient ensuite *GoogleDrive* avec 25 %⁴⁴. Pour information *Git* et *Subversion* sont des logiciels de gestion de versions. *OwnCloud* est une plateforme libre qui propose des services de stockage et de partage de fichiers et *ESTRA* est la plateforme collaborative interne à l'Université. Cette plateforme est conseillée par l'Université puisqu'elle garantit la protection des données ainsi échangées, mais comme on peut le constater elle est utilisée par peu de chercheurs.

Cent quatre-vingt-dix chercheurs ont indiqué la manière dont ils assurent une veille documentaire dans leur domaine. Les chercheurs ont été pour cette question assez prolixes puisque nombre d'entre eux ne se sont pas contentés de cocher des cases, ils ont indiqué quels types d'alertes ils utilisent ou encore leurs manières de procéder. Pour certains la recherche bibliographique se fait encore sans l'aide d'aucun outil.

⁴³ Quatre chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁴⁴ Je n'ai gardé dans ce diagramme, ainsi que dans ceux qui vont suivre, que les outils utilisés plus d'une fois, le format du rapport de stage ne se prêtant pas aux diagrammes et tableaux trop importants. Mes pourcentages prennent bien sûr en compte ces informations non apparentes pour éviter de fausser les résultats.

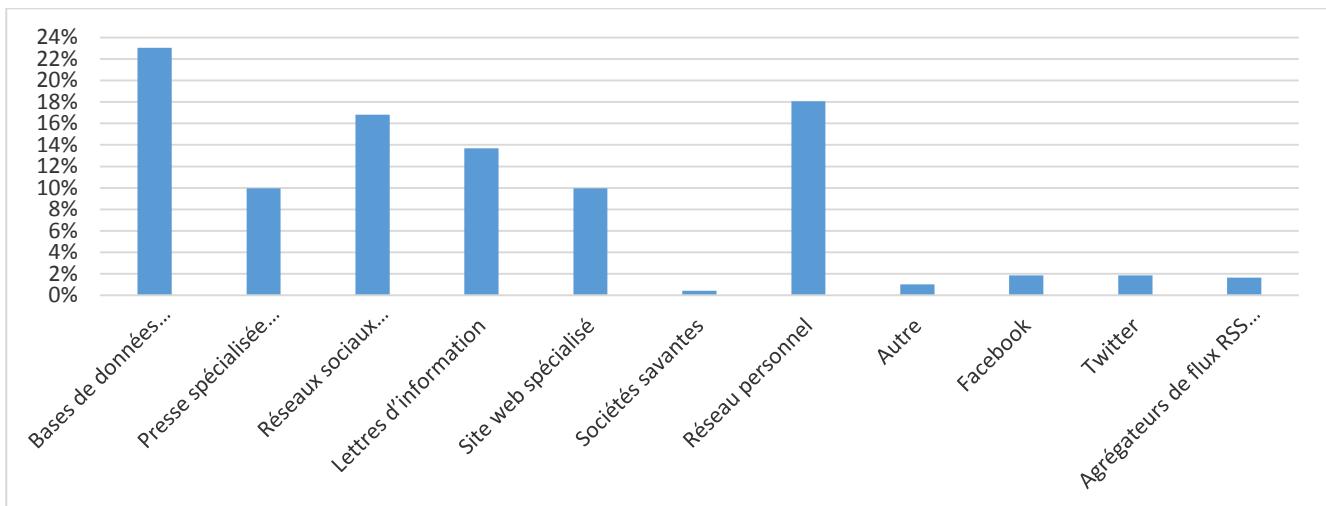


Figure 12 : Diagramme sur la veille documentaire menée par les chercheurs

Les bases de données académiques arrivent en tête des outils de veille avec 22 %, suivies par les réseaux personnels (18 %), et les réseaux sociaux scientifiques (17 %).

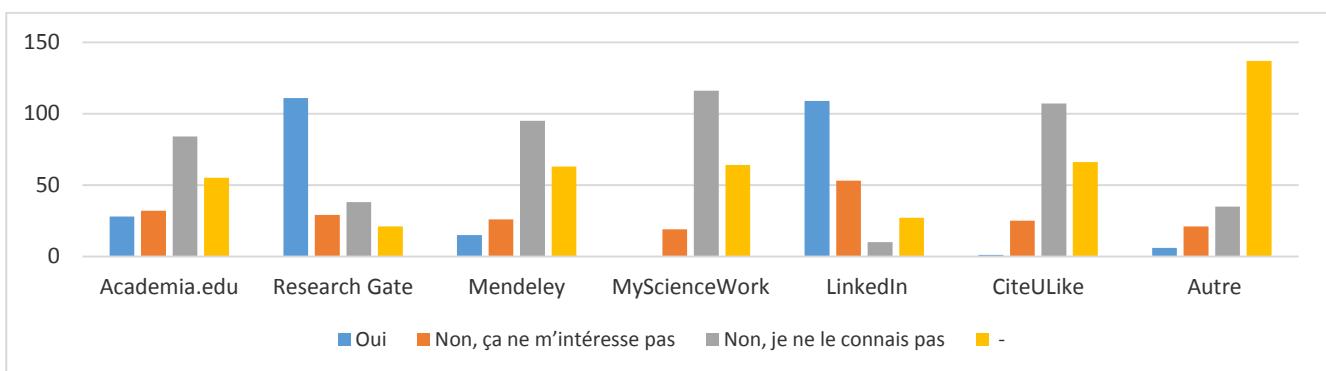


Figure 13 : Diagramme sur l'utilisation des réseaux sociaux scientifiques

Le diagramme ci-dessus montre, en bleu, le nombre de chercheurs qui sont membres des six réseaux sociaux scientifiques proposés dans l'enquête. Comme on peut aisément le voir, *Research Gate* et *LinkedIn* sont les réseaux les plus utilisés. Ce diagramme montre surtout, en gris, que de nombreux chercheurs ne connaissent pas du tout ces réseaux, c'est le cas pour *Academia*, *Mendeley*, *MyScienceWork* et *CiteULike*. C'est avant tout, pour rester en contact avec leurs pairs que les chercheurs utilisent ces réseaux. Certains des chercheurs ayant indiqué utiliser d'autres réseaux ne semblent pas avoir vraiment compris ce qu'était un réseau social scientifique, puisqu'ils ont dit utiliser dans ce cas *ORCID*, qui est un identifiant ou encore *Google Scholar* qui est un moyen d'accès à de la documentation scientifique.

Avec les classeurs que j'ai mis en place, il est assez simple de faire une analyse ciblée et de proposer des comparaisons. Pour la présentation que j'ai faite lors du COPIL Recherche j'ai pris pour exemple trois laboratoires LEO pour les DEG, le CBM pour les STS et REMELICE pour les SHS, qui ont à peu près le même nombre de répondants et j'ai fait un comparatif de leurs habitudes. Par exemple, les chercheurs du LEO disent utiliser comme logiciel bibliographique *BibTeX* et *JabRef*, ceux du CBM utilisent *Endnote*, *Papers*, *BibTeX*, *Mendeley* ou encore *BibDesk*, enfin les chercheurs de REMELICE se servent de *Zotero*. Après mûres réflexions il

sera plus intéressant d'étudier par disciplines les pratiques des chercheurs en termes d'outils plutôt que par laboratoire, le nombre de répondants étant parfois trop peu important.

On a pu voir rapidement, à travers ces différents diagrammes que ces outils et logiciels ne sont pas vraiment connus et utilisés par les chercheurs orléanais. Avant de proposer de possibles formations ou de petits didacticiels, il serait bon de voir domaine par domaine (SHS/STS/DEG) ce qu'il en est pour affiner l'approche et proposer en fonction des méconnaissances, mais aussi des besoins, des formations appropriées.

3.2. Les pratiques de publication

3.2.1. Les pratiques des chercheurs

La première question qui a été posée au sujet des pratiques portait sur la forme des publications des chercheurs depuis ces cinq dernières années.

	Effectifs	% Rep.
Monographie	16	8,6%
Direction d'un ouvrage collectif	21	11,2%
Contribution à un ouvrage collectif	81	43,3%
Communication dans un congrès ou colloque (actes de colloque)	151	80,7%
Article scientifique dans une revue internationale	150	80,2%
Article scientifique dans une revue nationale	71	38%
Rapports de recherche	37	19,8%
Poster	84	44,9%
Blog de recherche	2	1,1%
Ouvrage ou article de vulgarisation	44	23,5%
Article professionnel	15	8%
Autre	11	5,9%

Figure 14 : Les formes de publication des chercheurs orléanais

Comme on peut le voir assez aisément avec ce tableau c'est la contribution dans un congrès ou colloque et l'article scientifique international qui sont les formes de publication les plus courantes chez les chercheurs orléanais⁴⁵. Pour affiner ce propos, j'ai mené encore une fois un comparatif entre trois laboratoires de domaine différents et ayant à peu près le même nombre de répondants, le CRJ Pothier pour les DEG, le LIFO pour les STS et le POLEN pour les SHS.

⁴⁵ Douze chercheurs n'ont pas répondu à cette question. Dans cette partie le nombre de chercheurs ne répondant pas à certaines questions augmente en fonction de la question posée. Cela s'explique par le fait que des doctorants ont répondu à ce questionnaire et que nombre d'entre eux n'ont pas encore publié.

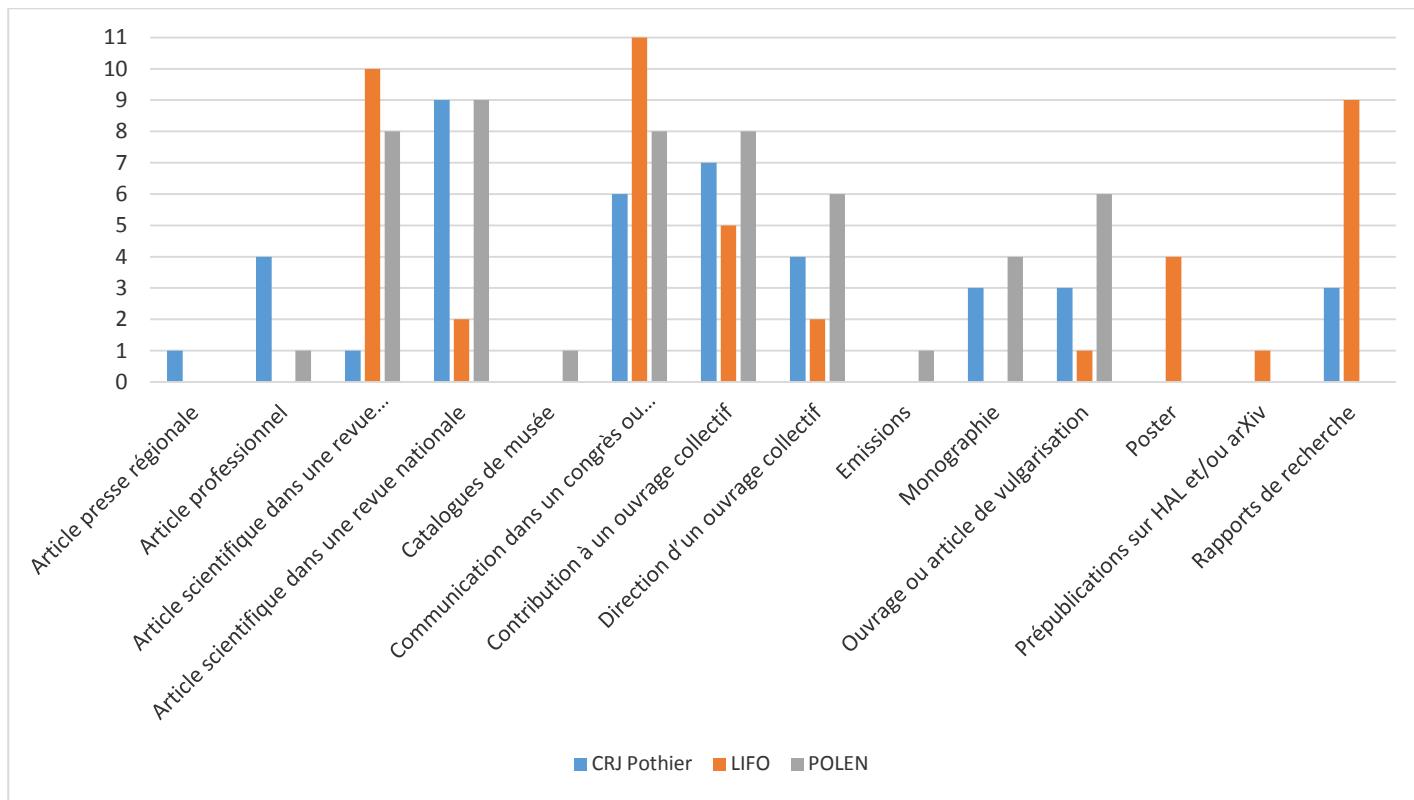


Figure 15 : La forme des publications, exemple de trois laboratoires

On peut voir grâce à ce graphique que les chercheurs du LIFO publient avant tout sous la forme de communication (11), d'articles scientifiques internationaux (10) et de rapports de recherche (8). Pour le CRJ Pothier et POLEN, les chercheurs publient plutôt sous la forme d'articles nationaux (9), de contributions à un ouvrage collectif (7) et de communications (6/7). Les chercheurs du LIFO publient des posters, mais pas du tout de monographie, ce qui est le contraire pour les deux autres laboratoires. Les chercheurs du CRJ ne publient pratiquement pas dans des revues internationales et ceux du POLEN ne pratiquent pas le rapport de recherche. On peut voir que chaque forme de publication correspond mieux à l'un ou l'autre des laboratoires en fonction de leur domaine de recherche.

Le plus gros travail que j'ai mené sur les résultats de cette enquête a été de faire des recherches sur les revues où les chercheurs ont publié leurs articles. Là où certains chercheurs n'ont pas souhaité s'exprimer sur cette question, d'autres ont été très loquaces et ont donné une liste assez impressionnante de revues. J'ai déjà parlé des différents outils que j'ai utilisés pour mes recherches en peu plus haut dans ce rapport ainsi que des exemples de revues traitées⁴⁶. En tout et pour tout j'ai travaillé sur quatre cent cinquante-sept revues, j'ai cherché pour chacune d'entre elles leur éditeur, si elles étaient accessibles via le portail du SCD, leur ISSN, leur politique en terme d'Open Access et leur impact dans le monde de la recherche. Ce travail a été apprécié par ma tutrice et permettra à court terme d'aider les chercheurs à prendre connaissance des politiques des revues par exemple.

⁴⁶ Voir pp. 24-27.

Les chercheurs ont été amenés à préciser dans cette partie de l'enquête s'ils étaient directeurs d'une collection d'ouvrage où s'ils faisaient partie d'un comité éditorial. Trente-quatre ont ainsi indiqué qu'ils étaient dans un comité éditorial d'une revue, quelques-uns sont d'ailleurs à la « tête » de ces comités.

Titre	ISSN	Éditeur
<i>BMC Biophysics</i>	2046-1682	BioMed Central
<i>International Journal of Communication</i>	1932-8036	USC Annenberg School for Communication & Journalism
<i>Journal of Space Weather and Space Climate</i>	2115-7251	EDP Sciences
<i>PLOS1</i>	1932-6203	Public Library of Science
<i>Scalable Computing: Practice and Experience</i> (revue en ligne: http://www.scpe.org)	1895-1767	Universitatea de vest
<i>Shock and Vibration</i>	1070-9622	IOS Press

Tableau 14 : Exemple de revues en Open Access où des chercheurs sont dans les comités éditoriaux

Certains chercheurs sont d'ailleurs dans des comités éditoriaux de revues en Open Access, dans le tableau ci-dessus se trouve quelques exemples. J'ai cherché à savoir quel était le rôle de chacun des chercheurs dans les différentes revues citées et encore une fois j'ai fait des recherches complémentaires pour, dans ce cas précis, aider à dresser une liste d'intervenants potentiels pour l'Open Access Week 2016. Je reviendrai dans la partie trois plus en détail sur cet événement.

Pour comprendre mieux le choix des chercheurs quant aux revues où ils soumettent leurs publications, l'enquête leur proposait de donner de manière libre leurs critères de sélections⁴⁷. Même si ce système est souvent décrié, le facteur d'impact (32 %) est tout de même considéré comme le premier critère de choix suivi par le *scope* de la revue (22 %). La qualité de la revue en elle-même ainsi que son comité éditorial est aussi un critère important pour les chercheurs. C'est peu, mais c'est quand même dans le cas de cette enquête important de le signaler, trois chercheurs ont indiqué comme critère de choix l'Open Access.

Un certain nombre de questions ont été posées aux chercheurs quant à leurs droits et l'intérêt qu'ils portent aux politiques éditoriales. La grande majorité des chercheurs s'intéressent parfois (47,2 %) à la politique des éditeurs sur la question des droits d'auteur. 33 % n'y pensent jamais et seulement 19,9 % y font attention de manière systématique⁴⁸. À la question : Y a-t-il une signature de

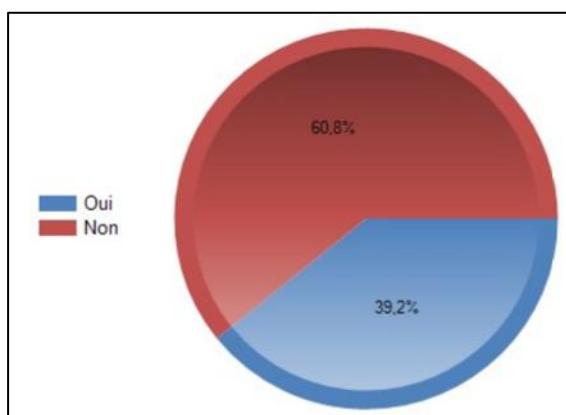


Figure 16 : Diagramme sur l'abandon des droits d'auteur

⁴⁷ Cinquante-sept chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁴⁸ Vingt-trois chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

contrat de publication après que l'article soit accepté ? Les chercheurs ont répondu systématiquement à 26,8 % et jamais 26,1 %⁴⁹.

Sur les cent quarante-huit chercheurs qui ont répondu à la question : Avez-vous déjà abandonné une partie de vos droits ? 39,2 % disent oui et 60,8 % disent non. La principale raison évoquée à 60 % pour cet abandon de droit c'est l'obligation, pour pouvoir publier dans les revues des éditeurs comme Elsevier ou IEEE.

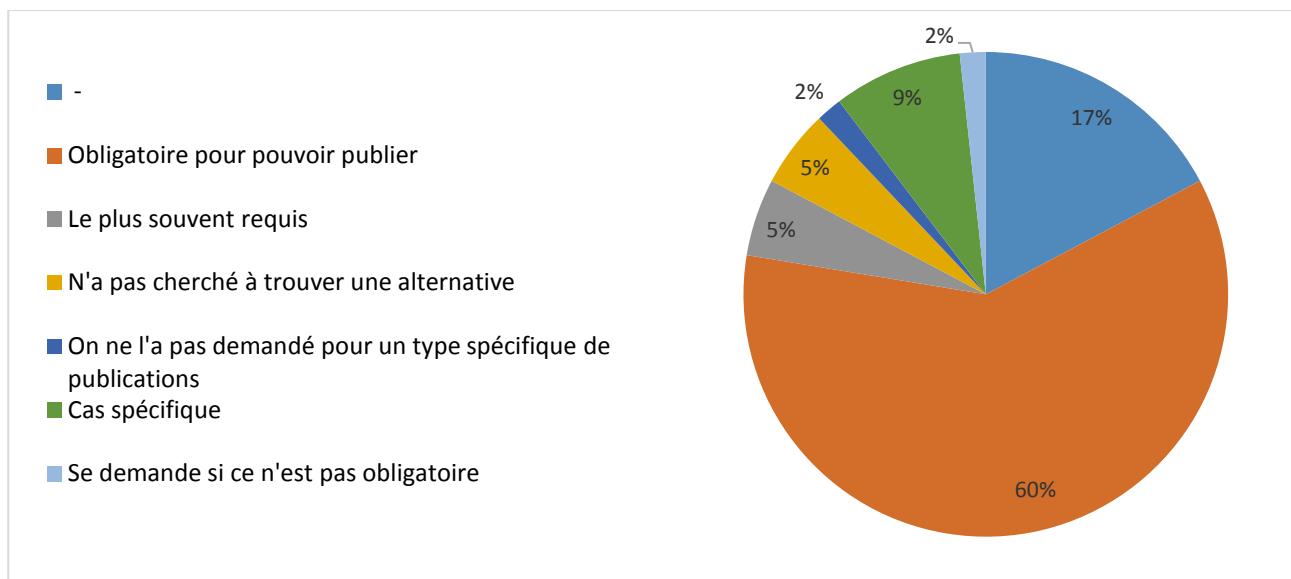


Figure 17 : Diagramme sur les raisons de l'abandon des droits d'auteur par les chercheurs

Dans leur grande majorité (70 %), les chercheurs ne se sentent pas bien informés sur ces questions de droits d'auteur et de contrats d'édition⁵⁰.

Un petit focus sur ces questions auprès des chercheurs et sur la page « services d'appui » est à prévoir pour permettre aux chercheurs de mieux comprendre toutes ces questions autour de leurs droits pour qu'ils puissent à terme déposer dans les meilleures conditions possible leurs travaux dans des archives ouvertes, l'un des objectifs de la future cellule de « services d'appui à la recherche ».

3.2.2. Leurs relations à l'Open Access

Une majorité des questions posées aux chercheurs, dans cette partie traitant des pratiques de publication, portaient sur le libre accès. Seulement 40,1 % des chercheurs ont affirmé avoir déjà publié en libre accès⁵¹. Là encore, les chercheurs ne semblent pas très informés sur ces questions, puisque 48,1 % d'entre eux ajoutent être mal informés et 21,9 % précisent ne pas l'être du tout⁵². 17,3 % disent avoir déjà publié dans des revues en Open Access, comme *Journal of Space Weather and Space Climate*, *Lexis* ou encore *Plos One*. Quand

⁴⁹ Quarante-deux chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁵⁰ Dix chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁵¹ Douze chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁵² Seize chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

on compare avec les 40,1 % qui affirment avoir déjà publié en libre accès, on comprend que très peu de chercheurs ont déjà utilisé la voie dorée de ce mouvement⁵³. Pour publier dans les revues Open Access, certains de ces chercheurs, 11,3 %, ont avoué avoir dû payer des APC⁵⁴. Cette liste, ci-contre, de quelques revues où une redevance a été demandée aux chercheurs orléanais, est non exhaustive, elle permet simplement de donner quelques exemples. Le financement de ces redevances est souvent pris en charge par les laboratoires ou prévu dans le budget des projets. Connaître ces revues pour le SCD, c'est primordial pour étudier leur politique et proposer le cas échéant aux chercheurs des alternatives par exemple la voie verte de l'Open Access et ses archives ouvertes.

À la question portant sur les dépôts dans des archives ouvertes 30,4 % des chercheurs ont affirmé en utiliser pour y faire leur dépôt et 12,7 % disent les utiliser de manière régulière. Mais encore une fois ces chercheurs ne sont pas en majorité puisqu'à côté d'eux 37 % des chercheurs indiquent ne pas du tout les utiliser et 19,9 % confient seulement y penser. Ce sont ces chercheurs, prêts à passer le pas, mais qui ne se sentent pas encore près, qu'il faut toucher en proposant des formations et en discutant des modalités des dépôts en archives. Soixante-dix chercheurs ont pris le temps de préciser la ou les archives ouvertes qu'ils utilisent pour leurs dépôts.

Titre des revues
Journal of Medical Case Report
PLoS One
Atmospheric Chemistry and Physics
Journal of Physical Chemistry
InTech
Die Erde

Figure 18 : Exemple de revues avec APC

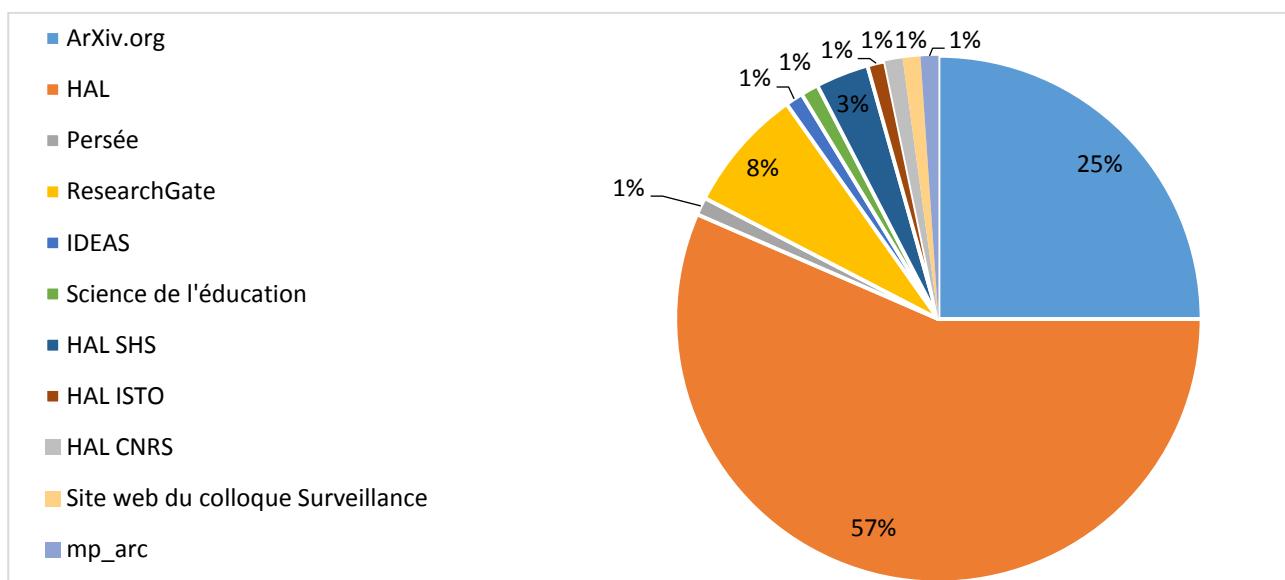


Figure 19: Diagramme sur les archives ouvertes utilisées par les chercheurs

HAL arrive en tête de ces archives avec 57 % suivie d'ArXiv.org. Ce diagramme présente un bel exemple d'erreur commise par un chercheur, en effet malgré mes recherches je n'ai pas trouvé d'archives ouvertes prénommées « Science de l'éducation » et Pascale Solon n'était pas non plus au courant de l'existence de cette

⁵³ Dix-neuf chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁵⁴ Vingt-deux chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

archive. Petite erreur d'inattention ou preuve de la méconnaissance de certains chercheurs ? Difficile à dire. Dans tous les cas, 77,3 % de ces chercheurs qui ont déjà déposé, l'on fait pour entreposer la référence bibliographique de leurs publications⁵⁵ et 85,5 % l'on fait pour déposer le texte intégral de leur publication⁵⁶, le plus souvent la version auteur. Une cinquantaine des chercheurs qui n'utilisent pas ces archives ouvertes ont accepté d'en donner les raisons.

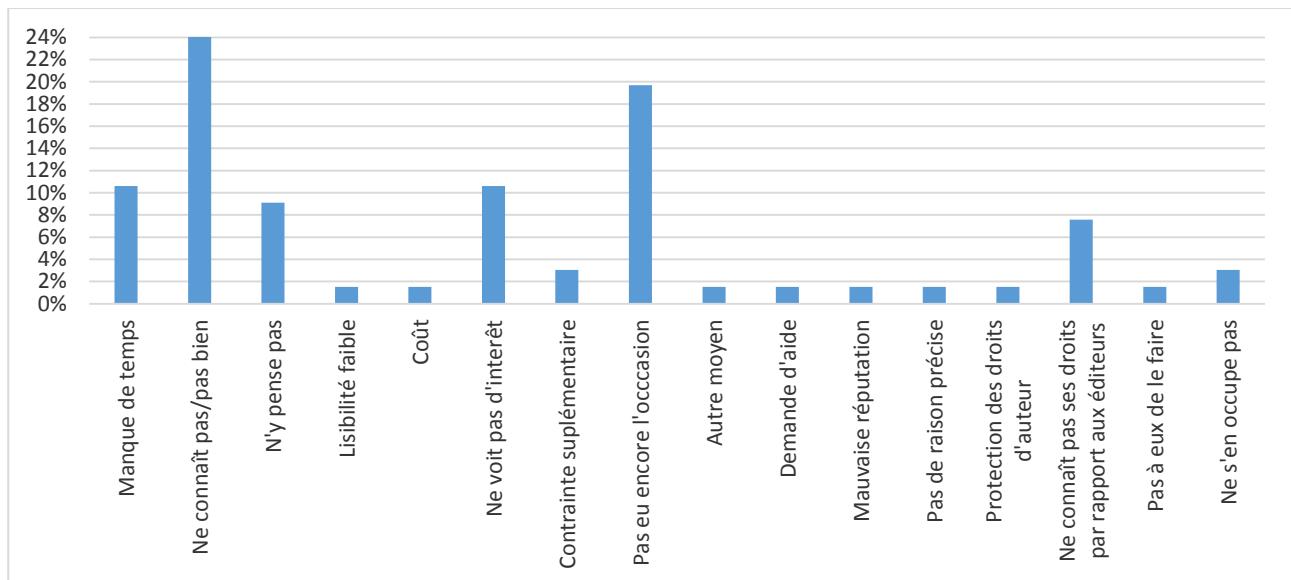


Figure 20 : Diagramme donnant les raisons des chercheurs n'ayant pas déposé en archives ouvertes

Comme on peut le voir, c'est la méconnaissance (24 %) qui est le plus souvent donnée comme raison, vient ensuite le manque d'occasion (20 %) qui s'explique par le fait que cette enquête s'adresse aussi à des doctorants qui n'ont pas encore publié. La troisième raison c'est le peu d'intérêt de ces archives pour eux (11 %), soit parce qu'ils n'y voient pas d'avantages soit parce qu'elles ne semblent pas être utilisées dans leur domaine. Cette dernière affirmation n'est parfois pas vraie, il semble en effet que certains chercheurs ont une méconnaissance flagrante des propres habitudes de leur laboratoire. Les différents freins donnés par les chercheurs orléanais se révèlent être les mêmes que ceux indiqués dans d'autres enquêtes. C'est au SCD d'informer aux mieux les chercheurs pour que ces difficultés soient dépassées.

⁵⁵Trois chercheurs n'ont pas répondu à cette question.

⁵⁶Un chercheur n'a pas répondu à cette question.

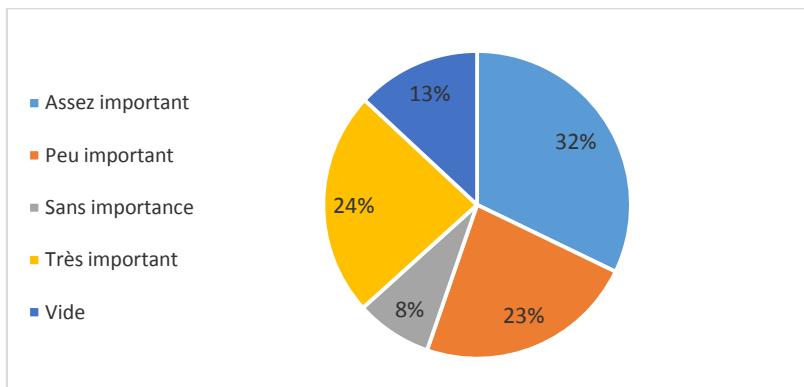


Figure 21 : Diagramme sur l'importance du libre accès pour les chercheurs

Ce diagramme montre que 56 % des chercheurs considèrent le libre accès comme un critère important pour la diffusion de leur publication alors même que seulement 40 % d'entre eux ont déjà publié en libre accès. 8 % des chercheurs ne se sentent pas concernés par le libre accès ce qui fait échos aux résultats sur l'utilisation des archives ouvertes.

L'enquête a cherché à savoir s'il existe des recommandations en matière de libre accès dans les laboratoires et si ceux-ci bénéficient de financements qui impliquent la publication en libre accès. Les résultats obtenus sont assez mitigés, ils montrent surtout que les chercheurs ne sont pas tous d'accord entre eux. La plupart du temps ils ne semblent tout simplement pas être au courant de la politique de leur laboratoire. Pour répondre à ces questions, il sera sûrement plus simple de demander directement aux responsables des laboratoires.

À la fin de cette partie trois formations étaient proposées aux chercheurs, 34 % d'entre eux disent avoir besoin d'être informés sur le dépôt des publications dans une archive ouverte comme *HAL*, 23 % souhaiteraient mieux connaître leurs droits en tant qu'auteur et les licences de publication et 21 % aimeraient en savoir davantage sur les différents modèles du libre accès (voie verte, voie dorée). Ceux qui ont répondu par "Autres" indiquent simplement qu'ils ont déjà pris connaissance de tout cela, que ces formations ne changeraient rien à leurs habitudes, car ils déposent déjà ou qu'ils souhaiteraient suivre les trois. Les 18 % qui n'ont rien répondu sont peut-être des chercheurs qui connaissent déjà tout cela ou qui ne sont pas du tout intéressés. Dans tous les cas, les chercheurs sont en demande de formations concrètes pour se mettre à niveau sur toutes ces questions, ce qui est déjà une bonne chose puisqu'ils semblent ouverts à la discussion.

Comme les chiffres présentés ici le montrent et comme les commentaires libres le confirment, les chercheurs semblent être intéressés par le mouvement du libre accès, mais ils n'ont pas pour autant franchi le pas. Une majorité d'entre eux au regard de ces résultats semblent prêts, avec l'aide des personnels du SCD, à s'investir dans ce mouvement.

3.3. L'évaluation de la recherche

Le dernier point de l'enquête portait sur l'évaluation de la recherche et encore une fois les chercheurs ne semblent pas être très au courant de la politique de leur laboratoire puisque sur la question de l'harmonisation des signatures ils ne sont pas tous d'accord. Quatre laboratoires semblent tout de même avoir une pratique harmonisée, ICARE, ICOA, INEM et LEO mais pour être sûr il est préférable de poser cette question aux responsables.

En ce qui concerne *IdRef*, le répertoire des autorités des personnes gérées par l'ABES, 68 % des chercheurs disent bien avoir une notice à leur nom et celle-ci est le plus souvent correcte.

	Oui		Non	
	Eff.	% Rep.	Eff.	% Rep.
La notice IdRef existe :	100	68%	47	32%
La notice IdRef est correcte :	61	57%	46	43%

Figure 22 : Les notices *IdRef* des chercheurs orléanais

Au vu des réponses de certains chercheurs qui ont trouvé une notice incorrecte, les objectifs de ce répertoire ne sont pas forcément bien compris par tous, une petite explication devra donc leur être donnée, ce répertoire a en effet pour but de rassembler le signalement des œuvres autour d'un identifiant unique et non pas de donner

le CV complet de chaque chercheur.

Cette enquête a démontré qu'à l'Université d'Orléans les ressources bibliométriques sont utilisées par seulement 36 % des chercheurs probablement parce qu'elles sont beaucoup critiquées, le commentaire d'un chercheur à la fin de l'enquête va dans ce sens, et qu'elles ne sont pas forcément claires dans leur utilisation. De plus, les chercheurs ne reçoivent pratiquement pas de retour par leur éditeur sur les statistiques de publications. En définitive, l'évaluation de la recherche ne semble pas être une préoccupation des chercheurs orléanais au vu des différentes réponses apportées à cette enquête.

Figure 23 : Les ressources bibliométriques

Je n'ai pas présenté ici les chiffres de toutes les questions posées aux chercheurs, puisque ce rapport n'est pas le bilan final de cette enquête et que son propos n'a pas pour objectif d'être exhaustif sur ce point. J'ai voulu avant tout présenter ici un premier bilan général de l'enquête, premièrement parce qu'il est un bon récapitulatif des pratiques des chercheurs et qu'il va dans le sens des observations remarquées dans différentes universités françaises. La deuxième raison de cette présentation c'est que celle-ci justifie les différentes missions menées par Pascale Solon dans le cadre de la mise en place de la cellule « services d'appui à la recherche », elles sont en quelque sorte la finalité de ce travail d'audit auprès du monde de la recherche. J'ai eu la chance de pouvoir participer à quelques-unes de ces missions dans le cadre de mon stage.

Partie III – Finalité de l'enquête et autres objectifs associés

Comme je l'ai expliqué lors de ma description de la mise en place de services d'appui à la recherche au SCD d'Orléans, Pascale Solon n'a pas attendu la création officielle de la cellule et le bilan de l'enquête pour commencer à travailler sur différents services d'appui et *HAL*. Lors de mon stage, j'ai pu travailler sur le portail *HAL*, participer à des discussions autour de l'Open Access Week 2016 et sa mise en place et proposer des idées pour la page web. Ce sont ces différents travaux que je vais présenter ici en les replaçant dans leur contexte.

1. La mise en place du portail *HAL*

Le portail *HAL* de l'Université d'Orléans a ouvert officiellement le 19 novembre 2015 après la signature d'une convention avec le CCSD. Avant d'analyser le travail de cartographie de ce portail, auquel j'ai participé, il faut se pencher sur ce que sont les archives ouvertes et plus précisément *HAL*.

1.1. Une archive ouverte

1.1.1. Qu'est-ce qu'une archive ouverte ?

Une archive ouverte est comme son nom l'indique une archive. Elle garantit donc l'archivage et la conservation pérenne des publications déposée malgré l'évolution des formats, étant ouverte, elle permet la communication des recherches auprès d'une communauté, facilitant ainsi les échanges. Concrètement les archives ouvertes scientifiques sont des réservoirs où le chercheur dépose ou fait déposer ses publications et ses données de la recherche sous forme électronique et en accès libre. Le chercheur peut déposer, différentes versions de son travail, en fonction de la politique de son éditeur, la version preprint, la prépublication, ou la post publication. La version preprint est la version auteur d'un article, celui-ci n'a alors pas encore été soumis à un comité de lecture ou d'édition. La prépublication est la version acceptée après soumission et qui va être bientôt publiée, la version post publication est elle la version publiée d'un article. Les publications et données ainsi déposées sont archivées et diffusées grâce à la description des métadonnées selon une norme, le protocole OAI-PMH, qui permet le moissonnage par les serveurs et le référencement dans les moteurs de recherche. Les archives permettent ainsi « d'identifier, repérer, diffuser, valoriser, promouvoir, suivre la production scientifique des chercheurs¹ ».

¹ BELVÈZE, Damien et MARIE, Emilie. Formadoct. Connaître les Archives Ouvertes. Introduction. Dans : *Form@doct* [en ligne]. 25 juin 2015. [Consulté le 26 mai 2016]. Disponible à l'adresse : http://guides-formadoct.ueb.eu/archives_ouvertes.

a) L'histoire de ce mouvement

Le mouvement des archives ouvertes est assez récent et on considère qu'il trouve son origine dans la création en 1991 de la base de données *hep-th* par le physicien Paul Ginsparg². Elle avait pour fonction de permettre l'échange rapide des publications et données entre les chercheurs spécialisés dans la physique des Hautes Énergies. D'autres archives voient le jour assez rapidement et les chercheurs commencent à prendre position à la manière de Stevan Harnad qui a lancé un appel à l'autoarchivage auprès de ses pairs. Ce premier mouvement est basé sur des prises de position individuelles et la création d'archives spécialisées, mais peu à peu des groupes de chercheurs plus engagés s'intéressent à ce mouvement et le développent. À la convention de Santa Fé en 1999 les responsables d'archives ouvertes mettent en place les grandes lignes de ce que sera le protocole OAI-PMH lancé en 2001. Le mouvement des archives ouvertes a alors à sa disposition un outil technique performant qui permet l'interopérabilité des dépôts et les relations entre différentes archives. La pétition PLoS en 2001 a tenté d'infléchir la politique des éditeurs pour que le dépôt en archives ouvertes, des publications parues dans des revues scientifiques, soit possible six mois après leurs parutions, mais elle n'a pas, comme je l'ai déjà expliqué, le succès escompté. Ce revers pour le mouvement ne l'empêche pas pour autant de continuer à s'étendre et en 2002 le *Budapest Open Access Initiative* est lancé sur internet et dans la presse. Il appelle tous les chercheurs à publier en libre accès en publiant dans des revues Open Access et/ou en auto archivant leurs articles dans des archives ouvertes. La déclaration de Berlin en 2003 relance ce premier appel pour la constitution et l'utilisation d'archives ouvertes et des représentants d'institutions comme le CNRS ou encore l'Institut Pasteur la signe. C'est le premier pas fait par les institutions vers ce mouvement et par la suite leur rôle ne fait que croître au point qu'aujourd'hui les gouvernements du monde entier ont commencé eux aussi à s'intéresser à ces archives ouvertes qui peuvent leur permettre de reprendre la main sur les publications scientifiques³.

b) Le droit d'auteur et les archives ouvertes

Quand on parle d'archives ouvertes, il est important de faire un point sur les droits d'auteurs. Pour Carine Bernault le droit d'auteur peut être un inconvénient comme un avantage pour les archives ouvertes. Pour les publications anciennes, qui dans certaines disciplines ont de l'importance, le dépôt en archives peut s'avérer complexe puisque les contrats d'édition accordent le plus souvent une exclusivité d'exploitation aux éditeurs. Le chercheur ne peut donc pas faire ce qu'il veut de ses travaux sans négociation. C'est un dialogue long et les non-juristes ont bien du mal à faire évoluer leurs contrats. Pour les publications actuelles, le dialogue est tout aussi complexe et pour pouvoir déposer et dans le même temps publier le chercheur doit trouver une revue qui accepte l'archivage, ce qui n'est pas simple. Seul, le chercheur peut difficilement faire valoir son désir de rentrer dans ce mouvement, mais les gouvernements et les institutions mettent peu à peu en place des

² Les faits historiques que je vais présenter ici proviennent du mémoire de recherche de BOURRION, Daniel, BOUTROY, Jean Louis, GIORDANENGO, Claire, et al. *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes* [en ligne]. *op. cit.* p. 36.

³ Il y aurait bien d'autres choses à dire sur l'histoire des archives ouvertes, mais celle-ci se mêle à l'histoire de l'Open Access, dont elle n'est qu'un pendant. Sur l'Open Access j'ai déjà donné de nombreuses informations dans la partie deux de ce rapport.

solutions valorisant l'archivage, comme une évolution des contrats de financements de la recherche ou encore une évolution du droit d'auteur. Le droit d'auteur n'est alors plus vu comme une complication⁴. Mais, en France en tout cas, ces questions ne sont pas pour autant réglées, en effet l'Open Access implique un accès gratuit aux recherches, mais aussi une libre réutilisation des informations ainsi transmises. Or le droit français stipule bien que la réutilisation ne peut être possible qu'en de rares exceptions, pour la copie privée ou la courte citation par exemple. À l'heure actuelle la recherche se fait de plus en plus de manière automatique grâce entre autres aux métadonnées et à la recherche plein texte ce qui suppose la fouille et l'extraction des données. Cela ne peut se faire qu'avec l'aval des auteurs des différentes publications à analyser, un véritable casse-tête. La solution la plus simple, placer les dépôts sous licence⁵. Les licences Creative Commons, mises en place en 2002, sont les plus couramment utilisées, un peu plus d'un million d'articles scientifiques diffusés sous ces licences en 2015. Celles-ci sont valides juridiquement et permettent aux chercheurs d'exercer leur droit d'auteur en faisant le choix d'interdire ou au contraire d'autoriser de manière claire la réutilisation de leurs travaux. Ces licences ont pour avantage de favoriser encore plus l'accès en ligne de la recherche scientifique et les archives ouvertes deviennent alors de véritables réservoirs⁶.

Les archives ouvertes ont donc pour objectif de rendre la recherche accessible et réutilisable par tous sans pour autant mettre à mal le droit d'auteur. Ces archives peuvent être disciplinaire, *ArXiv* en physique, institutionnelle, *Okina* à l'Université d'Angers, thématique ou encore avoir une portée nationale comme *HAL*.

1.1.2. **HAL archive ouverte du CCSD**

Le CNRS créé en 2000 le CCSD à Villeurbanne. C'est cet organisme qui a développé *TEL* et l'archive ouverte *HAL* qui est mise en ligne en 2001. Le CCSD est une entité incontournable dans le monde des archives ouvertes puisqu'il héberge à lui tout seul un peu plus d'une dizaine de réservoirs d'archives françaises et joue donc un rôle de plate-forme nationale. *HAL* est une archive qui contient un million de références et presque quatre cent mille documents⁷, elle offre en plus des services diversifiés, création d'un système de collections ou encore d'environnements spécifiques pour les institutions qui le demandent⁸. *HAL* en est à l'heure actuelle à sa troisième version et permet désormais d'ajouter une licence au dépôt et est plus ergonomique. Malgré tout, cette archive à portée nationale, ne fait pas l'unanimité partout et des universités font le choix de mettre en place une archive institutionnelle locale, c'est le cas à Angers avec *Okina*. Daniel Bourrion et Stéphanie Bouvier

⁴ BERNAULT, Carine. Archives ouvertes et droit d'auteur. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 21.

⁵ *Ibid* p. 22.

⁶ CALIMAQ. Archives ouvertes et licences Creative Commons : des synergies à conforter. Dans : - *S.I.Lex* - [en ligne]. 19 janvier 2016. [Consulté le 1 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://scinfolex.com/2016/01/19/archives-ouvertes-et-licences-creative-commons-des-synergies-a-conforter/>.

⁷ CCSD. Accueil. Dans : hal.archives-ouvertes.fr [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>.

⁸ BOURRION, Daniel, BOUTROY, Jean Louis, GIORDANENGO, Claire, et al. *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes* [en ligne]. *op. cit.* p. 36.

expliquent dans leur article « Une brève histoire d’Okina⁹ » les quatre raisons qui les ont poussés à ne pas choisir *HAL*. Pour eux la possibilité de mettre en place des fonctionnalités par rapport aux obligations de dépôt était importante, or *HAL* ne permet pas de moduler les droits d'accès selon les fichiers déposés. Le portail local avait aussi pour avantage de permettre, en fonction des retours et besoins des chercheurs, de mettre en place des améliorations immédiates ce qu’*HAL* ne peut pas proposer à l'heure actuelle. De plus, *HAL*, même dans sa troisième version, est peu ergonomique et le chercheur a bien du mal à déposer correctement, pour les deux concepteurs du projet *Okina*, il était impensable de proposer un outil où la simplicité n'est pas de rigueur. La quatrième raison qui a poussé à la création d’*Okina* c'est la crainte de faire de *HAL*, « une base de gestion interne aux institutions » ou les notices seraient majoritaires, l'archive perdrait alors tout fondement. Cette crainte n'a plus lieu d'être avec le vote de la loi pour une République numérique, en effet le dépôt des publications financées pour partie par l'argent public est désormais obligatoire. Les dépôts de documents devraient donc, dans les mois qui viennent, se multiplier.

À Orléans le choix a été fait de créer un portail *HAL* reprenant les onze mille dépôts déjà rattachés à l'Université¹⁰. Ce choix s'explique tout d'abord par le fait que certains laboratoires de l'Université utilisent déjà massivement cette archive et que leur politique de publication intègre *HAL*. De plus, à l'inverse d'Angers, le SCD n'a pas pour ce projet de mandat clair rendant le dépôt obligatoire, ni de lettre de mission et encore moins de moyen humain permettant la mise en place d'une archive locale, le portail était donc la solution idéale¹¹. En juillet 2015, avant donc la mise en place officielle du portail *HAL* d'Orléans, le nombre de documents déposés et affiliés à l'Université était de quatre mille cinquante-huit et les notices étaient au nombre de sept mille trente-quatre. La majorité de ces dépôts étaient des communications et des articles de revues, les trois premières disciplines déposantes étant, Planète et univers, Sciences de l'Homme et Société et Science de l'ingénieur¹². Pour faire connaître l'ouverture du portail en novembre, une communication importante a été menée auprès des chercheurs, des personnels de l'Université ainsi que du grand public. Un article d'une demi-page a été publié sur cette ouverture dans l'édition du 26 novembre 2015 de *La République du Centre*¹³ et dans *l'HebdO* ainsi que sur le site web de l'Université, un communiqué de presse a été diffusé. Une actualité a été faite sur le site web du SCD, sur les réseaux sociaux et sur les écrans dynamiques des BU. Pour finir, Christine Rousselle le 27 novembre a envoyé le communiqué de presse via sa liste de diffusion aux différents chercheurs de l'UO¹⁴.

⁹ BOUVIER, Stéphane et BOURRION, Daniel. Une brève histoire d’Okina | Bulletin des bibliothèques de France. *BBF* [en ligne]. Février 2016. [Consulté le 31 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/une-breve-histoire-d-okina>.

¹⁰ SOLON, Pascale. *HAL, éléments d'analyse des dépôts de l'Université d'Orléans et projet HAL du SCD*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, juillet 2015, p. 4. Différents diagrammes de cette présentation sont visibles en Annexes XV-XVI p. 102.

¹¹ Pour rappel Pascale Solon, la chef de projet n'est qu'à 40% de son temps sur les services d'appui qui englobent la mise en place du portail *HAL*, elle est aidée dans cette tâche par Hélène Jouguet qui ne traite pas que de cette seule mission.

¹² SOLON, Pascale. *HAL, éléments d'analyse des dépôts de l'Université d'Orléans et projet HAL du SCD*. *op. cit.* p. 57. Différents diagrammes de cette présentation sont visibles en Annexe XVII p. 103.

¹³ Voir Annexe XVIII p. 104.

¹⁴ SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 26 novembre 2015*, p. 3. *op. cit.* p. 20.



Figure 24 : Marque-page portail *HAL* d'Orléans

À mon arrivée cela faisait trois mois que le portail *HAL* était ouvert, le premier travail de configuration était fait et les administratrices, Pascale Solon et Hélène Jouguet, s'attaquaient depuis peu à la cartographie du portail. J'ai pu participer à ces sessions de travail ce qui m'a permis de comprendre le fonctionnement de cette archive et m'a permis de traiter d'autres données que celle provenant de l'enquête.

1.2. La cartographie du portail *HAL* de l'Université

En juillet lors de sa présentation, Pascale Solon a introduit les trois axes de travail de la future cellule pour le portail *HAL*, l'accompagnement au dépôt, la valorisation de la recherche et la qualité des métadonnées¹⁵. L'accompagnement aux dépôts doit se faire à plusieurs niveaux, auprès des laboratoires en premier lieu. L'Université n'ayant pas pour le moment mis en place de mandat, ce sont eux qui peuvent pousser les chercheurs à déposer leurs publications en mettant en place cette règle dans leur politique. Dans un second temps, les chercheurs doivent être accompagnés et sensibilisés à travers des formations sur leurs droits, expliquer les avantages pour la visibilité de leurs travaux et la recherche scientifique en général. La valorisation des publications passe par sa dissémination, mais aussi une communication auprès de tous les publics du SCD. L'accès via une recherche sur le portail de ces publications les rendrait d'autant plus visibles pour les étudiants et surtout les chercheurs, qui comme je l'ai montré, utilisent en premier lieu cet outil pour accéder à de la documentation. La qualité des métadonnées des dépôts permet la visibilité de ces derniers, voilà pourquoi il est primordial que l'affiliation ou encore le référencement soient exacts. La cartographie du portail a pour enjeu la mise en place de ces axes en permettant aux administratrices de se familiariser avec cet outil, d'en voir les avantages et les inconvénients et de proposer une norme pour le dépôt des publications. Cette analyse de l'outil va de pair avec une action de « nettoyage » du portail, qui consiste à le rendre le plus ergonomique possible aux chercheurs, qui craignent souvent une perte de temps et une contrainte supplémentaire.

Pour mener à bien ce travail, Hélène Jouguet et Pascale Solon se sont donné rendez-vous tous les mardis et lors de mon stage j'ai participé à ces sessions de travail. Pour les aider dans leurs tâches, j'ai entrepris début mars, encore une fois à l'aide d'*Excel*, de présenter les chiffres en termes de dépôts de chaque laboratoire sur le portail et de recenser les différentes formes de ces laboratoires grâce au référentiel de *HAL*,

¹⁵ SOLON, Pascale. *HAL, éléments d'analyse des dépôts de l'Université d'Orléans et projet HAL du SCD*. op. cit. p. 57. Annexe XIX p. 105.

AUREHAL. Ce travail m'a permis de me familiariser avec *HAL* et confirme que le travail de « nettoyage » du portail va être complexe et ne pourra être pérenne que si les chercheurs sont accompagnés tout au long du travail de dépôt, par la création d'un mode d'emploi par les administratrices par exemple. J'ai constaté que ce travail de « nettoyage » sera plus ou moins important en fonction des laboratoires, en effet alors que certains ont mis en place une véritable politique de valorisation par l'intermédiaire de *HAL* depuis plusieurs années, d'autres semblent n'avoir jamais réfléchi à la mise en place d'une politique claire. Par exemple, le laboratoire LEO à la date du 10 mars 2016 à une forme *AUREHAL* valide, une forme ancienne et plus d'une dizaine de formes non valides qui sont le plus souvent mal affiliées ce qui empêche la remonté des documents et notices qui y sont rattachés sur le portail de l'Université¹⁶. La multiplication des formes des laboratoires est la conséquence d'une mauvaise affiliation des chercheurs lors de la création de leur compte sur *HAL* et de mauvaises manipulations lors de la rentrée des métadonnées des dépôts, le laboratoire n'a donc très clairement jamais donné de conseils à ses chercheurs.

LEO - Laboratoire d'Économie d'Orléans	Identifiant	Nombre de documents	Nombre de notices
<i>AUREHAL valide</i>	199945	99	24
<i>AUREHAL forme ancienne</i>	1724	226	1230
<i>AUREHAL formes non valides</i>			
	8993	1	0
	138873	2	1
	163304	2	0
	202930	1	0
	58768	0	216
	433456	14	1
	238487	0	2
	209707	1	0
	435002	1	0
	27377	1	3
	222538	1	0
	339199	5	0
	341342	2	0

¹⁶ Voir Capture d'écran Annexe XX p. 106.

Total des documents et notices non fusionnés	257	1453
Total	356	1477
Chiffre sur le portail de l'Université	196	1225

Tableau 15 : Tableau Excel LEO sur AUREHAL

La perte pour l'Université d'Orléans est ici très importante puisqu'une grande majorité des dépôts de ce laboratoire ne remonte pas dans le portail, la visibilité du laboratoire et de ses chercheurs est donc moindre. J'ai constaté que dans d'autres cas ces problèmes n'existent pas.

LIFO - Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans	Numéro	Nombre de documents	Nombre de notices
AUREHAL valide	241078	41	77
AUREHAL forme ancienne	1625	225	608
AUREHAL formes non valides	/	/	/
Total des documents et notices non fusionnés		225	608
Total	266	685	
Nombre sur le portail de l'université		264	677

Tableau 16 : Tableau Excel LIFO sur AUREHAL

À part une perte minime de quelques dépôts, le LIFO est un laboratoire dont les publications remontent correctement dans le portail. Ce laboratoire a depuis 2009 mis en place une politique très simple, pour évaluer ses chercheurs et la recherche menée en son sein, elle extrait directement les données dans *HAL*. Les chercheurs n'ont donc pas le choix s'ils veulent être visibles, ils doivent déposer dans cette archive ouverte. Pour éviter les mauvaises manipulations, le LIFO a mis à leur disposition un guide d'utilisation. Quand le profil du chercheur est correctement rempli et que ses affiliations sont bonnes, les dépôts sont ensuite plus faciles puisqu'automatiquement ces informations (laboratoire, nom de l'auteur, identifiants...), y sont rattachées. Mes recherches m'ont aussi montré que les chercheurs de certains laboratoires n'ont pas du tout le réflexe de déposer puisque le laboratoire lui-même ne les pousse pas à le faire. C'est le cas dans la plupart des laboratoires de SHS, mais aussi en droit.

CRJ Pothier - Centre de Recherches Juridiques Pothier	Numéro	Nombre de documents	Nombre de notices
AUREHAL valide	141334	3	47
AUREAL formes non valides	/	/	/
Total		3	47

Tableau 17 : Tableau Excel CRJ Pothier sur AUREHAL

L'Open Access est un mouvement qui chez les juristes français, n'a pas beaucoup d'impact. En effet au contraire de la grande majorité des chercheurs, ils ont des contrats d'éditions qui ne leur font pas perdre l'intégralité de leur droit, ils se sentent donc moins lésés par les politiques d'édition. Cela explique donc le peu de dépôts que l'on retrouve sur le portail pour le CRJ Pothier.

Pour comprendre la politique de dépôt de certains laboratoires de l'Université, des rendez-vous ont été pris auprès de différents chercheurs. L'objectif de ces rencontres était de s'appuyer sur les expériences de ces chercheurs et de leur laboratoire, mais aussi d'avoir une meilleure compréhension de leurs attentes et de leurs doutes. J'ai remarqué très rapidement un contraste très fort entre les politiques de chaque laboratoire et Pascale Solon va devoir, pour mener à bien sa mission, travailler en étroite collaboration avec eux. De plus lors de ces rendez-vous il est apparu que *HAL* n'est pas une archive très ergonomique, pour pouvoir corriger des informations erronées la marche à suivre est très complexe et le CCSD n'est pas très disponible pour aider à améliorer les choses. Avant de former les chercheurs aux dépôts, il est indispensable de mettre en place un guide ou une notice pour les aider dans leur démarche, car il est clairement impossible, que Pascale Solon et la future cellule d'appui à la recherche, puissent faire du cas par cas, ce n'est de toute façon pas le but de la cellule. *HAL* est une archive ouverte qui est très intéressante, mais sa forme laisse encore à désirer et pour pouvoir amener les chercheurs à déposer couramment il faut connaître l'outil sur le bout des doigts. Or ces nombreux défauts ne permettent pas de proposer une véritable interface ergonomique et propre, il faut savoir que tout à chacun, après l'ouverture d'un compte, peu créer de nouvelles formes à un laboratoire ou à une revue et donc mettre à mal le travail de « nettoyage » fait par les administratrices. À l'heure actuelle ce travail est sans fin et les bibliothécaires tentent au travers du « club utilisateur de *HAL* » de trouver des solutions.

À l'heure où j'écris ces lignes, quatre mille six cent quatre-vingt-treize documents ont été déposés et sept mille six cent quinze notices ont été créées. Ce travail autour d'*HAL*, que j'ai finalisé le 4 avril, m'a permis de découvrir une autre facette du rôle du bibliothécaire et m'a fait comprendre l'importance des archives ouvertes, un phénomène en pleine évolution.

2. L'Open Access Week, les formations et la page web « services d'appui à la recherche »

Tout au long de mon stage, j'ai pu participer, avant tout en tant que spectatrice, à différentes formations et sensibilisation d'étudiants de licences et de doctorants sur des sujets allant de la recherche documentaire à l'identité des chercheurs sur internet. Dans la droite ligne du mouvement du libre accès et de la mission de sensibilisation du public, j'ai pu aussi assister à différentes réunions sur la mise en place de l'Open Access Week 2016.

2.1. L'Open Access Week¹⁷



2.1.1. Petit historique

L'Open Access Week, la Semaine internationale du libre accès en français, est un mouvement mondial qui depuis bientôt neuf ans donne lieu à des manifestations dans un grand nombre d'universités autour du mouvement du libre accès. Cette semaine est un moment de sensibilisation, de partage d'expériences et d'échange pour les étudiants, les chercheurs, les professionnels des bibliothèques, mais aussi les présidences des universités. Cette manifestation permet aussi de mettre en place des ateliers de dépôts ou de formations à des outils. En France cette Semaine internationale du libre accès est coordonnée par le consortium Couperin¹⁸.

Pour comprendre le principe de l'Open Access Week Pascale Solon m'a demandé de lire les programmes des éditions précédentes, 2014 et 2015, et de compiler les manifestations liées plus spécifiquement aux revues. J'ai relevé ainsi des ateliers comme celui de l'Université Pierre et Marie Curie en 2014 « Atelier UPMC : trouver des publications en libre accès » qui aidait entre autres à trouver des articles de revues auxquelles le SCD n'était pas abonné ainsi que de la littérature grise en libre accès. J'ai pu isoler des conférences et tables rondes comme celle de l'École Nationale des Ponts et chaussées de 2014 « La Science comme bien commun – Epi-revues et crowdsourcing pour partager la science » qui avaient pour intervenants, Nicolas Turenne (chercheur U. Paris Est, Marne-la-Vallée – INRA), le coéditeur de l'épi-revue *Journal of Data Mining and digital Humanities* et Mathieu Andro (doctorant Paris 8) qui a écrit sa thèse sur le crowdsourcing et le crowdfunding. Le terme épi-revue n'étant pas familier pour moi j'ai donc un peu creusé la question. Les épi-revues sont des revues électroniques en accès libre qui publient des articles déposés dans des archives ouvertes et n'ayant jamais été publiés. Les comités éditoriaux de ces revues, comme ceux des revues traditionnelles, mettent en place des examens des publications et analyse les prépublications en fonction du thème de leur numéro¹⁹. Ces épi-revues apportent aux archives et aux publications qu'elle renferme une visibilité plus importante sans pour

¹⁷ Le logo de l' OA Week France récupéré sur leur site officiel : OA Week France | [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/accueil/>.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Voir schéma en Annexe XXI p. 107.

autant concurrencer les revues traditionnelles. Episciences.org, un projet du CCSD, est une plate-forme aidant ces épi-revues à examiner les publications²⁰. Ces revues sont, à mon sens, un véritable atout qu'il serait bon de mettre en valeur au niveau du portail *HAL* de l'Université pour les faire connaître par un plus large public. Elles sont de plus une réponse à l'une des craintes des chercheurs à propos des archives ouvertes, la non-relecture par les pairs des dépôts. Cette manifestation, autour d'une épi-revue lors de l'Open Access Week 2014, avait pour intérêt de faire intervenir une personne venant de la revue. Cela a été aussi le cas à l'Université de Grenoble en 2014, « Open Access, le point de vue d'un éditeur en chef », qui à fait parler Jean Lilensten de *Journal of Space Weather and Space Climate*²¹, ou encore à la faculté de médecine et de pharmacie de l'Université d'Auvergne en 2015 « Publications en libre accès chez BioMed Central et Springer : visibilité de la recherche en Auvergne » avec Johanna Kuhn la directrice commerciale de *BioMed Central*²². C'est ce type d'intervention que Pascale Solon veut mettre en place dans l'Open Access Week 2016, ce qui explique pourquoi elle m'a demandé d'étudier en priorité les réponses à la question « Êtes-vous membre d'un comité éditorial d'une revue ? » lors de mon travail sur les résultats de l'enquête.

Ce travail de prise de connaissance de cette manifestation m'a permis d'en comprendre les différents enjeux et ainsi de mieux cerner ce que Pascale Solon souhaitait faire pour l'édition 2016 à Orléans.

2.1.2. Open Access Week 2016

Pour cette édition 2016, le SCD organise cette fois une journée d'étude complète qui aura pour thème la création d'une revue et tous les enjeux scientifiques, économiques et institutionnels que cela implique. Cette journée reviendra sur l'enquête et les résultats observés et proposera des conférences et des tables rondes où le mouvement du libre accès et son impact dans la diffusion de la recherche seront commentés. Le planning au moment de mon départ était encore en projet, mais des chercheurs avaient déjà été contactés pour leur proposer d'intervenir au cours de cette journée. Pour avoir une idée des participants potentiels, Pascale Solon et Philippe Serisier voulaient savoir les noms des chercheurs faisant partie d'un comité éditorial parmi ceux ayant répondu à l'enquête.

Trente-quatre chercheurs venant de seize laboratoires différents, toutes les disciplines sont donc bien représentées, ont indiqué dans l'enquête faire partie d'un comité éditorial. Pour savoir plus précisément leur rôle dans les comités, je me suis rendue sur les sites officiels de chaque revue, ce qui m'a parfois amenée à quelques déconvenues. Il m'a en effet été impossible, dans certains cas, de trouver dans les listes des comités les chercheurs d'Orléans, elles ne sont pas forcément mis à jour régulièrement. J'ai aussi, comme je l'ai déjà expliqué dans la seconde partie de ce rapport, fait des recherches sur les revues en elle-même pour connaître

²⁰ CCSD. Episciences - Accueil. Dans : *Episciences.org* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://episciences.org/>.

²¹ Edition 2014]. Dans : *OA Week France* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/lopen-access-week/edition-2014/>.

²² EDITION 2015]. Dans : *OA Week France* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/lopen-access-week/edition-2015/>.

leur impact et leur politique en matière de libre accès. Dans le tableau ci-dessous se trouve un exemple pour chacun des seize laboratoires, bien sûr les réponses sont encore une fois anonymisées pour ce rapport.

4. Vous êtes membre du laboratoire de recherche :	38. Êtes-vous membre d'un comité éditorial d'une revue ?	39. Si oui, laquelle / lesquelles ?	Rôle ou type de comité
CBM	Oui	BMC Biophysics	Rédacteur associé
CEDETE	Oui	Dynamiques Environnementales	Directeur scientifique
CIAMS	Oui	Movement & Sport Sciences	?
CRJ Pothier	Oui	Droit et Ville	Comité scientifique
I3MTO	Oui	-Edorium Journal of Image Analysis -Advances in Computer Engineering	Comité éditorial ?
ICOA	Oui	Biochemistry and Molecular Biology Education	Comité éditorial
INEM	Oui	PLOS1	?
ISTO	Oui	J. of Asian Earth Sciences	Éditeur
LBLGC	Oui	Annals of Forest Science	Éditeur associé
LEO	Oui	PSL Quarterly Review	Comité éditorial
LIFO	Oui	-Technique et Science Informatique -Scalable Computing: Practice and Experience	Comité de rédaction Éditeur
LLL	Oui	Revue de sémantique et pragmatique	Directeur
LPC2E	Oui	Journal of Space Weather and Space Climate	Comité éditorial
POLEN	Oui	Parlement[s], Revue d'histoire politique	Rédacteur en chef adjoint
PRISME	Oui	Wind Energy Science	Rédacteur associé
REMELICE	Oui	-Etudes Irlandaises -History of Education	Comité de direction Comité d'édition

Tableau 18 : Exemple de réponse de chercheurs faisant partie d'un comité

Les revues surlignées en jaune/orange sont Open Access et les points d'interrogation dans la dernière colonne précisent simplement que je n'ai pas trouvé le nom du chercheur dans les listes des comités. Comme on peut le constater, certains chercheurs de l'Université sont à la tête de comité de revue, ils sont donc des interlocuteurs privilégiés pour parler de l'évolution que l'édition scientifique est en train de vivre. Un préprogramme de la journée, qui se déroulera le 8 novembre, a déjà été mis en place et cette liste permettra de prendre contact avec des chercheurs pour le confirmer et y mettre la dernière main.

Pour la mise en place de ce projet, j'ai eu la chance d'assister à différentes réunions de travail sans pour autant y participer puisque le projet en lui-même avait déjà bien mûri avant mon arrivée. Ces réunions m'ont quand même permis d'entrevoir la logistique qu'un tel événement implique. Cette journée de sensibilisation des chercheurs, mais aussi des étudiants va de pair avec des formations plus courantes.

2.2. Formation à la recherche

Lors de la première et de la dernière semaine de mon stage, j'ai participé à deux Copil Formation, revenant le premier sur les actions menées auprès des étudiants de licences et le second pour celles menées auprès des étudiants de masters. Lors de mon master en Histoire j'ai été tutrice documentaire, ma mission était de présenter le portail du SCD et certaines de ses ressources aux étudiants de licences, j'ai pu voir avec ces réunions l'organisation et le cheminement de pensées qui amène à ces formations. Les plans de formations pour l'année prochaine proposées par Arnaud Moizard, le responsable formation aux SCD, ont été débattus tant sur le fond que sur la forme, les questions de gestion d'emploi du temps, de personnel et de salles étant très importantes. Avec mon expérience, en tant que tutrice, mais aussi en tant qu'étudiante, j'ai eu la possibilité, lors de ces réunions, de m'exprimer.

J'ai pu me joindre à différentes formations données par Pascale Solon à des licences, master et doctorants. Les formations documentaires données aux licences et aux masters auxquelles j'ai pu assister sont inscrites dans la maquette des étudiants, elles m'ont prouvé qu'en fonction des disciplines de SHS le rapport à la documentation est complètement différent. Les étudiants en licence d'Histoire, dont j'ai fait partie, sont, dès leur première année d'études, confrontés à de la documentation et doivent fournir pour chaque travail effectué une bibliographie cohérente et normée. Dans d'autres disciplines, les étudiants en master, alors même qu'ils doivent rendre des rapports ou des mémoires documentés, ne savent pas faire des recherches ciblées sur le portail du SCD et encore moins fournir une bibliographie correcte tous simplement parce qu'ils n'ont jamais eu besoin de le faire auparavant. Les formateurs se doivent donc de moduler pour chaque public leurs discours et exercices pour mener à bien leurs cours, mais malgré l'importance de ces formations pour la rédaction de leurs travaux académiques, il est bien difficile d'intéresser ces étudiants qui ont du mal à mener à bien les exercices demandés pendant les séances.

Heureusement, les formations données aux doctorants ont eu plus de succès, les jeunes chercheurs étaient intéressés et toujours prêts à poser des questions ou demander des approfondissements. Les trois formations auxquelles j'ai pu assister, l'une sur *Zotero*, la seconde sur *Netvibes* et la troisième sur « l'identité numérique et visibilité du chercheur sur le web », m'ont beaucoup intéressée en tant que stagiaire, mais aussi en tant qu'étudiante, j'ai créé en même temps que les doctorants mon propre compte *Netvibes*. Pascale Solon m'a invitée à la mise en place de l'une de ces formations sur l'outil *Netvibes* avec Renaud Jacquet, j'ai pu lors de cette petite réunion voir comment la séance était préparée. Ces formations auprès des doctorants rentrent totalement dans les missions de la future cellule « services d'appui à la recherche » et tendent à se multiplier, au vu des nombreuses demandes des doctorants dans les commentaires libres de l'enquête, pour la mise en place de formation autour du libre accès et des différents outils d'aide à la recherche.

Le travail de sensibilisation des publics du SCD est une mission primordiale qui tend à s'approfondir au fil des années, les demandes tant des chercheurs que des enseignants se multiplient pour mettre en place des formations. Mais ce travail ne peut être fait, que si le SCD est en capacité de le mener à bien, or il est restreint par son personnel qui n'est pas extensible.

2.3. La page web « services d'appui à la recherche »

C'est lors du Copil Recherche du 3 février 2016 que Pascale Solon a proposé la création de cette page dédiée. L'idée a été validée et est depuis lors en chantier. Avant la mise en ligne officielle de la page, celle-ci devra être présentée au membre du Copil pour être entérinée. On retrouve ce type de page dédiée sur d'autres portails, à Poitiers par exemple²³, mais on peut aussi trouver des sites complets sur ces thèmes mis en place par des SCD, forma@doct dont j'ai déjà parlé est un bon exemple²⁴. Ce site est un projet de grande envergure qui est pérenne parce qu'une équipe importante le met couramment à jour, au niveau du SCD d'Orléans il est important de créer une interface viable aux dimensions moins importantes. Cette page est composée de différents blocs qui ont divers objectifs, les premiers sont dédiés à l'actualité sur le libre accès et les outils de la recherche. Ils auront aussi pour but d'avertir les chercheurs d'Orléans des nouveautés mises en place par le SCD, formation, nouvel onglet sur *HAL* ou encore nouvel abonnement. Un bloc est consacré à la publication des chercheurs, c'est là qu'ils trouveront toutes les informations nécessaires pour accomplir leur dépôt dans *HAL*, des didacticiels sur l'Open Access, des informations sur des notions importantes comme l'évaluation de la recherche ou encore les réseaux sociaux scientifiques. Un autre bloc est destiné à la présentation de la politique documentaire du SCD, le chercheur pourra donc se tenir informé des évolutions et comprendre les missions menées par les bibliothécaires. Le dernier bloc est affecté exclusivement aux doctorants qui pourront y retrouver toutes les informations importantes pour l'écriture et le dépôt de leur thèse, des formations leur seront aussi proposées dans la continuité de celle ayant déjà eu lieu cette année. Cette page est conçue comme une interface simple où les chercheurs pourront trouver rapidement des informations pratiques sur le mouvement du libre accès, les archives ouvertes et tous les outils indispensables à la recherche.

La dernière semaine de mon stage, ma mission sur l'enquête était finie, il ne me restait plus qu'à mettre à jour mes différents classeurs si d'autres chercheurs répondaient à l'enquête, Pascale Solon m'a donc proposé de travailler sur la page web « services d'appui à la recherche ». J'ai en premier lieu fait des recherches sur les sites de l'Inist, de l'Enssib et sur Form@doct pour trouver de la documentation complémentaire, Pascale Solon avait en effet commencé à réunir des informations et m'a proposé d'étoffer son dossier. J'ai donc fait des recherches sur le programme H2020, les réseaux sociaux, l'identité du chercheur ou encore les identifiants, j'ai proposé un petit document Word avec tous les liens intéressants et j'ai sorti certains dossiers très complets proposés par ces sites. Pour les deux blocs actualités, j'ai suggéré de traiter dans l'un, d'actualité générale, le libre accès, les outils d'appui à la recherche, ce qui permet de faire défiler différentes informations en continu et cela rend la page plus dynamique. Dans l'autre bloc, l'actualité serait fixe et traiterait des nouveautés dans la cellule d'appui à la recherche. En regardant ce qui existait sur les autres pages dédiées à ces questions, j'ai suggéré une mise en page pour la rubrique « identité numérique du chercheur » qui met en valeur les différents points qui y sont développés et permet, grâce aux liens intégrés, de rediriger le chercheur vers l'information qui l'intéresse. J'ai profité de cette suggestion pour faire un point sur les enjeux de

²³ SCD DE POITIERS. Services aux chercheurs. Dans: *Université de Poitiers - Service Commun de Documentation* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 29 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://scd.univ-poitiers.fr/appui-a-la-recherche/services-aux-chercheurs-1446241.kjsp>.

²⁴ SERRES, Alexandre. Formadoct. A propos. Présentation. Dans: *Form@doct. op. cit.* p. 18.

l'affiliation, sujet qui prend, à l'heure actuelle, énormément d'importance dans les SCD s'occupant d'une archive ouverte. Comme je l'ai déjà dit, sans une bonne affiliation, une publication n'est pas visible et le dépôt perd alors tout son intérêt.

En m'aidant des traductions françaises des deux guides d'*Horizon 2020* disponible sur le site de l'Inist, j'ai rédigé un petit texte reprenant les points importants du programme pour permettre aux chercheurs et aux laboratoires, souhaitant bénéficier de cette subvention, de prendre connaissance des modalités de publication qu'il exige. Dans le même temps, j'ai aussi résumé le projet pilote du programme qui a pour but d'améliorer l'accès et la réutilisation des données de la recherche. Ce programme *Horizon 2020* est sur le papier assez simple, mais il s'avère en réalité, comme tout programme de ce genre, assez complexe et demande à ces bénéficiaires une grande rigueur. Il est donc important pour un laboratoire qui souhaite rentrer dans ce programme de discuter au préalable avec ces chercheurs pour pouvoir mettre en place les différentes directives. C'est lors de ces discussions que le SCD peut intervenir pour sensibiliser les chercheurs les plus sceptiques. À la demande de Pascale Solon, j'ai aussi rédigé une actualité sur le *Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique* écrit par le CNRS, en m'aidant du plan commenté de l'ouvrage²⁵.



Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique
Direction de l'Information Scientifique et Technique - CNRS
Publié sur Open Edition le 18 avril 2016 [[Accès à l'ouvrage](#)]

À l'heure où la politique s'empare de la notion d'Open Access, pour lui donner un cadre juridique, le CNRS et ses partenaires proposent, avec ce livre blanc, leurs analyses sur la question et présentent les réflexions menées par le monde de la recherche pour la création d'une Science ouverte.

Le numérique a amené de nombreux changements dans la production et la diffusion de la recherche ce qui bouleverse la conception traditionnelle de celle-ci et du droit de la propriété intellectuelle. Cet ouvrage se propose de faire un état des lieux de la Science pour ensuite présenter différentes propositions juridiques en faveur d'une Science ouverte.

Différents points sont abordés pour mener, dans la première partie de l'ouvrage, cet état des lieux. Le CNRS revient sur les usages des chercheurs, étudié dans le cadre d'une enquête réalisée auprès des Directrices et Directeurs d'Unités du CNRS, ou encore sur les vides juridiques qui restreignent, à l'heure actuelle, l'épanouissement de la recherche dans l'environnement numérique. En effet le cadre juridique français ne peut répondre aux besoins des chercheurs et empêche d'utiliser pleinement les outils mis à la disposition de la Recherche pour rendre celle-ci plus universelle et accessible.

C'est pourquoi le CNRS énonce dans la seconde partie du livre différentes propositions juridiques découlant de besoins formulés par les différents témoins du livre, le CNRS nous informe qu'il propose ici des idées faisant consensus, ainsi que de l'analyse des prises de positions législatives des pays étrangers.

Ce livre a été mis en ligne sur le site Open Edition le 18 avril 2016 peu de temps avant que la loi pour une République numérique passe devant le Sénat.

Figure 25 : Résumé écrit pour la page « Service d'appui à la recherche »

²⁵ DIRECTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CNRS. *Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique*. op. cit p. 34.

Ces missions auxquelles j'ai pu participer m'ont permis de voir dans sa globalité les différents travaux menés par Pascale Solon dont l'objectif est l'ouverture officielle, dans moins d'un an, d'une cellule vouée aux services d'appui à la recherche. Ces différentes tâches m'ont aidée à comprendre les enjeux du libre accès dans le monde de la recherche et à découvrir les activités, peu connues du grand public, qui englobe cette recherche et qui la fait prospérer.

Conclusion

Les données que j'ai étudiées ont permis de mettre au jour les pratiques des chercheurs de l'Université d'Orléans en matière de publications et de documentations. Ce travail de fond va permettre la mise en place de formations, de réunions de sensibilisation et la création de tutoriel ou de mode d'emploi sur des thèmes et des outils nécessaires à la recherche actuelle. Mon étude confirme et surtout valide les différentes démarches déjà mises en œuvre par Pascale Solon dans le cadre de la création de la cellule « services d'appui à la recherche ». Mon travail pourra aussi être utile lors des discussions sur la politique documentaire du SCD. En effet les réponses des chercheurs doivent être prises en compte pour décider de la marche à suivre dans les mois qui viennent.

J'ai eu la chance de tomber sur une équipe très ouverte à mon égard qui a toujours pris le temps de répondre à mes questions et de me fournir la documentation utile à mon travail et à la rédaction de ce rapport. Ce stage m'a permis d'acquérir des connaissances sur le mouvement du libre accès et sur le monde de la recherche que la rédaction de mon mémoire ne m'avait fait qu'entrevoir. Ces découvertes, qui ont piqué mon intérêt, m'ont enthousiasmée et je vais rester à l'affût de leurs évolutions.

Les différentes tâches que j'ai eu la chance d'accomplir auprès de Pascale Solon m'ont démontré que le travail d'une bibliothécaire dans un SCD peut être très polyvalent et qu'il se doit d'évoluer couramment pour être en mesure de répondre aux demandes d'un public exigeant. La découverte d'une autre facette de ce métier m'a confortée dans mon désir de travailler en bibliothèque universitaire et pourquoi pas, dans une cellule d'appui à la recherche ou dans une cellule de formation des usagers.

Bibliographie

1. Sources primaires

1.1. Textes de loi

- LE SÉNAT. *Projet de loi pour une République numérique*. [en ligne]. 3 mai 2016. [Consulté le 20 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2015-2016/535.html>.
- *Décret n° 2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci »* [en ligne]. 13 juillet 2015. [Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030890104&categorieLien=id>.
- *Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés* [en ligne]. 6 janvier 1978. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000886460>.
- Pour une République numérique. Dans : *Gouvernement.fr* [en ligne]. 3 mai 2016. [Consulté le 20 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.gouvernement.fr/action/pour-une-republique-numerique>.

1.2. Rapports et textes internes

- DEROUEN, Vanessa. *Formation des usagers au SCD d'Orléans : outils de communication et de médiation* [en ligne]. Dossier d'aide à la décision. Villeurbanne : Enssib, septembre 2010, 120 p. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48967-la-formation-des-usagers-au-scd-d-orleans-outils-de-communication-et-de-mediation>.
- JAMEAU, Alexandre. *Perspectives de collaboration au sein du service commun de la documentation de l'Université d'Orléans* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2000, 328 p. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/61787-les-perspectives-de-collaboration-au-sein-du-service-commun-de-la-documentation-de-l-universite-d-orleans>.
- JAMEAU, Alexandre. *Service commun de la documentation de l'Université d'Orléans : bilan et perspectives* [en ligne]. Rapport de stage. Villeurbanne : Enssib, 2000, 70 p. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61843-service-commun-de-la-documentation-de-l-universite-d-orleans-bilan-et-perspectives.pdf>.
- PÔLE AVENIR. *Total ministériel*. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 15 janvier 2016, 39 p.

- SCD. *Université d'Orléans Service Commun de la Documentation, Rapport d'activité 2012*. Rapport d'activité. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 2012, 40 p.
- SOLON, Pascale. *Conseil de la Documentation 14 décembre 2015. Bilan des actions pour la recherche*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 14 décembre 2015, 9 p.
- SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 03 février 2016*. Compte rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 8 février 2016, 3 p.
- SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 10 septembre 2015*. Compte rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 5 novembre 2015, 4 p.
- SOLON, Pascale. *COPIL Recherche du 26 novembre 2015*. Compte rendu. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 1 décembre 2015, 4 p.
- SOLON, Pascale. *HAL, éléments d'analyse des dépôts de l'Université d'Orléans et projet HAL du SCD*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, juillet 2015, 12 p.
- SOLON, Pascale. *Matinée d'information d'échange autour du libre accès*. Présentation. Orléans : SCD de l'Université d'Orléans, 19 novembre 2015, 12 p.

2. Sources Secondaires

2.1. Définitions de termes et notions

- BOSC, Aurélie, MAIGNAUT, Marie, MARION, Michel, et al. *Dix siècles de reliures de la bibliothèque municipale d'Orléans : exposition à la médiathèque d'Orléans*. Orléans : Bibliothèque municipale d'Orléans, 2005, 140 p.
- GAUVARD, Claude. *La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 2010, 510 p.
- GRAND-DÉMERY, Marion. Entre Green, Gold et Freemium. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 9.
- KALFON, Jérôme. ABES : SGB mutualisé - Projets en cours. Dans : *ABES* [en ligne]. [Consulté le 6 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.abes.fr/Projets-en-cours/SGB-mutualise>.
- UCHARD, Aurélie et ROCHETTE-CASTEL, Thomas. L'Europe et la recherche en Région Val de Loire. Dans : *Cellule Mutualisée «Europe-Recherche»* [en ligne]. [Consulté le 28 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://cellule-europe-recherche-centre.fr/>.
- Communauté d'universités et établissements (COMUE) - Paris, Ile de France. Dans : *La Chancellerie des Universités de Paris*, Dir. de publication WEIL, François [en ligne]. 25 septembre 2013. [Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.sorbonne.fr/etablissement/les-communautes-duniversites-et-établissements/>.
- *Le métier de bibliothécaire*, sous la dir. d'ALIX, Yves, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2013, 565 p.

- Journée d'étude Discovery tools du 8 septembre 2011. Dans : *Couperin.org* [en ligne]. 27 septembre 2012. [Consulté le 6 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/acces-aux-ressources-cat/discovery/item/916-journee-detude-discovery-tools-du-8-septembre-2011>.
- OA Week France |. Dans : *OA Week France* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/accueil/>.
- Présentation. Dans : *Sphinx* [en ligne]. 12 octobre 2015. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lesphinx-developpement.fr/societe/presentation-etude/>.

2.2. L'Université d'Orléans et ses bibliothèques

- GERALD, Antoine. Remember ! Souviens-toi... Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans : Université éd, 1982, p. 51-57.
- HENWOOD, Annie, MICHAUD-FRÉJAVILLE, Françoise, VULLIEZ, Charles, et al. *700 ans d'université à Orléans*. Orléans : Conseil général du Loiret, 2006, 71 p.
- ROBINET, André. La bibliothèque de « la Nation germanique » de l'Université. Dans : *Numéros spécial du Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais : Orléans ville universitaire*. 1960, n° 7, p. 322-328.
- SECRETAIN, Roger. La renaissance de l'université d'Orléans. Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans : Université éd, 1982, p. 37-48.
- VULLIEZ, Charles. Des origines à la Révolution. Dans : *Histoire de l'Université d'Orléans. Ouvrage édité à l'occasion du XXe anniversaire de la renaissance des enseignements supérieurs*. Orléans : Université éd, 1982, p. 13-29.
- Les bibliothèques de l'université | Université d'Orléans. Dans : *Université d'Orléans*, Dir. de publication TOURÉ, Youssoufi [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-orleans.fr/bibliotheques/les-bibliotheques-de-luniversite>.

2.3. Open Access

Histoire

- GUÉDON, Jean-Claude. Le libre accès : quo vadis ? *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 4-7.
- INIST. Textes de références. Dans : *Libre accès à l'information scientifique et technique - Actualité, problématiques et perspectives* [en ligne]. 2012. [Consulté le 18 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->.

- PLOS. The PLOS Story. Dans : *Plos.org* [en ligne]. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.plos.org/history>.
- *Budapest Open Access Initiative | Read the Budapest Open Access Initiative* [en ligne]. 14 février 2002. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>.
- *Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales* [en ligne]. Trad. par INIST. 12 juillet 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>.
- *Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès* [en ligne]. Trad. par INIST. 27 mars 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l>.
- *Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* [en ligne]. Trad. par INIST. 26 mars 2004. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

Études sur ce mouvement

- BIHAN, Solenn et HARMAND, Stéphane. La bibliométrie au service de l'Open Access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 14-15.
- CALAFAT, Guillaume et MONNET, Éric. À la recherche de l'accès ouvert. Revues et nouveaux formats numériques. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 33-42.
- CONTAT, Odile et TORNY, Didier. Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 62-70.
- DIRECTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CNRS. *Livre blanc – Une Science ouverte dans une République numérique*. Marseille : OpenEdition Press, 18 avril 2016, 193 p. [Consulté le 22 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/1548>.
- KALFON, Jérôme. L'open Access, pourquoi ? *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 3.
- LEMERCIER, Claire. Pour qui écrivons-nous ? *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 43-61.
- MINARD, Philippe. Les faux-semblants du «tout gratuit». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 100-103.
- MINARD, Philippe. Les revues à l'âge numérique : au péril de l'idéologie. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Février 2016, n° 62-4 bis, p. 8-21.
- OKRET-MANVILL, Christine. Réseaux sociaux de la recherche et Open Access : les perceptions des chercheurs. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 8-9.
- RESPINGUE-PERRIN, Sébastien. Vers un «livre libre» ? Les voies du ebook en Open Access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 16-17.

Open Access et bibliothèque

- CAVALIER, François. Bibliothèques garanties 100% Open Access. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 10-11.
- GRANGER, Sabrina. Open Access : une révolution dans les compétences des bibliothécaires. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 12-13.
- INIST. Aller vers le libre accès : le rôle des bibliothèques universitaires. Dans : *Libre accès à l'information scientifique et technique Actualités, problématiques et perspectives* [en ligne]. Trad. par Thérèse HAMEAU. 21 septembre 2012. [Consulté le 3 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Aller-vers-le-libre-acces-le-role>.
- LEBRASSEUR, Paula et SAOS, Valérie. L'Open Access, quels enjeux pour les bibliothèques universitaires ? Dans : *Économie du document* [en ligne]. 21 octobre 2014. [Consulté le 3 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://archinfo24.hypotheses.org/2411>.
- SCD DE POITIERS. Services aux chercheurs. Dans : *Université de Poitiers - Service Commun de Documentation* [en ligne]. [Consulté le 29 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://scd.univ-poitiers.fr/appui-a-la-recherche/services-aux-chercheurs-1446241.kjsp>.
- SERRES, Alexandre. Formadoct. À propos. Présentation. Dans : *Form@doct* [en ligne]. 12 avril 2016. [Consulté le 17 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=146506&sid=1245109>.
- Edition 2014 |. Dans : *OA Week France* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/lopen-access-week/edition-2014/>.
- EDITION 2015 |. Dans : *OA Week France* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.oaweekfrance.org/lopen-access-week/edition-2015/>.

Archives ouvertes

- BELVÈZE, Damien et MARIE, Emilie. Formadoct. Connaître les Archives Ouvertes. Introduction. Dans : *Form@doct* [en ligne]. 25 juin 2015. [Consulté le 26 mai 2016]. Disponible à l'adresse : http://guides-formadoct.ueb.eu/archives_ouvertes.
- BERNAULT, Carine. Archives ouvertes et droit d'auteur. *Arabesques*. Septembre 2015, n° 79, p. 21-23.
- BOURRION, Daniel, BOUTROY, Jean Louis, GIORDANENGO, Claire, et al. *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes* [en ligne]. 18 juillet 2006, 129 p. [Consulté le 25 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00086084/document>.
- BOUVIER, Stéphane et BOURRION, Daniel. Une brève histoire d'Okina | Bulletin des bibliothèques de France. *BBF* [en ligne]. Février 2016. [Consulté le 31 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/une-breve-histoire-d-okina>.
- CALIMAQ. Archives ouvertes et licences Creative Commons : des synergies à conforter. Dans : *S.I.Lex* [en ligne]. 19 janvier 2016. [Consulté le 1 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://scinfolex.com/2016/01/19/archives-ouvertes-et-licences-creative-commons-des-synergies-a-conforter/>.

- CCSD. Accueil. Dans : [hal archives-ouvertes.fr](https://hal.archives-ouvertes.fr/) [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>.
- CCSD. Episciences - Accueil. Dans : [Episciences.org](http://episciences.org/) [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <http://episciences.org/>.
- UNION EUROPÉENNE. *Horizon 2020. Lignes directrices pour le libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche dans Horizon 2020* [en ligne]. Trad. par INIST-CNRS. 2014, 14 p. [Consulté le 9 mai 2016]. Disponible à l'adresse : http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/14086_lignes_directrices_la_horizon_2020_tr_fr_versionavril2015.pdf.
- Accueil. Dans : *Portail HAL de l'Université d'Orléans* [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-orleans.archives-ouvertes.fr/>.

Annexes

I - Fiche d'évaluation de stage	77
II - Les bibliothèques du réseau	79
III - Organigramme SCDU Orléans 2015/2016	80
IV - Horaires BU 2015/2016 campus d'Orléans	81
V - Coût annuel des ressources numériques générales	82
VI - Coût annuel des ressources numériques en DEG	83
VII - Coût annuel des ressources numériques en SHS	84
VIII - Coût annuel des ressources numériques en STS	85
IX - Programme de l'Open Access Week 2015	86
X - Exemplaire vierge de l'enquête	87
XI - Communication du lancement de l'enquête en interne	99
XII - <i>Electronic Journal of Probability</i> , notice SCD	100
XIII - <i>Electronic Journal of Probability</i> , sur Scopus	100
XIV - <i>Electronic Journal of Probability</i> , sur SHERPA/RoMEO	101
XV - Analyse des dépôts dans HAL pour l'UO	102
XVI - Analyse des dépôts : Typologie des documents	102
XVII - HAL UO : Dépôts par discipline	103
XVIII - Article dans <i>La République du Centre</i>	104
XIX- Projet HAL du SCD de l'UO	105
XX- Capture d'écran d'une partie des formes AUREHAL du laboratoire LEO	106
XXI- Schéma de publication dans une épi-revue (episciences.org)	107

I - Fiche d'évaluation de stage



FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

FICHE D'EVALUATION DE STAGE

A remplir par le tuteur de stage et à faire tamponner et signer

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
11 boulevard Lavoisier 49045 ANGERS cedex 01
Tél : 02.41.22.64.18 - Fax : 02.41.22.64.19
Courriel : virginie.bellanger@univ-angers.fr

I TUTEUR DE STAGE

Nom - Prénom	SOLON Pascale
Fonction	Adjointe à la responsable de la BUCSH chargée des services d'appui à la recherche
Numéro de téléphone Courriel	02 38 49 27 31 pascale.solon@univ-orleans.fr
Nom de l'entreprise ou de la structure d'accueil	Service Commun de la Documentation de l'Université d'Orléans
Adresse	6, me de Tours 45072 ORLEANS Cedex 2

I STAGIAIRE

Nom - Prénom	Julie Sautel
Diplôme préparé :	Master 2 Histoire Document Spé. Pro et recherche. Héritage des archives et des bibliothèques Nouvelles bibliothèques
Date de début et de fin du stage	Du 22.02.2016 au 13.05.2016 Volume horaire : 35 heures (facultatif) semaine

I EVALUATION DU STAGIAIRE (cochez la case correspondant à votre perception du stagiaire)

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Ne concerne pas ce stage	Commentaires
Intégration dans votre structure d'accueil	X					
Aptitude au travail en équipe	X					
Qualités relationnelles, sociabilité	X					
Communication (capacités d'écoute et d'échanges)	X					
Ponctualité, assiduité	X					
Persévérance	X					
Rigueur, fiabilité	X					
Motivation	X					
Autonomie	X					
Esprit d'initiative					X	

I EVALUATION DU STAGE
| Missions effectuées par le stagiaire :

J. Sautel a eu pour mission principale l'enquête sur les pratiques de documentation et de publication menée auprès des chercheurs de l'UO depuis le 09/12/2016. Elle a également participé aux premiers préparatifs de la forme d'étude sur les services scientifiques et le libre accès qui aura lieu le 08/11/2016. Elle a enfin effectué une veille sur le libre accès en vue d'alimenter une nouvelle page web consacrée aux services d'appui à la recherche.

| Résultats obtenus dans le cadre de ces missions :

J. Sautel a analysé près de 200 questionnaires remplis par les chercheurs et a produit un ensemble de graphiques. Pour enrichir l'enquête, elle a effectué de nombreuses recherches et informations complémentaires. L'ensemble de ces données minutieusement rassemblées serviront à la rédaction du rapport de synthèse qui sera présenté en sept. 2016 et à la définition d'une offre de services en direction des doctorants et des chercheurs de l'UO.

| Observations :

J. Sautel a effectué ses missions en toute autonomie et avec rigueur. Elle s'est montrée très investie dans son stage et intéressée par tous les aspects des services aux chercheurs. Elle a par ailleurs très volontiers assisté à des réunions et des formations internes et pour les autres, afin d'apprendre et de se connaître au fonctionnement quotidien d'une BU.

Le 23 mai 2016

Signature et cachet du tuteur de stage UNIVERSITÉ D'ORLEANS Service Commun de Documentation 6 rue de Tours 45072 ORLEANS Cedex 2 Tél. 02 38 41 71 84	Signature de l'étudiant(e) Sautel
---	--------------------------------------

II - Les bibliothèques du réseau

Le Service Commun de la Documentation de l'Université d'Orléans se compose de 4 Bibliothèques universitaires intégrées et de 18 bibliothèques associées qui se déploient sur les six départements de la Région Centre.

4 bibliothèques universitaires :

- Bibliothèque des Lettres, Langues et Sciences humaines
- Bibliothèque des Sciences, Technologies, STAPS
- Bibliothèque de Droit, Économie, Gestion
- Bibliothèque du Centre Universitaire de Bourges

18 bibliothèques associées :

6 Bibliothèques des IUT et des antennes des UFR en région :

- 2 Bibliothèques à l'IUT de l'Indre : Sites de Châteauroux et d'Issoudun
- 1 Bibliothèque à l'IUT de Chartres
- 1 Bibliothèque du Centre universitaire de Chartres
- 1 Bibliothèque au Centre d'études supérieures de Châteauroux
- 1 Bibliothèque de l'antenne de l'UFR Droit, Économie, Gestion à Bourges : le CUEJ

7 Bibliothèques de l'ESPE :

- 1 Bibliothèque à Bourges
- 1 Bibliothèque à Blois
- 1 Bibliothèque à Chartres
- 1 Bibliothèque à Châteauroux
- 2 Bibliothèques à Orléans
- 1 Bibliothèque à Tours-Fondettes

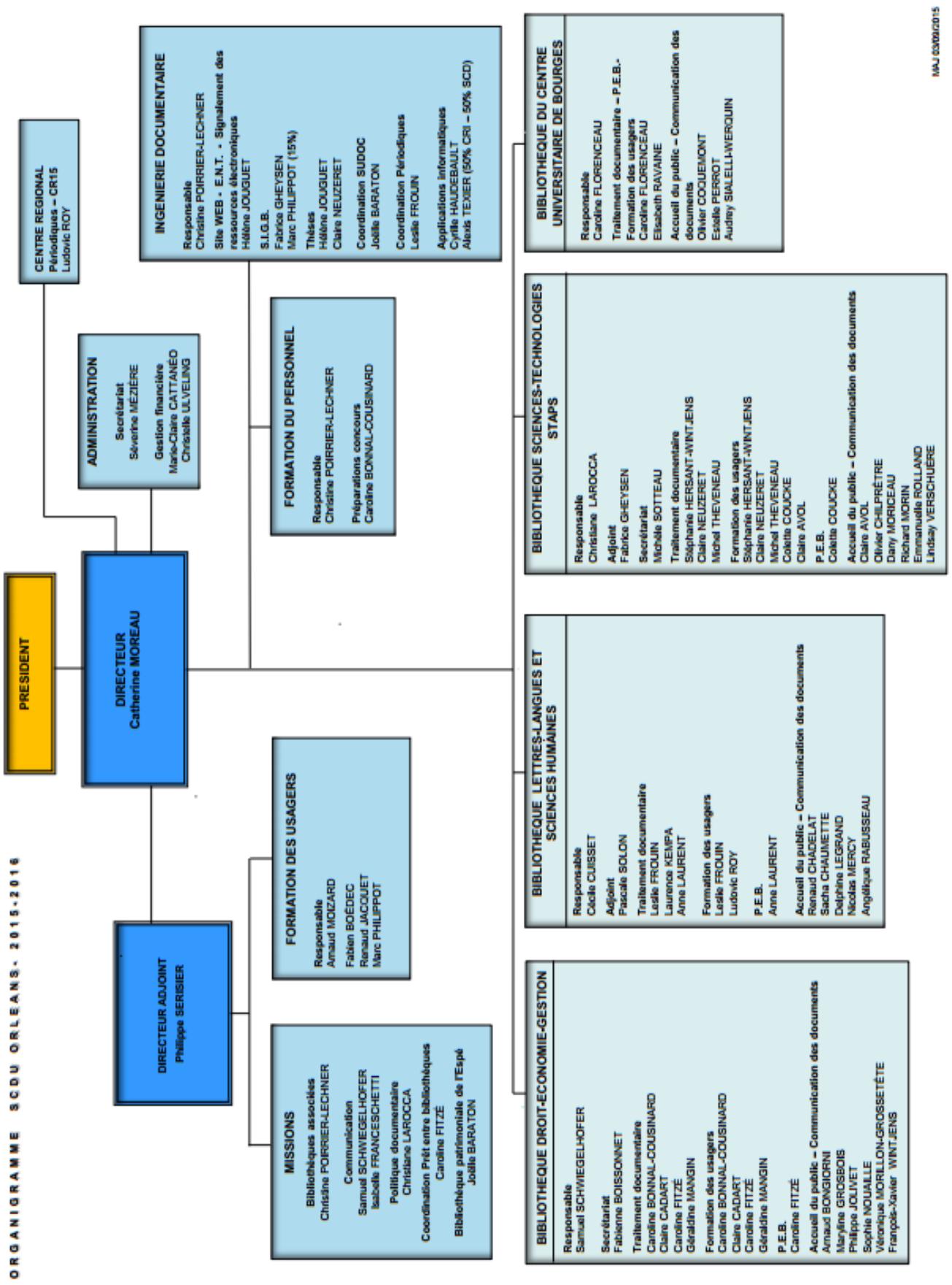
2 Bibliothèques d'unités mixtes de recherche :

- 1 Bibliothèque du MAPMO (laboratoire de Mathématiques, Analyse, Probabilités, Modélisation, Orléans)
- 1 Bibliothèque de l'ISTO (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans)

1 Bibliothèque d'une unité propre du CNRS : le CBM à Orléans (Centre de Biophysique Moléculaire)

3 Bibliothèques d'Etablissements membres du PRES :

- 1 Bibliothèque de l'ENSA (École Nationale Supérieure d'Arts de Bourges)
- 1 Bibliothèque de l'INSA (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges)
- 1 Bibliothèque du CHRO (Centre Hospitalier Régional d'Orléans)



IV - Horaires BU 2015/2016 campus d'Orléans

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	JPO	28
29						

CALENDRIER SEPTEMBRE 2015/FEVRIER 2016

HORAIRES BU 2015/2016 campus d'Orléans



8h-20h

8h-19h

9h-17h

Fermée

9h30-16h30 le samedi à la bibliothèque Droit-Economie-Gestion

CALENDRIER MARS 2016 / AOUT 2016

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
1						
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

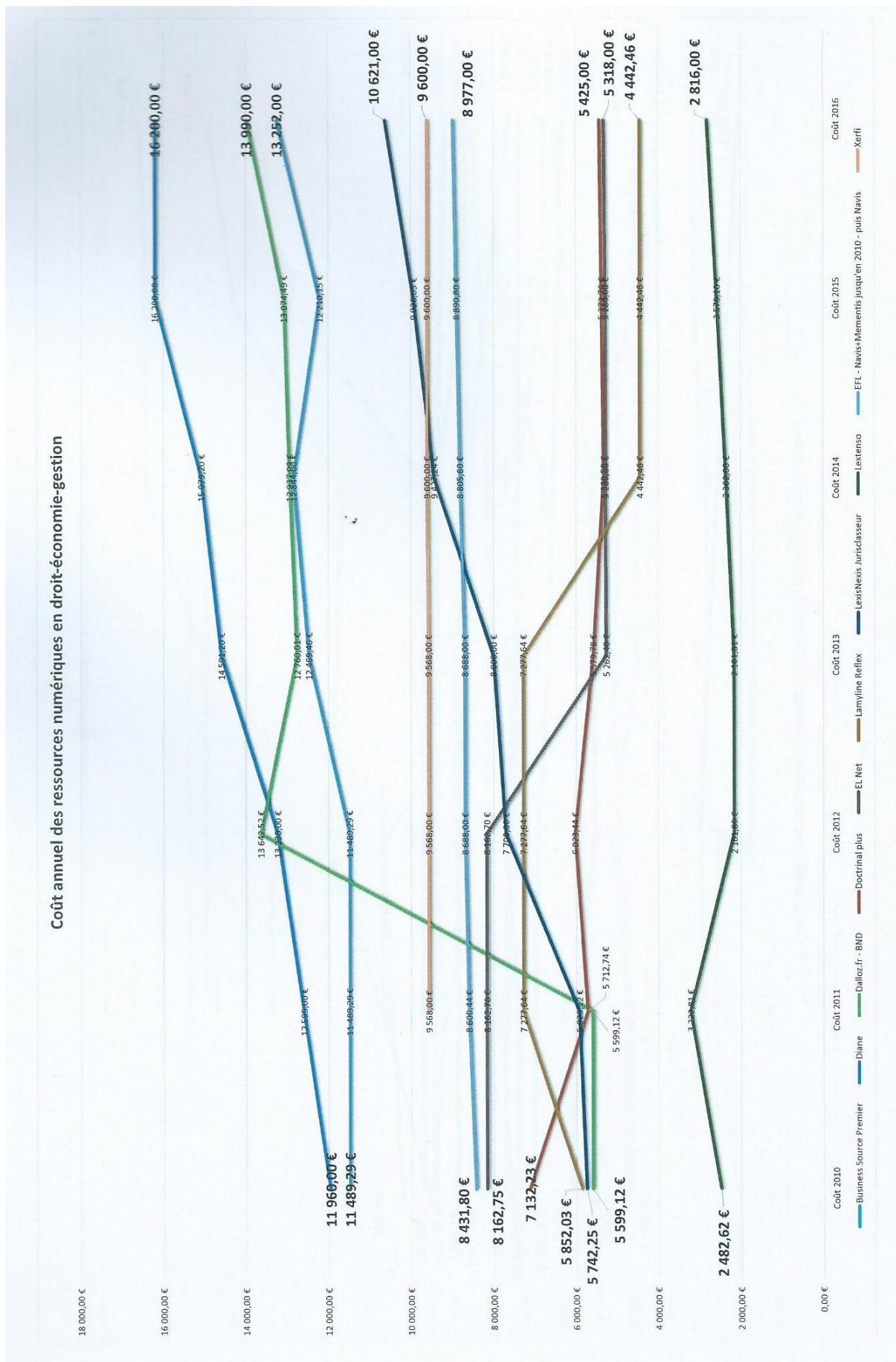
AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

V - Coût annuel des ressources numériques générales

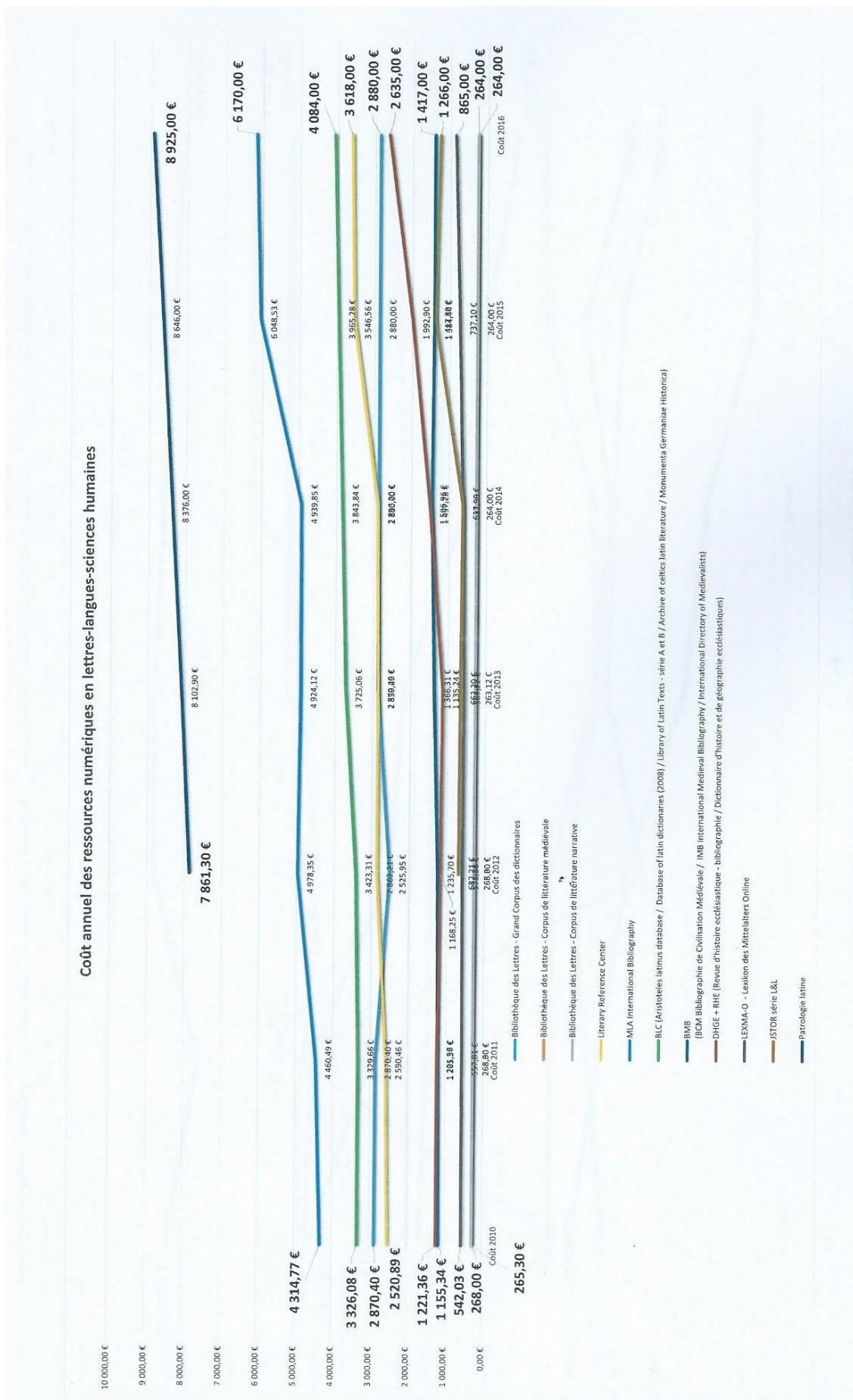
Coût annuel des ressources numériques générales



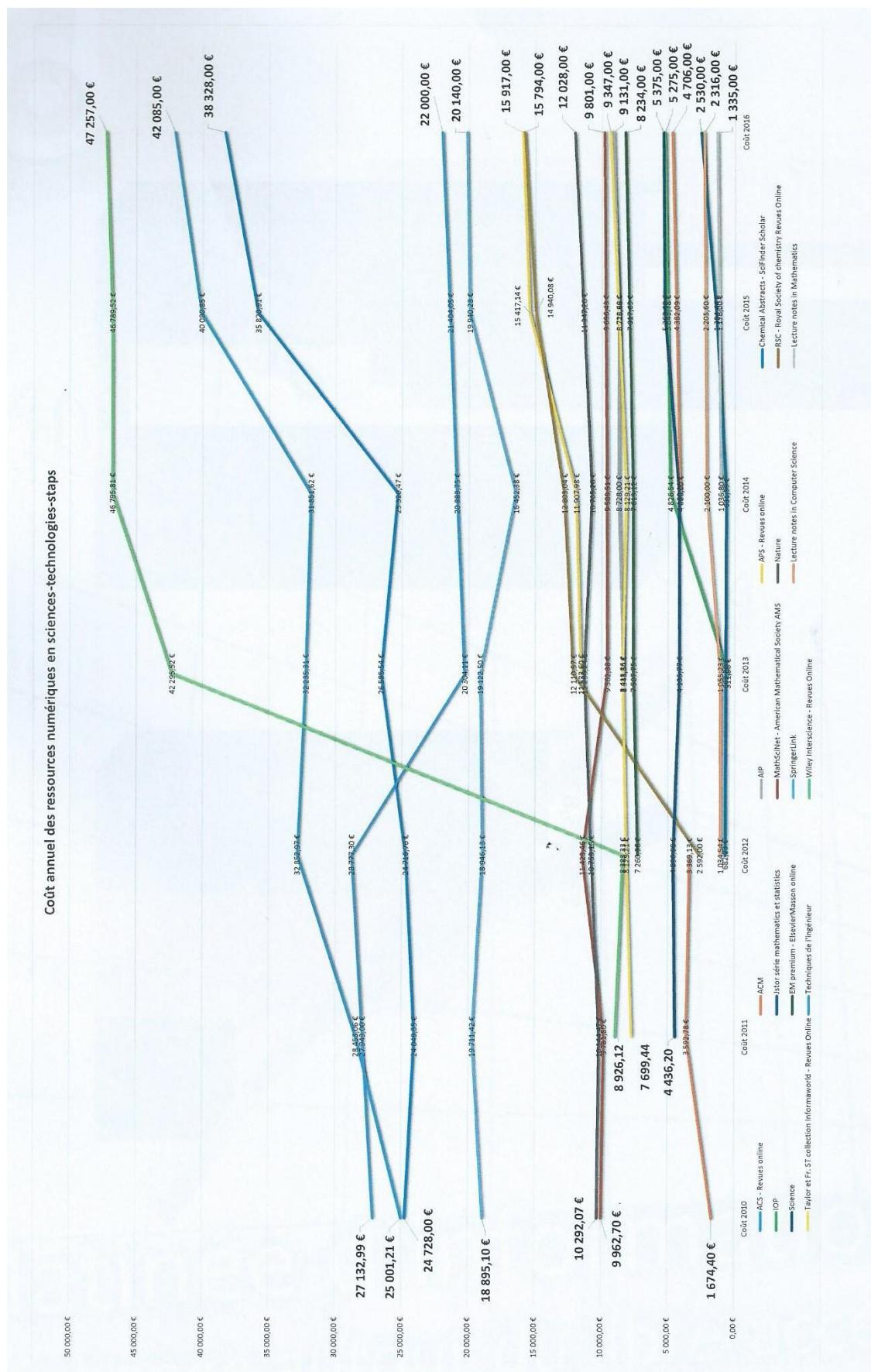
VI - Coût annuel des ressources numériques en DEG



VII - Coût annuel des ressources numériques en SHS



VIII - Coût annuel des ressources numériques en STS



IX - Programme de l'Open Access Week 2015



Matinée d'information et d'échange autour du libre accès

Jeudi, 19 novembre 2015, de 9h00 à 12h00

à la BU Sciences (2ème étage), campus Orléans La Source

Nous avons le plaisir d'accueillir un grand témoin pour cette matinée,

M. Olivier BAUDE,

maître de conférences en Sciences du langage et

directeur de la Très Grande Infrastructure de Recherche HumaNum.

Programme

Les pratiques de publication des chercheurs

- Présentation de l'enquête auprès des chercheurs de l'Université d'Orléans
- Olivier BAUDE, chercheur publant
- Le coût de la documentation recherche en 2015

Pause

Les pratiques du libre accès

- Les chercheurs de l'Université d'Orléans et HAL
- Présentation du nouveau portail HAL de l'Université d'Orléans
- Olivier BAUDE, directeur de la TGIR Huma-Num : Les humanités numériques et les bibliothécaires

Enquête* sur les pratiques de publication des chercheurs et chercheuses de l'Université d'Orléans 2015

Chère et cher collègues chercheurs de l'Université d'Orléans ou d'organismes partenaires de l'Université, Afin de vous offrir un service le plus pertinent possible en ce qui concerne la publication des travaux de recherche, le Service Commun de Documentation de l'Université propose cette enquête afin de mieux cerner vos pratiques de publication. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes mais permettra d'orienter et de réorienter ce service face à vos besoins qui peuvent être spécifiques selon les disciplines scientifiques.

J'espère vraiment que vous répondrez très positivement à cet exercice, ce n'est pas une enquête nationale mais une initiative de l'Université d'Orléans qui ne peut être que gagnant-gagnant pour vous, pour nous, et pour l'ensemble de l'université et de ces partenaires du Grand Campus scientifique d'Orléans.

Christine ROUSSELLE
Vice-Présidente Recherche
Université d'Orléans

* Enquête conçue par le Service commun de la documentation de l'Université d'Orléans
sous le pilotage de Pascale SOLON et de Philippe SERISIER.
Novembre 2015.

Identité

Utilisation des données personnelles

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à connaître les pratiques de publication et de recherche documentaire des chercheurs et des chercheuses de l'Université d'Orléans. Le destinataire des données est le Service commun de la documentation de l'Université d'Orléans.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à webscd@listes.univ-orleans.fr.

Pour la restitution des résultats de l'enquête, les données récoltées seront anonymisées.

Nom, Prénom

Vous êtes :

- Professeur(e) des universités
- Maître de conférences
- ATER
- PRAG
- PRCE
- Doctorant(e)
- Postdoctorant(e)
- Ingénieur(e) de recherche
- Ingénieur(e) d'études
- Professeur(e) invité(e)
- Autre

Autre :

Vous êtes membre du laboratoire de recherche :

A quel titre ?

- Membre
- Membre associé
- Autre

Autre :

Vous êtes personnel de

- l'université d'Orléans
- du CNRS
- du BRGM
- de l'IRD
- de l'INRA
- de l'INSA
- autre

autre :

De quelle section CNU relevez-vous ? (pour les personnels de l'Université d'Orléans)

Pratiques documentaires

Dans la liste des ressources documentaires sélectionnées et mises à disposition par la BU, nous vous demandons de cocher les ressources numériques que vous utilisez :

- American Chemical Society (ACS)
- American Physical Society (APS)
- Association for Computing Machinery (ACM)
- BMJ - British Medical Journal
- Brill - Revues dans le domaine des humanités, des sciences sociales, du droit international et de la biologie (Licence nationale)
- Cairn - Revues dans le domaine des humanités, des sciences sociales et du sport
- Classiques Garnier numérique - Corpus littéraires et dictionnaires, grammaires, encyclopédies
- De Gruyter - Revues notamment dans les sciences humaines et sociales (Licence nationale)
- DoctinalPlus
- Econlit
- Editions législatives (NetPermanent)
- Elsevier Masson - Traité et revues paramédicales
- Erudit - Revues francophones en sciences humaines et sociales d'Amérique du Nord
- FICHEEntreprise
- HAL - Hyperarticles en ligne (CCSD/CNRS)
- ISIDORE
- JSTOR, série Mathematics & Statistics
- Lamyline.fr
- Lecture Notes in Computer Science
- LexisNexis Jurisclasseur
- Literary Reference Center (LRC)
- MLA International Bibliography
- Patrologia Latina
- Revue "Nature"
- Revues.org
- Sage - revues (Licence nationale)
- SciFinder Scholar - Chemical Abstracts
- SpringerLink
- Techniques de l'Ingénieur (TI)
- Vente et gestion
- XERFI
- American Institute of Physics (AIP)
- Année philologique : bibliographie de l'antiquité gréco-latine
- Bibliothèque numérique Dalloz (BND) : livres numériques
- Brepols - Bases de données et dictionnaires en histoire
- Business Source Complete
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) - dictionnaires et bases de données
- Dalloz
- Diane
- Early English Books Online
- Editions François Lefèvre (Navis)
- Eighteenth Century Collections Online
- ERIC (Institute of Education Science) - base de données bibliographiques en science de l'éducation
- Europresse
- GreenFile
- Institute of Physics (IOP)
- JSTOR, série Language & Literature
- JURN Directory - open access arts and humanities ejournals
- Le Maitron : dictionnaire biographique du mouvement ouvrier
- Lecture Notes in Mathematics
- Lextenso
- MathSciNet
- Oxford University Press
- Persée.fr
- Revue "Science"
- Royal Society of Chemistry (RSC)
- ScienceDirect (Elsevier)
- SCOPUS
- Taylor et Francis : collection ST
- Thèses en ligne (TEL)
- Wiley Online Library

Plusieurs réponses possibles.

Vous consultez plus particulièrement les revues suivantes :

Pour accéder à la documentation dont vous avez besoin pour vos recherches, vous utilisez :

- La bibliothèque universitaire (collections imprimées, ressources numériques, Prêt entre bibliothèque)
- Les ressources numériques d'un autre organisme de recherche auquel vous êtes affilié(e) / associé(e) (CNRS, INSA, etc.)
- Google Scholar
- Les archives ouvertes (HAL, ArXiv, Ideas, ...)
- Les réseaux sociaux scientifiques et/ou généralistes (ResearchGate, Academia, Twitter, Facebook, ...)
- Le contact direct avec l'auteur
- Votre réseau personnel
- Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Quels sont les mots-clés essentiels (si possible 5 à 10) pour vos recherches documentaires en rapport avec vos recherches du moment ?

Outils

Utilisez-vous un logiciel de gestion bibliographique ?

- Oui
 Non
 Non, car je ne connais pas

Si oui, quel logiciel de gestion bibliographique utilisez-vous ?

- Endnote
 Mendeley
 Zotero
 Citavi
 Papers
 Refworks
 Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Utilisez-vous des outils de travail collaboratifs ?

- Oui
 Non

Si oui, quels outils utilisez-vous ?

- Estra
 GoogleDrive
 Dropbox
 Office 365
 Framapad
 Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Comment assurez-vous votre veille documentaire dans votre domaine de recherche (nouvelles publications, annonce de colloques, appel à communication, ...) ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bases de données académiques (création d'alertes, flux RSS, ...) | <input type="checkbox"/> Presse spécialisée imprimée / en ligne |
| <input type="checkbox"/> Lettres d'information | <input type="checkbox"/> Twitter |
| <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> Agrégateurs de flux RSS (Netvibes, YahooPipes, Feedly, ...) |
| <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux scientifiques | <input type="checkbox"/> Site web spécialisé |
| <input type="checkbox"/> Réseau personnel | <input type="checkbox"/> Autre |

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Êtes-vous membre d'un de ces réseaux sociaux scientifiques ?

	Oui	Non, ça ne m'intéresse pas	Non, je ne le connais pas
Academia.edu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Research Gate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mendeley	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MyScienceWork	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LinkedIn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CiteULike	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez sélectionné "autre", pouvez-vous préciser ?

Si vous êtes membre d'au moins un réseau social scientifique, pour quelles raisons avez-vous pris cette décision ?

- Pour y diffuser des articles
- Pour y trouver des articles
- Pour être en contact avec mes pairs
- Pour développer mon rayonnement international
- Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Publications

Au cours des cinq dernières années, vous avez publié vos travaux de recherche sous la forme de :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Monographie | <input type="checkbox"/> Direction d'un ouvrage collectif |
| <input type="checkbox"/> Contribution à un ouvrage collectif | <input type="checkbox"/> Communication dans un congrès ou colloque (actes de colloque) |
| <input type="checkbox"/> Article scientifique dans une revue internationale | <input type="checkbox"/> Article scientifique dans une revue nationale |
| <input type="checkbox"/> Rapports de recherche | <input type="checkbox"/> Poster |
| <input type="checkbox"/> Blog de recherche | <input type="checkbox"/> Ouvrage ou article de vulgarisation |
| <input type="checkbox"/> Article professionnel | <input type="checkbox"/> Autre |

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Dans quelle(s) langue(s) publiez-vous vos travaux ?

- Français
- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Italien
- Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles.

Dans quelles revues publiez-vous ?

Êtes-vous membre d'un comité éditorial d'une revue ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle / lesquelles ?

Quels sont les principaux critères qui guident le choix des revues auxquelles vous soumettez des articles ?

Chez quel(s) éditeur(s) publiez-vous des ouvrages ?

Dirigez-vous une collection d'ouvrages ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle et chez quel éditeur ?

Lorsque vous soumettez une publication à un éditeur, vous intéressez-vous à sa politique en matière de droits d'auteurs et de licence de publication ?

- Jamais
- Parfois
- Toujours

Lorsque votre article est accepté, signez-vous un contrat de publication avec l'éditeur ?

- Jamais
- Très rarement
- Parfois
- Systématiquement

Vous est-il déjà arrivé d'abandonner tout ou partie de vos droits à un éditeur ?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi ?

Avez-vous déjà attribué une licence Creative Commons à un de vos articles ?

- Oui
- Non
- Je ne connais pas les licences Creative Commons

Vous sentez-vous bien informé(e) sur le droit d'auteur et les contrats d'édition.

Pas du tout  Tout à fait

Déplacez le curseur sur l'échelle graduée.

Les publications en libre accès

Définition du « libre accès / open access » de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST CNRS):

« Par « accès libre » [aux publications scientifiques], nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. »

URL : <http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire> [Consulté le 20 octobre 2015]

Avez-vous déjà publié des travaux en libre accès ?

- Oui
 Non

Vous sentez-vous informé(e) sur le libre accès ?

Pas du tout  Tout à fait

Déplacez le curseur sur l'échelle graduée.

Avez-vous déjà publié un article dans une revue en libre accès (gold open access, voie dorée du libre accès) ?

- Oui
 Non

Si oui, dans quelle(s) revue(s) ?

Avez-vous déjà payé des frais de publication à un éditeur commercial (modèle hybride, auteur-payeur) afin que votre publication soit diffusée en libre accès ?

- Oui
 Non

Si oui, dans quelle(s) revue(s) ?

Comment avez-vous financé ces frais de publication ?

Avez-vous déjà déposé une publication dans une archive ouverte (voie verte du libre accès), telle que HAL, ArXiv.org, IDEAS ou autre ?

- Oui
- Oui, je le fais très régulièrement
- Non, mais j'y pense
- Non

Si oui, dans quelle(s) archive(s) déposez-vous vos travaux ?

Avez-vous déposé la référence bibliographique de votre travail ?

- Oui
- Non

Avez-vous déposé le texte intégral de votre travail ?

- Oui
- Non

Avez-vous déposé la version auteur ou la version éditeur ?

- Version auteur
- Version éditeur

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous la politique de votre éditeur en ce qui concerne l'auto-archivage dans une archive ouverte ?

- Oui
- Non

Y a-t-il un correspondant HAL au sein du laboratoire dont vous êtes membre ?

- Oui
- Non

Conservez-vous le fichier électronique (pdf, traitement de texte, ...) de vos productions scientifiques une fois qu'elles sont publiées ?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle façon conservez-vous le fichier ?

	Jamais	Très souvent
Je le laisse sur mon disque dur, sans le diffuser		
Je l'envoie à tous ceux qui me le demandent		
Je le mets en ligne sur un site personnel		
Je le mets dans un nuage (Dropbox, iCloud, Google doc, etc.)		
Je l'envoie pour mise en ligne sur le site de mon laboratoire		
Je le mets en ligne dans un réseau social scientifique dont je suis membre		
Je le dépose dans un site d'archivage de ma discipline : HAL-SHS, ArXiv, IDEAS, etc.		

Déplacez le curseur sur l'échelle graduée.

Pour vous, la diffusion de vos publications en libre accès (éventuellement avec un embargo) est-elle un critère...



Déplacez le curseur sur l'échelle graduée.

Est-ce qu'il y a dans votre laboratoire de recherche des recommandations en matière de libre accès, par exemple le dépôt des publications dans une archive ouverte ?

- Oui
- Non
- C'est en cours de discussion
- Je ne sais pas

Votre laboratoire de recherche bénéficie de financements qui impliquent l'obligation de publier en libre accès (par exemple dans le cadre du programme européen H2020).

- Oui
- Non
- Un dossier de candidature est en cours d'évaluation
- Je ne sais pas

L'Université d'Orléans a chargé le Service commun de la documentation de mettre en œuvre un portail HAL pour l'Université d'Orléans qui permettra de valoriser les publications de ses chercheurs dans une archive ouverte et d'assurer leur conservation pérenne.

- J'aurais besoin d'être informé(e) sur le dépôt de mes publications dans une archive ouverte comme HAL.
- Je souhaiterais mieux connaître mes droits en tant qu'auteur et les licences de publication.
- J'aimerais en savoir davantage sur les différents modèles du libre accès (voie verte, voie dorée).
- Autre

Autre :

Evaluation de la recherche

Au sein de votre laboratoire, mettez-vous en œuvre une pratique harmonisée de la signature des publications.

- Oui
- Non
- C'est en cours de discussion
- Je ne sais pas

IdRef est le répertoire des autorités des personnes géré par l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES). Il est utilisé pour un ensemble de catalogues documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, notamment le catalogue collectif des bibliothèques universitaires (SUDOC).

Pourriez-vous consulter le répertoire *IdRef* <http://www.idref.fr/autorites/autorites.html> pour voir si votre notice de nom d'auteur existe et si elle est correcte ?

- | | Oui | Non |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| La notice IdRef existe : | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| La notice IdRef est correcte : | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Si non, merci de préciser les informations erronées :

Utilisez-vous une ressource bibliométrique ?

- Oui
- Non

Si oui, laquelle / lesquelles ?

- Web of Science (WOS)
- Scopus
- Google Scholar
- Autre

Autre :

Est-ce que les éditeurs auxquels vous avez soumis vos publications vous renvoient des statistiques de citations ?

- Jamais
- Parfois
- Toujours

Commentaire libre :



#81

10 | 12 | 15

Lettre d'information des personnels UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

► À la une

La BU mène l'enquête sur les pratiques de publication scientifique à l'université d'Orléans !

Avec le numérique, l'écosystème de l'édition scientifique et les modalités de communication entre les chercheurs ont connu d'importantes transformations. Dans ce contexte, les pratiques de documentation et de publication des chercheurs ont également changé. Le Service Commun de la Documentation de l'UO s'est engagé depuis quelques mois dans une réflexion autour d'une offre renouvelée de services en direction des chercheurs de l'établissement. La création du [portail HAL](#) en constitue une 1ère réalisation concrète.

Le SCD lance donc une enquête sur les usages documentaires et les pratiques de publication des chercheurs et des chercheuses et compte sur une très large participation. L'enquête s'adresse également aux doctorant(e)s. Les résultats seront communiqués en septembre 2016. D'avance, merci de répondre à l'enquête [ici](#) !

Pour toute question ou information, vous pouvez contacter [Pascale Solon](#), chargée du pilotage des services d'appui à la recherche au SCD et [Philippe Serisier](#), directeur-adjoint du SCD.



XII – *Electronic Journal of Probability*, notice SCD

IBIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ D'ORLEANS
CATALOGUE DU RÉSEAU



Recherches Compte lecteur Nouveautés

Recherche rapide Recherche multicritères Recherche alphabétique Revues

Recherche :

> Vous êtes en train de consulter : [le catalogue du SCD](#)

Aller plus loin

Parcourir le catalogue
Recherche Internet

Electronic journal of probability , Ressource numérique

Editeur: Institute of Mathematical Statistics
Autre variante du titre: [Electronic journal of probability](#)
Bouquet: DOAJ: Directory of Open Access Journals
ISSN: 1083-6489
Etat de Collection: Revue électronique . - État de collection : 1996 à nos jours
Lien: [Accès libre](#)

XIII – *Electronic Journal of Probability*, sur Scopus

Scopus

Search Alerts Lists

Journal Homepage

Electronic Journal of Probability Open Access

Subject Area: Decision Sciences: Statistics, Probability and Uncertainty
Mathematics: Statistics and Probability

Publisher: Institute of Mathematical Statistics

ISSN: 1083-6489

Scopus Coverage Years: from 1996 to 2015

Journal Metrics

Scopus Journal Metrics offer the value of context with their citation measuring tools. The metrics below allow for direct comparison of journals, independent of their subject classification. To learn more, visit: [www.journalmetrics.com](#).

SJR (SCImago Journal Rank) (2014) : 1.541
IPP (Impact per Publication) (2014) : 0.857
SNIP (Source Normalized Impact per Paper) (2014) : 0.976

 Compare with other journals

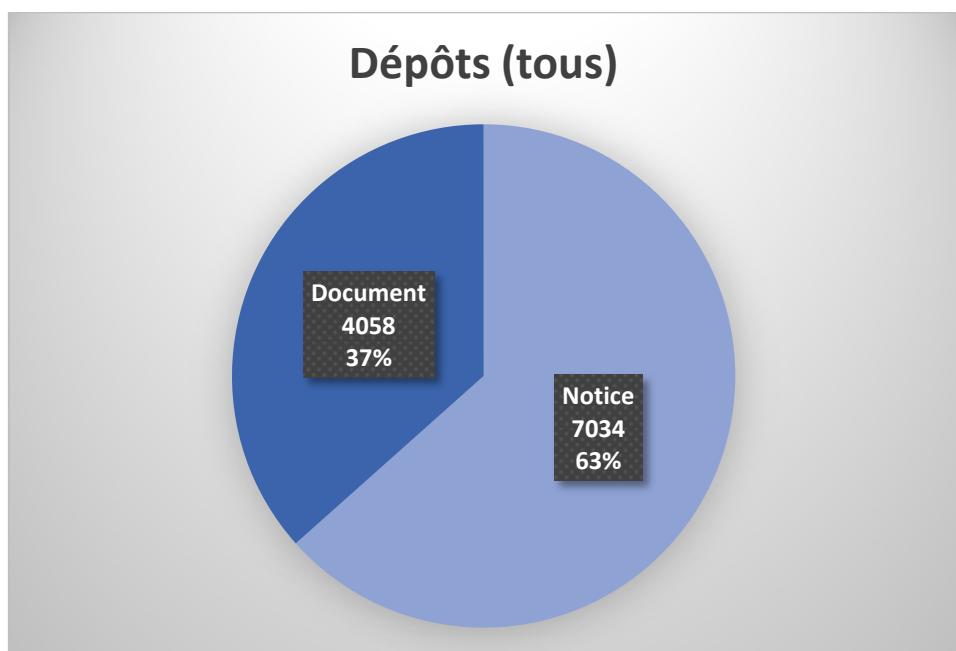


Search - Publisher copyright policies & self-archiving

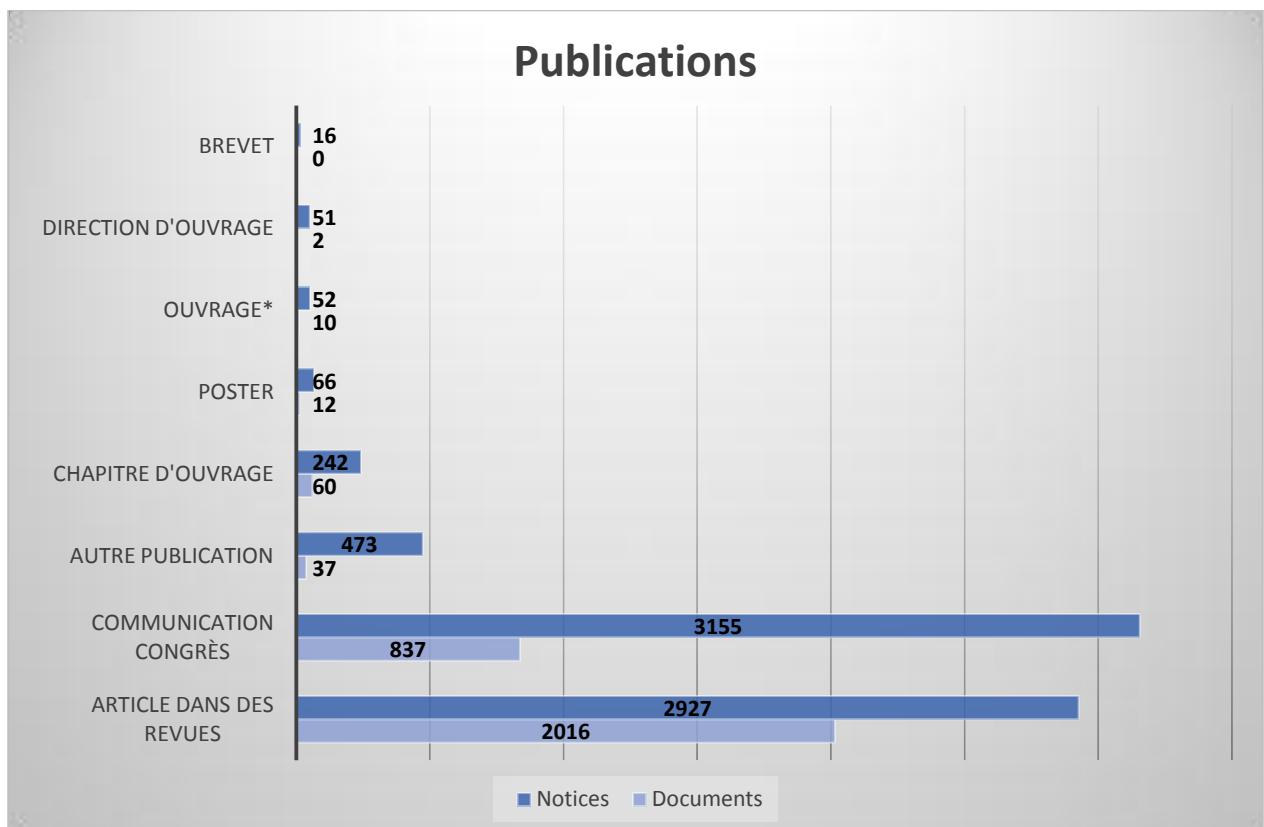
One journal found when searched for: electronic journal of probability

Journal:	Electronic Journal of Probability (ISSN: 1083-6489)
RoMEO:	This is a RoMEO green journal
Author's Pre-print:	<input checked="" type="checkbox"/> author can archive pre-print (ie pre-refereeing)
Author's Post-print:	<input checked="" type="checkbox"/> author can archive post-print (ie final draft post-refereeing)
Publisher's Version/PDF:	<input checked="" type="checkbox"/> author can archive publisher's version/PDF
General Conditions:	<ul style="list-style-type: none">• Creative Commons Attribution License• On open access repositories• Published source must be acknowledged• Must link to publisher version with DOI• Publisher's version/PDF may be used
Mandated OA:	(Awaiting information)
Notes:	<ul style="list-style-type: none">• All titles are open access journals
Copyright:	Example Policy
Updated:	17-Apr-2014 - Suggest an update for this record
Link to this page:	http://www.sherpa.ac.uk/romeo/issn/1083-6489/
Published by:	Institute of Mathematical Statistics (IMS) (OAJ) [Primary Copublisher] - Green Policies in RoMEO
With:	Bernoulli Society for Mathematical Statistics and Probability [Copublisher] - Blue Policies in RoMEO
Guidance:	Please see the list of Publisher Categories in RoMEO for guidance on interpreting the priority of multiple publishers.

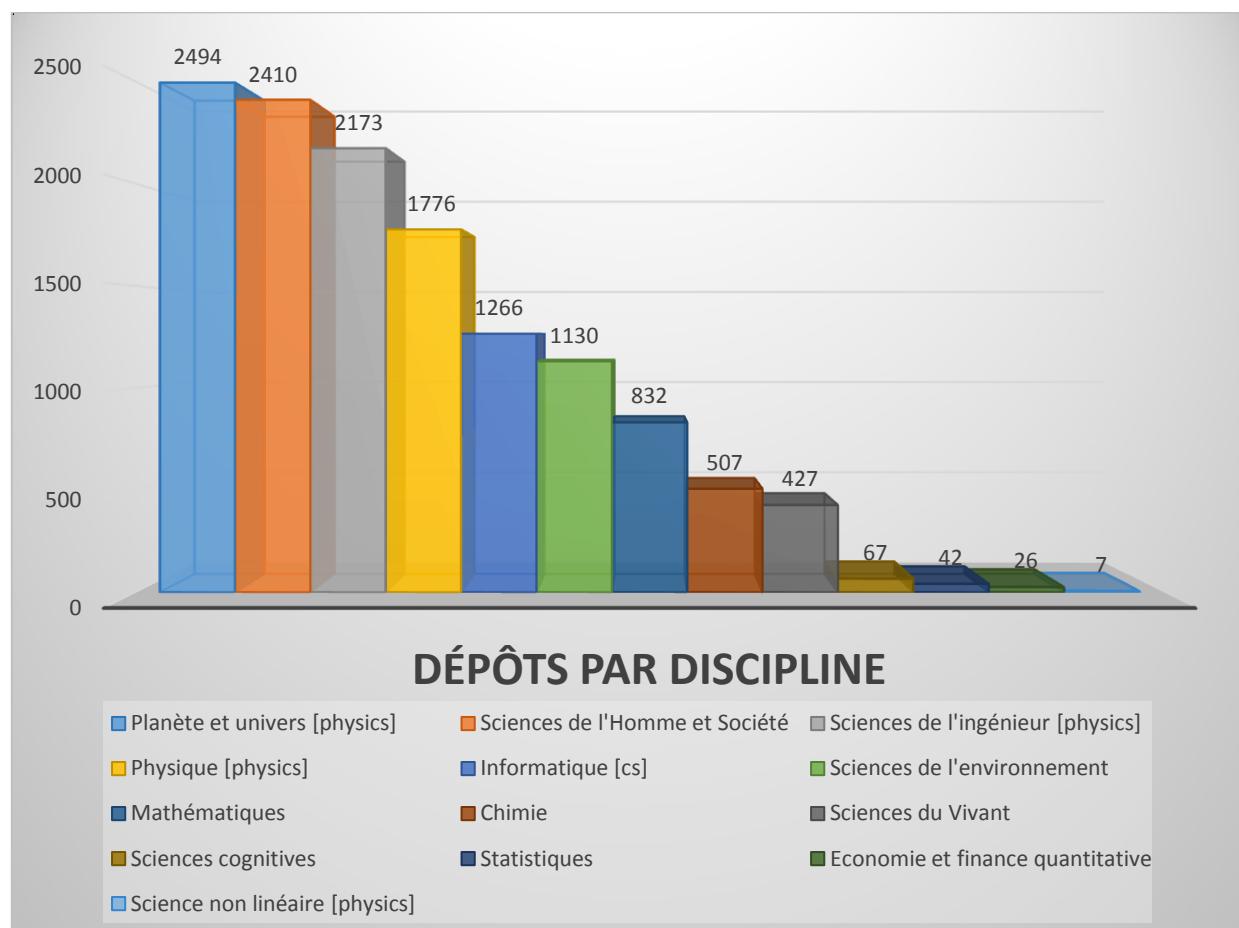
XV – Analyse des dépôts dans HAL pour l'UO



XVI – Analyse des dépôts : Typologie des documents



XVII – HAL UO : Dépôts par discipline



PUBLICATION ■ L'université d'Orléans vient d'activer son portail HAL : plus de 11.000 références déjà accessibles

Une adresse pour archiver en ligne

À l'attention des enseignants-chercheurs, des étudiants, des citoyens avides de connaissance : Orléans se met aux « archives ouvertes pluridisciplinaires ».

Lilian Maurin
lilian.maurin@centrefrance.com

Ceci est une révolution. Enfin presque. Novembre 2015 fera date comme l'entrée officielle de l'université d'Orléans dans l'ère des « Hyper articles en ligne », des HAL pour « archives ouvertes pluridisciplinaires ».

HAL n'est pas méchant. Rien qu'un portail, une plateforme en « phase de prise en main » et permettant aux chercheurs de déposer (sous certaines conditions) des travaux ensuite consultables en accès libre.

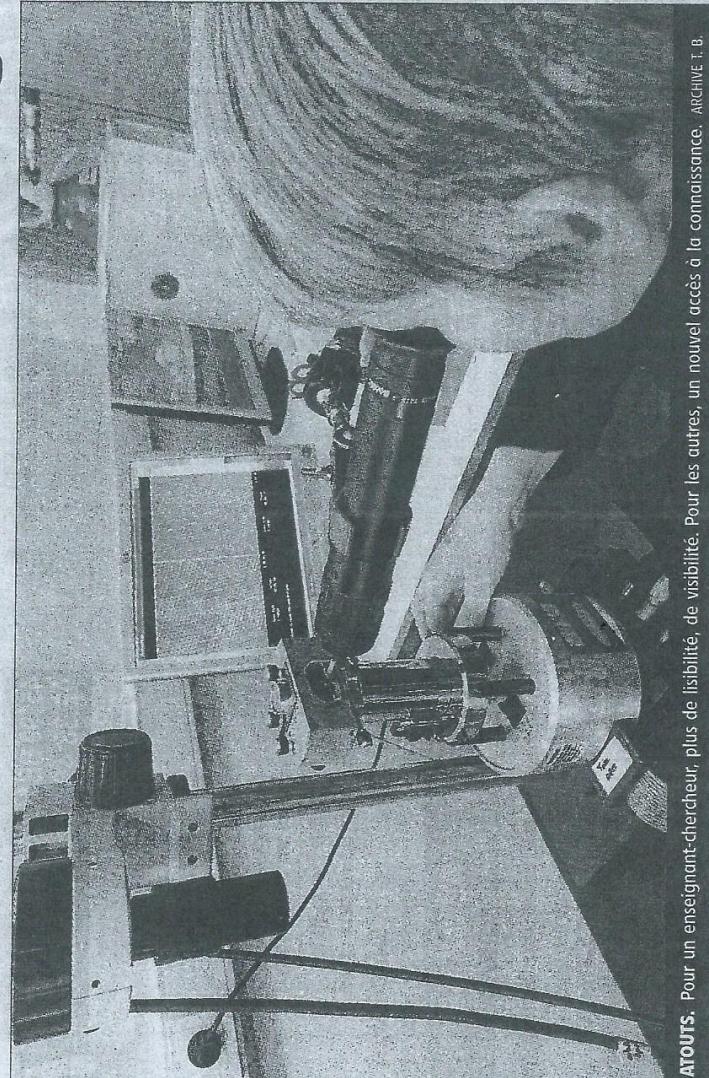
Quels progrès ? De nouvelles barrières d'accès à la connaissance scientifique tombent, quand HAL offre aussi une conservation à long terme des documents et une visibilité immédiate en interne ou à l'échelle de la planète.

Enquête en cours

Les archives ouvertes ne datent pas d'hier. Mais dès l'arrivée, en avril, de Pascale Solon (bibliothécaire d'Etat chargée des services d'appui à la recherche au sein du service commun de la documentation), la mise en place d'un portail HAL est lancée. Aujourd'hui à la manœuvre, elle compte

11.000 dépôts. Économistes ou physiciens semblent déjà nourrir des affinités avec HAL. « En Lettres, langues et sciences humaines, il va y avoir du travail de sensibilisation », note Pascale Solon.

Il a commencé et prend la forme d'un programme d'accompagnement, « afin d'expliquer l'intérêt que les chercheurs ont à déposer ». Il s'agira aussi de faire face à toute question, d'ordre juridique, technique ou autre.



ATOUTS. Pour un enseignant-chercheur, plus de visibilité, de visibilité. Pour les autres, un nouvel accès à la connaissance. ARCHIVE T. B.

REPÈRES

HAL POUR LES NULS
HAL sont des « archives ouvertes pluridisciplinaires ». L'université d'Orléans dispose de son portail mais il existe une structure nationale, une « unité mixte » développée par le Centre pour la communication scientifique directe. HAL est destinée « au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés ». Comme les autres, la plateforme orléanaise est organisée selon la date de dépôt, les auteurs, les structures...

DANS LA GLOBALITÉ

Que va permettre HAL à l'université d'Orléans ? A « échanger sur les bonnes pratiques » liées à la publication, et ce à plusieurs niveaux. La mise en ligne du portail, en novembre, est « un départ » qui s'intègre dans un mouvement global. « Horizon 2020 ». Ce programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020 comporte par exemple « l'obligation d'assurer le libre accès aux publications issues des recherches qu'il aura contribué à financer, sous peine de sanctions ».

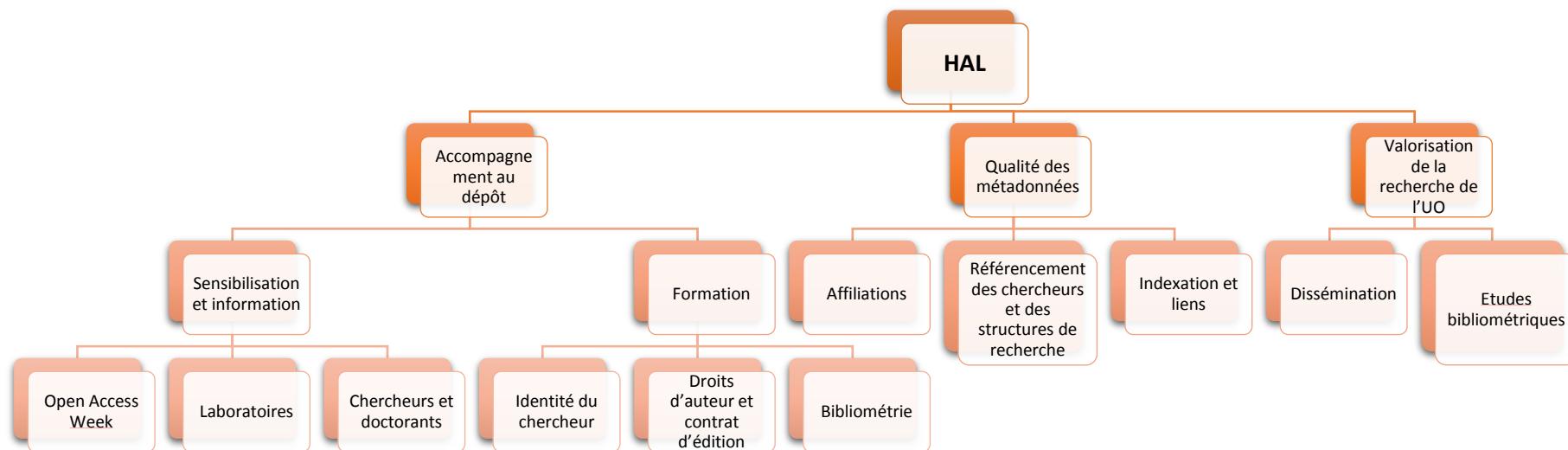
RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE. En France, un texte législatif gouvernemental portant sur une République numérique a aussi soumis à une discussion ouverte et interactive en ligne. Le libre accès à la connaissance est encore une fois un enjeu. Le projet devrait être mis en débat en 2016.

RENDEZ-VOUS

2016. Les résultats de l'enquête portant sur les pratiques de publication des enseignants-chercheurs sont espérés en mars-avril. Lors de l'Open access week, en octobre, l'université souhaite réunir ces acteurs, discuter de leurs pratiques et proposer un appui à la recherche. Une discussion identique sera amorcée au sein de la Comue.

Une adresse. <https://hal-univ-orleans.archives-ouvertes.fr/>

XIX- Projet HAL du SCD de l'UO



XX– Capture d'écran d'une partie des formes AUREHAL du laboratoire LEO

Accès Unifié aux Référentiels HAL

Auteurs

Structures

Domaines

Revues

Projets ANR

Projets européens

Consultation des structures de recherche

Ce module vous permet de consulter la liste des structures.

Rechercher

Tout type de structure

Voir ▾

Trier ▾

Afficher ▾

ind	name	sigle	typestruct	adresse	url	ACTIONS
41203	Center Leo Apostel	CLEA	laboratory	Center Leo Apostel Vrije Universiteit Brussel Krijgskundestraat 33 B-1160 Brussels, Belgium	http://www.vub.ac.be/ICLEA/	⊕
132576	Dipartimento di Biologia Evoluzionistica 'Leo Pardi'		laboratory	via Romana 17/19;50125;Florence	http://www.dbe.unifi.it/midswitch.html	⊕
199945	Laboratoire d'économie d'Orléans	LEO	laboratory	bat. A Rue de Blois - BP 6739 45067 ORLEANS CEDEX 2	http://www.univ-orleans.fr/DEGILEO	⊕
118082	Distributed and heterogeneous data and knowledge	LEO	researchteam	Parc Club Orsay Université, 4 rue Jacques Monod - Bât G, 91893 Orsay Cedex France	http://www.inria.fr/equipes/leo	⊕
1724	Laboratoire d'économie d'Orléans	LEO	laboratory	bat. A Rue de Blois - BP 6739 45067 ORLEANS CEDEX 2	http://www.univ-orleans.fr/DEGILEO	⊕
143663	Dr Leo Kannerhuis		laboratory	Amsterdam		⊕
3416028	Frankel Leo u. 42-44		institution			⊕
59222	Instituto Mexicano del Petróleo		laboratory	Mexico		⊕

XXI- Schéma de publication dans une épi-revue (episciences.org)

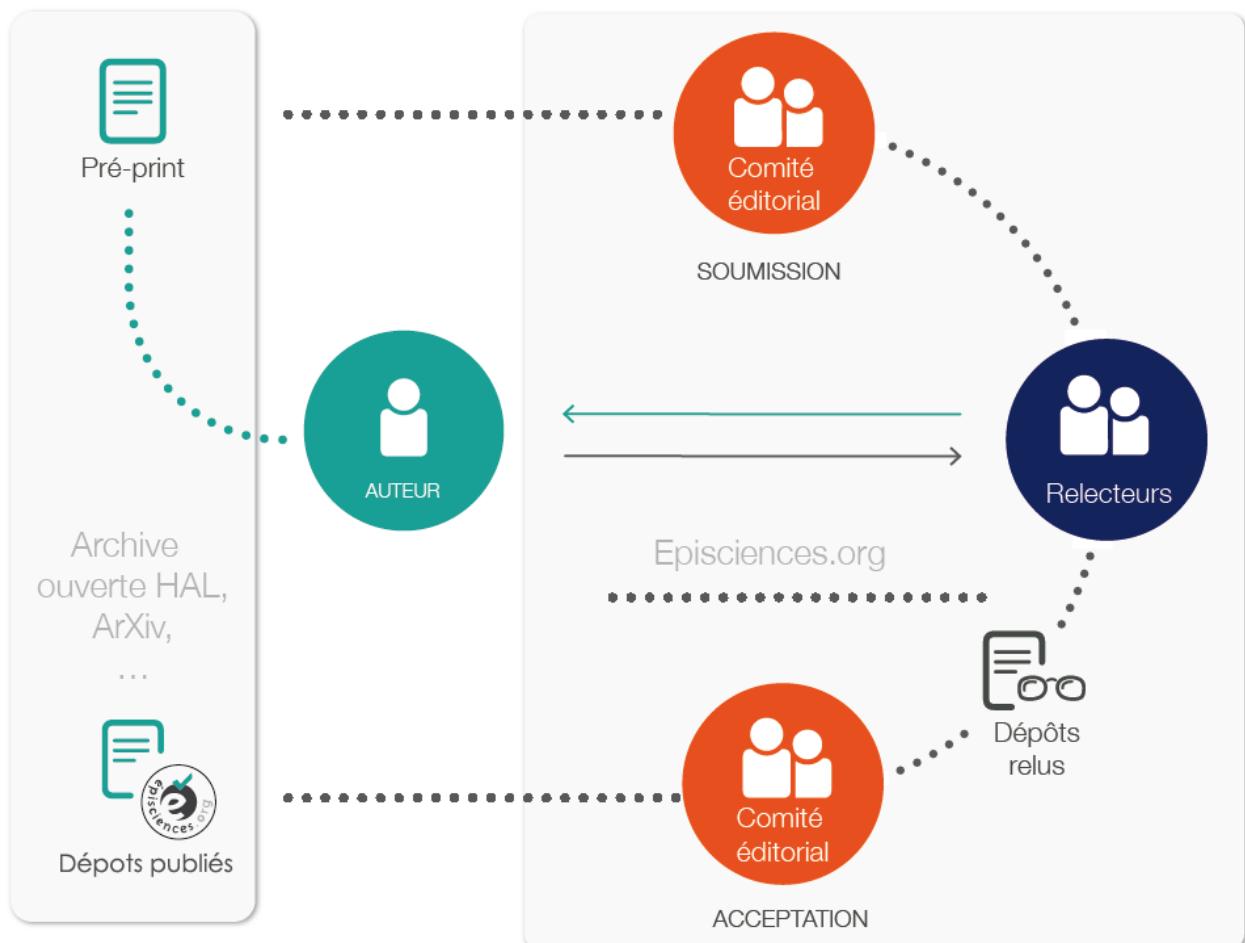


Table des matières

SIGLES	2
Sigles des laboratoires de l'Université d'Orléans	2
Sigles des instituts de l'Université d'Orléans	2
Autres sigles	3
INTRODUCTION	4
PARTIE I - LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (SCD) DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS 6	
1. L'Université d'Orléans et son histoire	6
1.1. L'Université orléanaise de sa première création à sa fermeture.....	6
1.2. L'Université orléanaise de sa renaissance à nos jours	8
2. Le SCD aujourd'hui	9
2.1. L'évolution du SCD de l'Université d'Orléans	10
2.2. Le bilan	11
Le public :	12
Horaires d'ouvertures :	13
Le budget :	14
L'ingénierie documentaire :	15
État des lieux des collections papier :	16
Les ressources électroniques :	16
3. Les services d'appuis à la recherche	17
3.1. Le contexte	17
3.2. Les missions	19
Open Access Week :	19
Portail HAL :	20
Formations :	20
Page web « services d'appui à la recherche » :	20
PARTIE II - L'ÉTUDE DES HABITUDES DES CHERCHEURS À TRAVERS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 22	
1. La mission principale du stage	22
1.1. La mise en œuvre de l'enquête et les attentes	22
1.1.1. L'élaboration	22
1.1.2. État du travail à mon arrivée	23
1.1.3. Les objectifs.....	23
1.2. La démarche mise en place.....	24
1.2.1. Les outils	24
1.2.2. Les limites et problèmes rencontrés.....	27
2. L'Open Access	30
2.1. Son évolution et ses enjeux	30
2.1.1. L'histoire du libre accès	30
2.1.2. Les enjeux actuels	32
a) Les voies de l'Open Access.....	32
b) La mise en place d'un cadre juridique	33
2.2. Le libre accès pour les chercheurs et les bibliothécaires	35
2.2.1. Une notion encore méconnue et parfois mal vue par les chercheurs	35
a) Les freins au libre accès	36
b) Les réserves des chercheurs de SHS	36
2.2.2. Son impact dans le travail du bibliothécaire	38
a) Les premiers pas	39
b) Les nouvelles compétences	39
3. Les résultats observés	40
3.1. Les pratiques documentaires	42
3.1.1. Les ressources utilisées et les moyens d'accès	42
3.1.2. Les outils de la recherche	43
3.2. Les pratiques de publication.....	46
3.2.1. Les pratiques des chercheurs	46

3.2.2.	Leurs relations à l'Open Access	49
3.3.	L'évaluation de la recherche	53
PARTIE III – FINALITÉ DE L'ENQUÊTE ET AUTRES OBJECTIFS ASSOCIÉS		54
1.	La mise en place du portail HAL	54
1.1.	Une archive ouverte.....	54
1.1.1.	Qu'est-ce qu'une archive ouverte ?.....	54
a)	L'histoire de ce mouvement	55
b)	Le droit d'auteur et les archives ouvertes	55
1.1.2.	HAL archive ouverte du CCSD	56
1.2.	La cartographie du portail HAL de l'Université.....	58
2.	L'Open Access Week, les formations et la page web « services d'appui à la recherche » ...	62
2.1.	L'Open Access Week	62
2.1.1.	Petit historique	62
2.1.2.	Open Access Week 2016	63
2.2.	Formation à la recherche	65
2.3.	La page web « services d'appui à la recherche »	66
CONCLUSION		69
BIBLIOGRAPHIE		70
1.	Sources primaires.....	70
1.1.	Textes de loi	70
1.2.	Rapports et textes internes.....	70
2.	Sources Secondaires.....	71
2.1.	Définitions de termes et notions	71
2.2.	L'Université d'Orléans et ses bibliothèques	72
2.3.	Open Access	72
ANNEXES.....		76
	I - Fiche d'évaluation de stage	77
	II - Les bibliothèques du réseau	79
	III - Organigramme SCDU Orléans 2015/2016	80
	IV - Horaires BU 2015/2016 campus d'Orléans	81
	V - Coût annuel des ressources numériques générales	82
	VI - Coût annuel des ressources numériques en DEG.....	83
	VII - Coût annuel des ressources numériques en SHS.....	84
	VIII - Coût annuel des ressources numériques en STS	85
	IX - Programme de l'Open Access Week 2015	86
	X - Exemplaire vierge de l'enquête	87
	XI - Communication du lancement de l'enquête en interne	99
	XII - <i>Electronic Journal of Probability</i> , notice SCD	100
	XIII - <i>Electronic Journal of Probability</i> , sur Scopus	100
	XIV - <i>Electronic Journal of Probability</i> , sur SHERPA/RoMEO	101
	XV - Analyse des dépôts dans HAL pour l'UO	102
	XVI - Analyse des dépôts : Typologie des documents	102
	XVII - HAL UO : Dépôts par discipline.....	103
	XVIII - Article dans <i>La République du Centre</i>	104
	XIX- Projet HAL du SCD de l'UO	105
	XX- Capture d'écran d'une partie des formes AUREHAL du laboratoire LEO.....	106
	XXI- Schéma de publication dans une épi-revue (episciences.org).....	107
TABLE DES ILLUSTRATIONS		110
TABLE DES TABLEAUX.....		111

Table des illustrations

Figure 1 : Une reliure de parchemin estampée aux armes de la Nation germanique, peu après 1595. Spirae Memetum : typis Bernardi Alibini, 1595 Rés. B107.	7
Figure 2 : La bibliothèque en 1967	9
Figure 3 : BU Droit Économie Gestion (cliché J. Sautel)	10
Figure 4 : BU Sciences, Technologies, STAPS (cliché J.Sautel)	11
Figure 5 : BU Lettres Langues et Sciences Humaines (cliché J.Sautel)	11
Figure 6: Extraction des réponses à la question 40 sur <i>SphinxOnline</i>	25
Figure 7 : Diagramme créé avec <i>Excel</i> reprenant les principaux critères qui guident le choix des revues	25
Figure 8 : Diagramme sur les répondants par laboratoire	41
Figure 9 : Les moyens d'accès à la documentation (extraction <i>SphinxOnline</i>).....	42
Figure 10 : Diagramme sur les logiciels bibliographiques utilisés par les chercheurs	43
Figure 11 : Diagramme sur les outils collaboratifs utilisés par les chercheurs	44
Figure 12 : Diagramme sur la veille documentaire menée par les chercheurs.....	45
Figure 13 : Diagramme sur l'utilisation des réseaux sociaux scientifique.....	45
Figure 14 : Les formes de publication des chercheurs orléanais	46
Figure 15 : La forme des publications, exemple de trois laboratoires	47
Figure 16 : Diagramme sur l'abandon des droits d'auteur	48
Figure 17 : Diagramme sur les raisons de l'abandon des droits d'auteur par les chercheurs	49
Figure 19: Diagramme sur les archives ouvertes utilisées par les chercheurs	50
Figure 18 : Exemple de revues avec APC.....	50
Figure 20 : Diagramme donnant les raisons des chercheurs n'ayant pas déposé en archives ouvertes	51
Figure 21 : Diagramme sur l'importance du libre accès pour les chercheurs.....	52
Figure 22 : Les notices <i>IdRef</i> des chercheurs orléanais	53
Figure 23 : Les ressources bibliométriques	53
Figure 24 : Marque-page portail <i>HAL</i> d'Orléans	58
Figure 25 : Résumé écrit pour la page « Service d'appui à la recherche »	67

Table des tableaux

Tableau 1 : Le personnel des BU du campus (2016)	12
Tableau 2 : Nombre d'inscrits dans les trois BU du campus (2014)	13
Tableau 3 : Horaires d'ouverture lors d'une semaine de cours (depuis 2012)	13
Tableau 4 : Répartition des dépenses par support pour les BU du campus (2012-2014).....	14
Tableau 5 : Répartition des dépenses dans les trois BU du Campus (2014).....	15
Tableau 6 : Les monographies dans les BU du campus (2014).....	16
Tableau 7 : Les périodiques dans les BU du campus (2014)	16
Tableau 8 : Évolution des dépenses pour les ressources électroniques (2010-2015)	17
Tableau 9 : Deux exemples de revues avec leurs métadonnées	26
Tableau 10 : Exemple d'extraction de réponses multiples.....	28
Tableau 11 : Exemple de travail de séparation des données pour l'étude statistique	28
Tableau 12 : Exemple de remaniement de réponse pour la création d'un diagramme	29
Tableau 13 : Les dix ressources les plus utilisées par les chercheurs de l'Université	42
Tableau 14 : Exemple de revues en Open Access où des chercheurs sont dans les comités éditoriaux	48
Tableau 15 : Tableau <i>Excel</i> LEO sur <i>AUREHAL</i>	60
Tableau 16 : Tableau <i>Excel</i> LIFO sur <i>AUREHAL</i>	60
Tableau 17 : Tableau <i>Excel</i> CRJ Pothier sur <i>AUREHAL</i>	61
Tableau 18 : Exemple de réponse de chercheurs faisant partie d'un comité	64

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ma formation en master « Histoire, Document Spé. pro et recherche Métiers des archives et des bibliothèques, parcours Bibliothèques », il nous est demandé d'effectuer un stage de trois mois. Ce rapport présente le travail que j'ai mené lors de mon stage à la bibliothèque universitaire d'Orléans. Ma mission avait pour objectif de comprendre les pratiques des chercheurs en matière de publication et de documentation pour pouvoir mieux connaître leurs attentes et leurs besoins et leur proposer une offre de services.

ABSTRACT

As part of my Master of « Histoire, Document Spé. pro et recherche Métiers des archives et des bibliothèques, parcours Bibliothèques », I had to do a three months internship. This report presents the work I have accomplished at the university library of Orleans. My mission was to understand the practices of the researchers regarding publication and documentation to be able to know better their expectations and their needs in order to propose them an offer of services.

keywords : University library, Open Access, open archives, electronic publishing, scientific publications, investigation, support service

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Julie Sautel
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le : **06/06/2016**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

